

| Thématique | Secteur concerné | Question posée | Réponse transmise |
|---------------------------------------|--|---|---|
| Déplacements, Mobilité, Stationnement | ZAC Saint-Jean Belcier | Pourquoi ne pas créer une branche du tram D depuis la rue Beck qui bifurquerait vers le parc de l'Ars, le long du futur collège ensuite pour rejoindre le pont Veil puis l'Arena, cela doublerait la ligne A (en cas de fermeture au tram du pont de Pierre lors de sa consolidation), qu'au moins ils prévoient un couloir de bus dédiée ? | La création de lignes de tramway relève de la compétence de Bordeaux Métropole. Votre contribution sera portée à la connaissance de la collectivité. Pour sa part, au sein de l'opération d'intérêt national, l'EPA s'attache à aménager des couloirs de bus dits "en site propre" afin de garantir la performance des lignes de transport en commun. C'est le cas de la ligne reliant le campus universitaire à Bassens via la gare Saint-Jean, via Amédée Saint-Germain, le pont de la Palombe, la rue des terres de borde, le pont Saint-Jean et le boulevard Joliot-Curie. C'est également le cas de la ligne reliant Saint-Aubin du Médoc à Floirac via la gare Saint-Jean, qui empruntera notamment le quai de Paludate. La rue Beck et le Jardin de l'Ars que vous mentionnez sont des secteurs déjà bien avancés et qui ne font pas l'objet de la mise à jour de la ZAC Saint Jean Belcier, sujet de la concertation menée actuellement. |
| Travaux | Saget | A quelle date commenceront les travaux de la rue bordelaise? | Les premiers travaux de démolition et réseaux démarrent en 2022, pour permettre aux travaux de construction de commencer en 2024 pour une livraison de l'ensemble à l'horizon 2027/2028. Le chantier du parc Descas (2,5 ha) débutera quant à lui en 2023/2024 pour une ouverture au public dès 2025. |
| Autres (Projet urbain) Travaux | ZAC Saint-Jean Belcier | Existe-t'il une carte qui représente les rues impactées par le projet? Il est difficile de se projeter sur les lieux exactes concernés et ce qui va changer pour les riverains. Certains lieux sont aujourd'hui laissés à l'abandon, squattés et délabrés... et l'insécurité existe réellement... Qu'en est il du cours de la Marne et rues avoisinantes ? Des travaux sont-ils prévus pour lui rendre ces lettres de noblesse et diversifier ses commerces ? à quelle date sont-ils prévus ? | Sur l'ensemble du périmètre de l'Opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique, il est possible de se référer au plan guide disponible sur le site de l'EPA et à la maison de Projet. Le cours de la Marne est situé en dehors du périmètre d'Euratlantique ; son aménagement relève des compétences de la ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole, que nous vous invitons à contacter. |
| Autres | ZAC Saint-Jean Belcier Quartier de l'Ars | Bonjour, pouvez-vous poster de vidéos, films de la maquette de Belcier pour voir les projets? Avez-vous aussi des vue aériennes très récentes, du chantier du pont Veil, du Jardin de l'Ars? les webcam sont pour beaucoup arrêtées et en mettre de nouvelles serait apprécié | Nous avons migré vers un nouveau site web fin janvier et les webcams des chantiers sont disponibles ici : https://www.bordeaux-euratlantique.fr/annuaire/travaux/titre-par-defaut |
| Qualité de construction | ZAC Saint-Jean Belcier Secteur de l'Opération d'intérêt national | Comment l'EPA traite la question des techniques de construction, notamment pour prendre en compte la décarbonisation du processus ? | L'EPA a déployé toute une série d'éléments contractuels permettant d'encadrer la la qualité et la conformité des constructions. Il exige et contrôle (avec pénalités) des éléments permettant le moindre impact carbone en travaux et en exploitation de ces immeubles : raccordement au réseau de chaleur urbain, certification haute qualité environnementale niveau excellent, promotion de la construction bois et labellisation bâtiment bio-sourcé, expérimentations E+C- etc. Ces engagements vont bien au-delà de la norme. L'EPA a basé sa stratégie construction bas carbone principalement la construction bois, y compris pour les immeubles de moyenne hauteur, en étant convaincu qu'il s'agit d'une alternative crédible au tout béton, adaptée au contexte. Cette stratégie repose sur la volonté d'avoir une action massive pour générer des impacts sur tous les plans : le développement de la filière régionale (nous avons la chance d'avoir les Landes à 2 pas, plus grande forêt exploitée d'Europe, ainsi que des ressources dans le Limousin), faire grandir et professionnaliser les acteurs industriels de la construction bois en permettant, via le hors site, de raccourcir les temps de chantier, avoir un impact carbone (le bois est un puits de carbone), expérimenter et faire évoluer les normes. Il s'agit d'un processus long qui nécessite un certain nombre d'étapes, pour crédibiliser l'approche et lever les contraintes, avant une généralisation. Cela est passé par dès 2015 la production d'un premier immeuble de 8 étages sur les quais entièrement en bois (livré en 2017). En 2018-2020, la construction de la première tour en bois. et à partir de cette année, la réalisation du premier quartier entièrement bois (le quartier Armagnac) et depuis l'année 2020, la généralisation à l'ensemble de nos constructions de ce processus. L'Opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique est ainsi l'un des territoires pilotes en France qui se sont lancés dans la construction bois. Par ailleurs, l'EPA impose contractuellement aux opérateurs immobiliers de confier une "mission complète" aux architectes, c'est-à-dire que les architectes assurent eux-même le suivi de chantier, au-delà de la conception. |
| programmation urbaine | Hors ZAC Saint-Jean Belcier | Bonjour, est-ce que vous allez prévoir plus de bâtiment en hauteur (plus de 10 étages) dans le secteur Bègles Garonne et Floirac afin de lutter contre l'étalement urbain et de conserver un maximum d'espace ? | Cette question ne concerne pas la concertation sur la ZAC Saint-jean Belcier. L'aménagement de la partie Bèglaise des quais et de Floirac feront l'objet d'une concertation future spécifique. |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Quelle surface d'espaces verts est prévue sur la zone Amédée Sud? | La partie sud d'Amédée Saint Germain est justement un des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. La taille et la forme des espaces verts à développer sont l'enjeu n°1 qui a été identifié par l'EPA dans le dossier de la concertation préalable. Ils feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants, la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'EPA. |
| Projet urbain | ZAC Saint-Jean Belcier | Est-ce que vous aller prévoir un ou deux grattes ciel sur Euratlantique pour montrer l'ambition de ce beau quartier ? | Aucun immeuble de très grande hauteur (gratte ciel) n'est prévu dans le cadre de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique |
| concertation | ZAC Saint-Jean Belcier | Est-ce que cette réunion est enregistrée et pourra être accessible ultérieurement par ceux qui n'ont pu être présents? | Oui cette réunion est disponible en replay sur notre chaîne Youtube https://www.youtube.com/channel/UC9kUTEUp41BlpkGX_FR1Q |
| travaux | Quartier de l'ARS | Quand seront terminés les travaux du parc "jardin de l'ars" ? | Les travaux du Jardin de l'ARS ont débuté en septembre 2020. Le jardin sera livré en deux temps. La première phase du jardin qui se situe la plus au sud, du début de la rue des Maraichers côté Armagnac jusqu'au Groupe scolaire Simone Veil, sera livrée fin 2021. La livraison de la seconde partie du jardin qui s'étend jusqu'au quai de Brienne est prévue pour fin 2022. |
| Projet urbain / Espaces verts | Amédée Saint-Germain | Arc Amédée Saint Germain : si l'on compare la figure 5 (p 14 du document de concertation) et les figure 8 (p 18 et fig 28 (p 32), on voit les espaces plantés fondre. N'est ce pas contradictoire avec les besoins et les désirs des habitants ? Les réalisations actuelles (par exemple rue d'Armagnac) peuvent justifier les craintes. | Ces différentes figures ont une échelle et un niveau de précision très différents. Au niveau de la ZAC sur les espaces verts, un travail important a été fait depuis le plan approuvé en 2013, pour augmenter les espaces plantés là où cela était possible, ce qui a permis une augmentation des espaces verts de 21% environ par rapport au projet d'origine sur l'ensemble du périmètre. |
| Qualité de construction | ZAC Saint-Jean Belcier Secteur de l'Opération d'intérêt | En quoi entreprendre un programme très minéral est développement durable? | Les données présentées, relativement au projet, montrent que celui-ci permet de produire plus de 13 ha de nouveaux espaces verts, dans un quartier initialement quasi exclusivement minéralisé. Le projet répond donc aux enjeux de développement durable, notamment via la résorption des îlots de chaleur. |

| | | | |
|---------------------------------------|---|---|--|
| Déplacements, mobilité, stationnement | Amédée Saint-Germain | L'accès au pont de la Palombe ne manque pas d'interroger. Après le pont en U en 1902, on a le pont en S de la Palombe avant un pont en T avec le pont Simone Weil. Va-t-on décliner l'alphabet en matière de pont à Bordeaux ? Plus sérieusement, il est surprenant que l'accès à ce nouveau franchissement soit aussi compliqué : depuis les quais se succèdent des sections avec voies réservées au bus sur quelques centaines de mètres, puis ces voies disparaissent pour laisser les véhicules individuels. Le débouché du nouveau pont se fait alors dans une configuration compliquée, en creux et à l'issue d'un parcours en S. Côté Amédée Saint Germain, le débouché se fait en Y, une voie venant buter sur les maisons de la rue Amédée et l'autre longeant les voies ferrées. Le plan initial mettait plus logiquement les voies dans le même alignement que le pont. A-t-il fallu modifier le plan pour des raisons techniques ou pour répondre à des demandes des promoteurs ? | Le fonctionnement du pont de la Palombe n'a pas été modifié depuis le projet d'origine. La complexité du fonctionnement actuel est lié aux phases intermédiaires, la totalité du circuit n'étant pas mis en fonctionnement à ce jour. Autour de la gare, le Pont de la Palombe servira pour les véhicules particuliers à former un nouveau "ring" en sens unique avec le pont du Guit. Le fonctionnement en sens unique par les deux ponts pour les véhicules particuliers permettra de libérer de la place sur le pont du Guit pour réaliser une piste cyclable en double sens. Ainsi les deux ponts seront circulables par les vélos dans des conditions sécurisées et en double sens. Les voies réservées au bus en double sens ont bien vocation à se poursuivre sans interruption depuis la rue Amédée St Germain à proximité sur la voie qui longe les voies ferrées, puis elles traversent le pont de la Palombe et continuent sur la rue des Terres de Bordes jusqu'au quai de Paludate et se poursuivront sur le pont St Jean et sur l'avenue Joliot Curie rive droite (ligne Campus/Bassens). Le Pont de la Palombe s'inscrit dans une évolution globale des circulations du secteur, avec le Pont du Guit (ce qui permet donc d'obtenir la lettre O), ce qui devrait permettre d'améliorer les conditions actuelles de circulation dans le secteur, problématiques à certaines heures. |
| Projet urbain | ZAC Saint-Jean Belcier | Si la vision exposée paraît très réfléchie pour ce qui concerne la logique intrinsèque de ces nouveaux quartiers, comment anticipez vous la cohabitation avec les anciens quartiers (qui n'ont pas attendu ces projets pour exister) qui se voient imposer cette nouvelle démesure urbaine ? cf. le long de la rue amédée st germain ou déjà des immeubles plus de 9 étages sont en construction | L'EPA est attentif aux transitions entre les quartiers existants et les nouvelles constructions, via le traitement des espaces publics et la hauteur des constructions. Il y a ainsi un épannelage progressif pour permettre la transition. Les nouveaux quartiers sont développés pour compléter le maillage urbain tout en étant en relation avec les quartiers existants, notamment pour améliorer l'accès aux services et commerces du quotidien. Le quartier Amédée Saint Germain a été conçu pour s'ouvrir sur le Sacré Coeur avec de nombreuses liaisons piétonnes, tout en densifiant le tissu urbain. Sur Amédée centre, les hauteurs des constructions ont été dimensionnées par pallier progressif et en s'appuyant sur le dénivelé naturel du site (-4 mètres par rapport à la rue). La rue ASG est élargie de 4 m pour éloigner les nouvelles construction des maisons existantes du côté Sacré coeur ce qui permet aussi de planter des arbres tout le long des nouvelles construction. Ces dernières sont en grande majorité de niveau R+4 (RDC + 4 étages) avec un immeubles en R+5 à l'angle de la rue des Echoppes et un autre en R+6 à l'angle du passage Billaudel. Les immeubles en R+8 et R+9 et un en R+10 sont en contre bas de la rue Amédée au coeur du quartier ou au pied du Pont de la Palombe. Le nouveau quartier apporte également une offre de services, de commerces et d'espaces publics (jardin du Sacré Coeur, place des Citernes) aux habitants des quartiers anciens. |
| Espaces verts | Secteur de l'Opération d'intérêt national | 50 hectares d'espaces verts sur 738 hectares de l'opération. Cela correspond à 6,7% d'espaces verts. Ce n'est pas beaucoup. S'il est judicieux d'avoir des espaces verts de proximité, n'aurait il pas été intéressant, au delà du parc d'Ars, d'avoir un véritable jardin public à l'égal du Parc Bordelais, plutôt que des parcs linéaires longés par des immeubles de grande hauteur (voir fig 22) ou par des voies de circulation (Descas) ? | Sur les 738 ha de l'OIN, seulement 250 ha sont mutables. 20% d'espaces verts publics (donc hors coeurs d'îlots privés) sont ainsi aménagés sur les projets urbains menés par l'OIN. Les aménagements rive droit permettront en particulier la mise en réseau de près de 25 ha d'espaces verts, incluant les Berges, le Parc Eiffel et la Voie Eymet. |
| Déplacements, mobilité, stationnement | ZAC Saint-Jean Belcier | Sur les parkings de stationnement mutualisés, avez-vous un retour sur le fonctionnement ? Sont-ils bien utilisés ? Pouvez-vous préciser le dispositif ? | Sur le stationnement, l'un des axes les plus importants de l'action conduite sur l'opération Bordeaux Euratlantique est la mutualisation des places nécessaires aux résidents et aux actifs du territoire au sein de grands parkings également ouvert au public pour permettre aux visiteurs de se garer. Ainsi, chaque quartier du territoire dispose au moins d'un parking mutualisé. Cette mutualisation permet d'éviter la multiplication des parkings sous ou au rez-de-chaussée de chaque bâtiment donc d'y installer à la place des commerces, services ou équipements qui donnent vie aux quartiers, ainsi que de réduire le nombre de places sur l'espace public. Etant donnée la mixité de programmes sur chaque quartier, la mutualisation des places présente un second avantage : comme les habitants et les actifs n'utilisent pas le parking au même moment de la journée et de la semaine, les mêmes places peuvent être prises successivement par des usagers différents. Aujourd'hui, on ne peut pas considérer que les parkings fonctionnent normalement car tous les programmes n'ont pas encore été livrés. Les retours d'expérience restent donc encore très partiels. |
| Qualité de construction | ZAC Saint-Jean Belcier | Monsieur Villatte vous parlez de constructions bois....Elles sont où ??? on ne voit que du béton.... | L'appellation "construction bois" désigne des immeubles en structure bois, ce qui est le plus efficace pour diminuer le bilan carbone des construction. Le bois n'est donc pas apparent. Les immeubles Perspectives, Hypérior sont des premiers exemples. L'ensemble du quartier d'Armagnac Sud sera construit sur le principe de construction à structure bois majoritaire. |
| Projet urbain | ZAC Saint-Jean Belcier | Il s'agit plus d'un avis. Merci pour votre présentation. La ZAC n'est qu'au début de son essor si je comprends bien. Je trouve que vos photos et les cartes ne témoignent pas de la réalité du paysage en train de se faire sous nos yeux, paysage constitué de tours immenses en construction et sans espaces verts d'envergure. Le bâtiment patrimoine de la SNCF qui est en photo en couverture de votre présentation est bien isolé dans l'effervescence des tours. Quand je traverse ce quartier en voiture ou en vélo, je ne vois que des tours à l'architecture médiocre. Pourquoi le bâtiment hideux derrière la Meca est plus haut que la Meca ? Pourquoi laisser construire une réplique de l'architecture de Mussolini ? La tour avec deux boîtes dont l'une bleue tient en équilibre c'est ridicule. Merci d'orienter davantage vos prochains projets vers du qualitatif et non plus du quantitatif. | Seuls deux immeubles de moyenne hauteur (50 m) ont aujourd'hui été construits. L'appréciation sur les architectures est par définition subjective. Il est néanmoins possible de noter que les projets font l'objet d'avis préalable de l'architecte des bâtiments de France et de l'architecte conseil de la ville de Bordeaux. Par ailleurs, compte tenu du temps séparant la conception des projets de leur réalisation, la charte architecturale conçue en 2016 par l'EPA en direction des opérateurs immobiliers va être visible de manière croissante dans les prochains mois. |
| Espaces verts | ZAC Saint-Jean Belcier | Bonsoir, j'aurai souhaité savoir comment vous comptez les m2 de "verdure" ? Par exemple un arbre planté dans une rue, un autre arbre dans une autre se soustrait il aux nombres de m2 totaux ? Comptez vous faire des toits ou des murs végétalisés qui se soustrairaient aussi des m2 totaux ? Svp merci | Les arbres isolés et les toitures végétalisés ne sont pas pris en compte. Seuls les espaces publics en pleine terre sont pris en compte. |

| | | | |
|--------------------------------|------------------------|---|--|
| Concertation | ZAC Saint-Jean Belcier | Démocratie locale : Les riverains ont découvert lors d'une visite de la maison du projet Euratlantique les constructions qui sont prévues sur les zones nord et sud qui ne figuraient pas dans les 1ères concertations. Les riverains déplorent un manque d'information générale alors qu'ils sont directement concernés. J'ai moi même demandé au directeur de l'Euratlantique par intérim, Monsieur Villate, de voir les plans et ce qui est prévu sur cette ZAC, on m'a donné la plaquette de présentation, un document de communication et je n'ai toujours pas eu accès au plan ! Une pétition signée par plus de 1000 personnes circule actuellement et transcrit ces préoccupations et demandes. Les riverains vont-ils être écoutés et leur demandes prises en compte ? Au vu des enjeux du projet je demande à ce que l'EPA Euratlantique et le maire de Bordeaux prennent leur responsabilités en suspendant la concertation et les constructions en attendant que le contexte sanitaire puisse permettre une véritable réunion publique en présentielle et une information transparente aux citoyens ! Nous ne sommes pas à 6 mois près et il est indispensable de stopper ce projet qui n'est pas au service de l'intérêt des citoyens et du territoire ! | Depuis 2010, différentes étapes de concertation sur la ZAC ont été organisées, notamment sur le quartier Amédée Saint Germain. Elles ont permis de préciser, de manière itérative, le parti d'aménagement en faisant figurer, à chaque étape, des possibilités de constructions sur l'ensemble du périmètre. La présente concertation a ainsi vocation à poursuivre cette démarche pour Amédée Saint Germain en précisant les orientations pour les espaces publics et les aménagements associés. |
| Qualité de construction | Amédée Saint-Germain | Dans les années 70 aussi on avait des promoteurs qui présentaient sûrement les cités comme des supers projets. Les premiers immeubles (construits derrière la gare) et ceux en cours (Amédée St Germain) ressemblent à jungles de verre et de béton, des immeubles d'habitation ressemblant à des usines ou à des gros cubes, des rues froides, des immeubles collés les uns aux autres sans lumière et avec prises de vent... Est-on en train de créer les futures cités-ghetto ? | L'ensemble des dispositions mises en œuvre - et détaillées lors des présentations introductives de la concertation - pour créer des quartiers vivants à taille humaine a justement vocation à éviter la construction de cités ghetto, notamment via le coté mixte et multifonctionnel, avec des services et équipements adaptés à la population et aux emplois accueillis. Comme cela a été rappelé dans le dossier de concertation, le territoire couvert par la ZAC est historiquement marqué par de nombreuses coupures et morcellements créés par des infrastructures lourdes. Le travail mené dans le cadre de l'opération d'intérêt national, notamment sur les espaces publics et la mise en réseau de futurs espaces verts qui sont présentés dans le dossier, a vocation à effacer ces coupures et à pleinement relier les quartiers de la ZAC à l'hyper-centre de Bordeaux. |
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | La pétition sur Amédée Sud a recueilli 1039 signatures à ce jour pour demander un espace vert et non du du béton. Quelle réponse fait M.le maire à ces signataires? | Votre question a été transmise à M.le maire de Bordeaux. La forme et la taille des espaces verts sur Amédée sud et nord seront naturellement l'un des principaux sujets d'échange avec les riverains lors des réunions dédiées à ces secteurs. |
| Autre (Projet urbain) | Saget | Dans le projet de la rue bordelaise que devient le beau château Descas? | Le château Descas n'est pas compris dans le périmètre de la ZAC. Il ne sera donc impacté. L'EPA travaille avec son propriétaire pour sa réhabilitation. La suppression de l'échangeur autoroutier et la création du Parc Descas permettront par ailleurs de le mettre en valeur. |
| Equipement publics | Amédée Saint-Germain | La création d'un espace sportif végétalisé pour l'école Francin Fieffe ou pour les autres usagers est indispensable, peut importe le secteur. Vous évoquez la connexion nécessaire avec le quartier Sacre Coeur, la réponse de Monsieur Vilatte n'est pas satisfaisante et ne va pas dans le cadre de la "concertation" Merci d'essayer de jouer vraiment le jeu | L'EPA n'est pas légitime pour s'exprimer sur des équipements publics en dehors de son périmètre, ce qui est le cas de l'école Francin Fieffé. Néanmoins, la réflexion sur l'insertion d'espaces sportifs, potentiellement végétalisés, en lien ou non avec les écoles, est tout à fait opportune et doit faire l'objet d'échanges spécifiques dans le cadre de la présente concertation. |
| Concertation | ZAC Saint-Jean Belcier | Quel est le niveau d'adhésion des habitants de ces quartiers existants à toutes ces extensions urbaines ? | Hors période sanitaire, les concertations régulières et l'ouverture permanente de la Maison du projet permettent un échange in itinere avec les habitants, anciens et nouveaux. Les remarques et propositions sont ainsi prises en compte en continu. |
| Espaces verts Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Pourquoi poursuivre dans une logique de construction obsolète face aux mutations actuelles de la société ? Les zones d'habitation et zones commerciales sont conçues selon un modèle ancien qui ne correspondent pas aux enjeux actuels de notre société, et surtout pas au besoin des habitants actuels et à venir de ce quartier. Arrêtez les constructions d'immeubles sur Amédée Nord et Sud, aménagez des parcs de pleine terre et jardins publics pour la population, réhabiliter les logements sociaux existants, conserver et réhabiliter les bâtiments existants (ASPOM pour les activités sportives qui doivent être maintenus et d'autres proposées). Conserver les halles sncf intéressantes et y expérimenter des activités pour les scolaires et le tout public | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude qui sont ouverts à la concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SCNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements déjà présents sur le quartier Amédée Saint Germain situés sur la partie SUD du quartier (foncier appartenant à la SNCF), ceux sont gérés par ICF (groupe SNCF). Nous vous invitons à participer à une des réunions consacrées à ce secteur en vous inscrivant sur notre site internet. |
| Projet urbain | ZAC Saint-Jean Belcier | Pas assez d'espaces verts au mètre carré. Quand j'entends que des responsables d'Euratlantique comparent la situation de la zone d'avant à maintenant. C'est nous prendre pour des imbéciles. Avant personne n'habitait donc forcément les espaces verts n'avaient pas besoin d'être aussi nombreux. Aujourd'hui des dizaines de personnes s'installent et vous vous voulez les parker comme des animaux d'élevage intensif!! | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SCNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Nous vous invitons à participer à une de ces réunions en vous inscrivant sur notre site internet. |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier. Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER : - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services. |

| | | | |
|---------------|----------------------|---|---|
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|---|------------------------|--|---|
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Projet urbain | ZAC Saint-Jean Belcier | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici mes observations / questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas faire profiter Bordeaux sud d'un véritable poumon vert en créant un parc qui serait le pendant au Jardin Public au nord de Bordeaux ? Cela répondrait aux normes de l'OMS sur le sujet (12 m² d'espace vert/hab dans une ville.) - Pourquoi ne pas profiter de ces terrains pour construire des infrastructures sportives répondant aux manques actuels des enfants qui ne peuvent pas, déjà aujourd'hui, suivre le programme scolaire en sport ? <p>Ajouter des nouveaux immeubles et habitants en si grand nombre ne fera qu'accroître les problèmes déjà existants et aura un coût social énorme sur le long terme pour la mairie et donc tous les bordelais.</p> <p>Merci de prendre d'écouter les habitants et véritablement modifier les futurs projets en conséquence. Il ne s'agit pas ici de répondre à des questions, continuer quand même à construire à tout va en se gargarisant d'avoir concerté au préalable.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Projet urbain | ZAC Saint-Jean Belcier | <p>Un des points les plus fréquemment mis en avant dans les communications d'Euratlantique est l'abondance de végétalisation (nombreuses plantations au niveau du sol). Toutefois, il est aisé des doubler (!) les surfaces végétalisées : dimensionner dès aujourd'hui le bâti pour qu'il puisse accueillir des toitures végétalisées franches (arbres et buissons), agréables à vivre et regarder, et pondérant les fortes chaleurs à venir. Ceci est techniquement très faisable si pris en considération dans les données d'entrée des calculs, ni ne s'oppose à la diversité des toitures traditionnelles bordelaises, venant au contraire la renforcer (s'agissant de bâtiments modernes, la seule alternative réside de toute manières dans des toitures sinistres accueillant les systèmes de climatisation...).</p> | <p>L'EPA partage ce constat et cette opportunité. D'un façon générale, les constructions intègrent des toitures végétalisées, avec des épaisseurs traditionnelles. Des toitures plus traditionnelles sont néanmoins parfois opportunes pour assurer une transition avec le bâti existant.</p> <p>Les toitures végétalisés n'ont volontairement pas été intégrées dans les calculs car elles ne font pas partie de l'espace public. La végétalisation réelle du quartier est donc supérieure à celle affichée.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|---|----------------------|--|---|
| Espaces verts Equipements Patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. <p>Merci de votre écoute citoyenne</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. <p>Merci de votre écoute citoyenne , habitante du quartier sacré cœur</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour,</p> <p>Suite aux quatre premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur, collectif d'habitants du quartier dont je fais partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|---|----------------------|--|---|
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour,</p> <p>habitante du quartier du Sacré Cœur, je souhaite, et d'ailleurs pour être plus exacte, ma famille et moi souhaitons que les projets en cours ne dénaturent pas plus notre quartier et n'accroissent pas les problèmes déjà existants.</p> <p>Nous regrettons l'absence actuelle de parc dans le sud de Bordeaux et plus généralement d'espaces verts, le jardin du Sacré Cœur prévu ne correspond en rien aux besoins et aux attentes des habitants du quartier notamment des familles avec enfants qui n'ont que deux petites aires de jeux sans verdure à "proximité". Ce n'est pas non plus le projet de micro forêt qui va résoudre ce problème, bien que nous en remercions la mairie, un peu est toujours mieux que rien...</p> <p>Nous ne pouvons qu'être inquiets de l'afflux de nouveaux résidents, de la bétonisation intensive, des véhicules qui vont s'ajouter dans un quartier déjà très peu aéré, ayant si peu d'espaces pour les enfants, de lieux de promenade pour les nombreuses personnes âgées et souffrant déjà d'une intense circulation due à la présence de la gare.</p> <p>Je ne pense pas avoir à revenir sur les recommandations de l'OMS, ni sur les taux de pollution des villes, ni sur la dégradation des conditions environnementales et climatiques.</p> <p>Je souhaite donc la création d'un parc de pleine terre d'un minimum de 2,5 hectares sur Amédée Sud, la conservation des 4 platanes encore plantés rue Amédée Saint Germain ainsi que la réhabilitation des immeubles HLM, l'arrêt des constructions sur Amédée Nord et Sud.</p> <p>De plus, il est absolument essentiel de respecter la vie de quartier existante et de la soutenir en conservant le bâtiment de l'ASPOM et de ses activités sportives ainsi que de conserver les Halles qui sont notre patrimoine en les transformant en lieu de partage et de rencontre polyvalent à la fois pour les scolaires et les habitants du quartier. Il est évident qu'ici l'enjeu principal est financier, hors la valeur d'un bien est rehaussée par la qualité de vie et par la réputation de son quartier. Nos intérêts devraient donc être communs à bien y réfléchir et nos demandes apparaître comme légitimes. En tant qu'habitant de ce quartier je contribue, nous contribuons amplement à en faire la publicité bonne ou mauvaise. Le bouche à oreille est aujourd'hui par la voix des réseaux sociaux un moteur puissant et rapide. Nous souhaitons donc pouvoir apprécier notre vie de quartier et ses aménagements et pouvoir ainsi donner envie à d'autres de s'y installer.</p> <p>Je vous remercie pour votre lecture et vous prie d'agréer mes sincères salutations.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Suite à la réunion du 2/02 dernier, je vous fait part de mes inquiétudes concernant l'avenir du quartier Amédée Saint Germain/Sacré Cœur.</p> <p>En effet, les espaces verts prévus dans le cadre du projet Euratlantique semblent bien modestes en regard des milliers de nouveaux habitants attendus dans le quartier et les constructions en cours laissent un sentiment d'oppression aux riverains. Bordeaux est très en retard sur les grandes métropoles françaises en matière de végétalisation urbaine et notre quartier en particulier a été identifié comme îlot de chaleur. La création d'une forêt urbaine rue Fieffé est une initiative louable mais dérisoire par rapport à l'artificialisation de plusieurs hectares qui auraient pu donner naissance à un véritable parc urbain.</p> <p>Par ailleurs, le collège de secteur est saturé (1000 élèves attendus à la rentrée 2021 pour une capacité de 800) et le nouveau collège ne sera pas opérationnel avant la rentrée 2023, c'est regrettable.</p> <p>Ainsi, dans l'intérêt sociétal et environnemental, je vous demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud - de réhabiliter les immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint Germain - de conserver le bâtiment de l'ASPOM et d'y maintenir les activités sportives - de créer un parc de pleine terre de 2,5 ha minimum sur Amédée Sud - de conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|---|----------------------|---|---|
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER, ou je déplore l'absence des représentants de la SNCF, ainsi que l'absence de réponse concrètes aux questions posées par les habitants du quartier, je vous prie de trouver ci dessous ma contribution avant les réunions de quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et le week-end. - Créer une crèche - Créer des équipements sportifs. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour,</p> <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour.</p> <p>A la suite des 4 premières réunions publiques concernant la concertation pour le projet Euratlantique/St Jean Belcier, voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week end. <p>Dans l'attente je l'espère d'une réelle concertation et d'une prise en compte de l'avis des riverains.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement de ces secteurs en termes d'espaces verts, d'équipements publics et autre feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de ces emprises, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et un réalisme économique.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF et sont destinés à leurs agents. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent techniquement en dehors du périmètre de la ZAC et ne sont donc pas touchés par le process de concertation et par des risques d'évolution. En revanche, il peut être pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, seuls deux bâtiments ont été démolis : l'atelier des roues, qui constitue aujourd'hui une frontière avec le quartier existant, démoli en totalité (élargissement du trottoir et ouverture du quartier) et la halle Amédée, démolie partiellement. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|---|----------------------|--|---|
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Madame, Monsieur, Pour donner suite à la réunion du 2 février dernier, je vous fais part de mes inquiétudes concernant l'avenir du quartier Amédée Saint Germain / Sacré Cœur.</p> <p>Les espaces verts prévus dans le projet Euratlantique seront insuffisant et les constructions en cours le long de la rue Amédée Saint Germain donne déjà un sentiment d'oppression.</p> <p>Notre quartier a été identifié comme îlot de chaleur, la création d'une micro-forêt rue Fieffé / Francin est une bonne initiative qui devrait se prolonger vers la création un véritable parc urbain.</p> <p>Par ailleurs, les inondations de ces dernières semaines devraient vous faire prendre conscience de la nécessité de diminuer les surfaces bétonnées au profit d'espaces vert.</p> <p>En outre, le collège de secteur est saturé (1000 élèves attendus à la rentrée 2021 pour une capacité de 800) et le nouveau collège ne sera pas opérationnel avant la rentrée 2023, c'est regrettable que ce ne soit la priorité du projet Euratlantique.</p> <p>Ainsi, dans l'intérêt sociétal et environnemental, je vous demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud - de réhabiliter les immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint Germain - de conserver le bâtiment de l'ASPOM et d'y maintenir les activités sportives - de créer un parc de pleine terre de 2,5 ha minimum sur Amédée Sud - de conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour, Notre quartier est en plein changement et nous souhaiterions qu'il y fasse bon vivre pour nous et nos enfants..... Quelques points essentiels importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Conserver les halles et les conserver en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Continuer à vivre en tant que quartier comme il y fait bon vivre actuellement.....</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour, Suite aux échanges pendant la réunion du 2 février dernier, je vous écris pour exprimer mon opinion et celles de ma famille sur l'aménagement en cours du quartier Amédée Saint Germain/Sacré Coeur, en tant que habitants du quartier Sacré Coeur (rue de Bègles).</p> <p>Étant donné le manque de place des parcs urbains dans la "ville de pierre", nous appuyons fortement la demande d'autres habitants du quartier de modifier les plans en cours pour inclure un parc ou espace vert d'une surface minimum de 2,5ha. Ceci semble indispensable pour éviter d'amplifier le problème des îlots de chaleurs bien identifié à Bordeaux, et même d'y apporter un remède durable. Nous pensons qu'une certaine densification urbaine, indispensable pour limiter l'étalement urbain, peut être menée en cohérence avec une politique de développement d'espaces naturels en ville.</p> <p>Nous saluons ainsi le projet de micro-forêt rue Fieffé, qui est une démarche à la fois efficace et symbolique pour ce changement de paradigme dans la conception urbaine. Ce projet montre qu'on peut redéfinir a posteriori un projet de quartier centenaire pour l'adapter aux nouvelles exigences environnementales. Le pendant évident et nécessaire de ce type de projet est l'action en amont lors du développement de nouveaux quartiers ! Sans cette dualité, les projets de retro-conception écologique à eux seuls ne sont pas à la hauteur des enjeux.</p> <p>Aussi, nous vous encourageons à agir avec détermination et efficacité pour aboutir à un quartier répondant aux exigences écologiques actuelles, et qui s'insérerait de manière heureuse dans le nouveaux tissu urbain en lien avec le projet plus global Bordeaux-Euratlantique.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques, voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud ; - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud ; - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain ; - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent ; - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Merci de l'attention que vous accorderez à ce message. Dans l'attente de mesures qui seraient profitables à tous.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|---|----------------------|---|---|
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Mesdames, messieurs,</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques, voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud ; - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud ; - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain ; - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent ; - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Merci de l'attention que vous accorderez à ce message.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Habitant du quartier depuis ma naissance et étant en accord avec les propositions et revendications du Collectif Amédée Sacré Cœur, je viens, par ce mail, exiger auprès de la mairie de Bordeaux, de Bordeaux Métropole et de la direction d'Euratlantique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'arrêt des constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud - la réhabilitation des immeubles HLM et la sauvegardes des 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain - la conservation du bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent - la création d'un parc de pleine terre de minimum 2,5 hectares sur Amédée Sud - la conservation des Halles et leur transformation en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end <p>Merci de votre attention</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|------------------------------------|----------------------|--|--|
| Mobilité Projet urbain | ZAC | Pourquoi ne pas faire des parkings enterrés ? | <p>Un parking en superstructure (non enterré), surtout lorsqu'il est mutualisé pour répondre aux besoins de bâtiments avec une bonne mixité d'usage (logements, équipements, bureaux...), a beaucoup d'atouts qui rejoignent les orientations de l'EPA en matière de mobilité, d'espaces publics ou d'économie, financière mais aussi de consommation de l'espace.</p> <p>Par la mutualisation, il permet en effet de générer du foisonnement, c'est-à-dire de permettre des occupations cumulées pour une même place ; par exemple pour des employés la journée et des résidents la soirée et le week-end. D'expérience, cela permet d'économiser jusqu'à 30% de places construites.</p> <p>De surcroît, si ce parking est ouvert au public (et s'il est bien placé), il permet de supprimer du stationnement sur l'espace public et d'affecter l'espace à d'autres usages (espaces verts, trottoirs etc.).</p> <p>Il existe par ailleurs des raisons techniques et financières objectives qui militent dans le sens des parkings en superstructure, notamment lorsque les sous-sols sont de mauvaise qualité (pollution, argile) comme cela peut être le cas sur Euratlantique. Il est ainsi extrêmement complexe et coûteux d'aller chercher des constructions en sous-sol. Dès qu'il est placé un niveau de sous-sol dans le secteur, la place de parking revient deux fois plus cher (30 000 € pour 15 000 € environ). Creuser plus profond revient ensuite à transférer les terres ailleurs, ce que cherche à éviter l'EPA dans le cadre des plans de gestion des terres excavées.</p> <p>Enfin, les parkings aériens permettent aussi de ménager l'avenir. Personne n'est en mesure de prédire l'usage de l'automobile dans 10 ou 15 ans. Si celui-ci se réduit, il sera alors possible de faire muter ces parkings en les transformant en autre chose : en bureaux, en logements etc.</p> <p>Il faut néanmoins préciser que tous les parkings ne peuvent pas être construits en aérien, au risque sinon que cela se fasse au détriment d'autres usages ou au prix d'une densité trop forte. L'EPA gère donc cet équilibre finement, quartier par quartier.</p> |
| Commerces, services Equipements | Amédée Saint-Germain | Quels sont les services et équipements proposés sur le quartier Amédée Saint-Germain ? | <p>Dans le quartier Amédée Centre, on retrouvera boulangerie, boucherie, superette et d'autres commerces de proximité, grâce à un encadrement des loyers imposé par l'EPA. Des cafés / restaurants, un bar à vin sont également attendus, notamment dans la "halle aux briques" restaurée. Ces commerces seront concentrés autour de la place publique créée autour des Citernes, place qui pourra également accueillir un marché hebdomadaire si la ville de Bordeaux en décide ainsi et des terrasses de cafés/restaurant.</p> <p>L'implantation d'activités médicales et paramédicales est également à l'étude.</p> |
| Espaces verts | ZAC | Pourquoi y a-t-il autant de vert dans les documents même pour signaler les espaces goudronnés (pont de la Palombe par exemple). Est-il bon de confondre dans un document de concertation à destination du grand public circulations et espaces plantés ? | <p>Afin de pouvoir vous répondre, pouvez-vous nous préciser à quel document vous faites référence ? Le pont de la palombe ne sera en effet pas végétalisé ; en revanche les accès piétons de part de d'autres du pont seront végétalisés (jardin du sacré cœur coté Amédée saint-Germain et Promenade des forges côté Armagnac), matérialisant ainsi une réelle liaison douce et verte entre les quartiers précités. Lors de la réunion publique du 6 février a été remarquée une erreur de représentation de la place Ferdinand Buisson, qui a fait l'objet d'un réaménagement sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Bordeaux à la fin des années 2000 et au début des années 2010, et qui n'est effectivement pas en pleine terre. Les autres espaces (jardin du Sacré coeur, jardin d'Armagnac, jardin de l'Ars, parc Brascassat etc.) sont tous en pleine terre.</p> |
| Mobilité Environnement | ZAC | La place des véhicules électriques monte en puissance et les bornes publiques et gratuites de recharge à Bordeaux sont encore rares, quand elles sont en fonctionnement. La métropole et l'EPA prévoient-elles d'installer des bornes de recharge pour voitures électriques sur le périmètre d'Euratlantique ? | <p>Des bornes de recharge pour véhicule électrique sont généralement prévues dans chaque parking en structure, notamment ceux ouverts au public. Une des stratégies de l'EPA étant de limiter les places en espace public, pour l'instant aucune borne extérieure n'est prévue. Cela pourrait néanmoins se faire dans le cadre du déploiement d'un maillage de stations en autopartage.</p> |
| Commerces, services Equipements | ZAC | Des commerces (boulangerie par exemple) sont-ils en projet ? | <p>A l'échelle de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique, le développement du commerce de proximité est une priorité. Afin de répondre aux besoins des habitants et des salariés dans chacun des quartiers, plusieurs polarités de commerces de proximité sont en cours de développement dont Amédée Saint Germain.</p> <p>Pour chacune d'entre elles, l'EPA Bordeaux Euratlantique mène une action pro-active afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser une grande partie des loyers des futurs commerces afin de privilégier l'installation de commerces de proximité et de commerçants indépendants, - de respecter un plan d'implantation imposant l'accueil de commerce de proximité répondant aux besoins des quartiers. <p>Ainsi sur la Rue de la Compagnie du midi on retrouvera boulangerie, boucherie, superette et autres services de proximité type. L'implantation d'activités médicales, paramédicales, commerces santé bien être est actuellement à l'étude. Le quartier Amédée Saint-Germain accueillera également des cafés, des commerces de restauration, un chai urbain avec bar à vin. Ces commerces de proximité seront implantés autour de la place publique qui prendra place aux pieds des anciennes citernes de la SNCF, emblématiques du quartier, qui seront réhabilitées.</p> |
| Projet urbain | ZAC | Dans l'opinion publique, est-ce que vous pensez qu'il n'y a pas une certaine contradiction où les gens veulent voir plus de parc, mais en même temps ne veulent pas qu'on construise en hauteur, alors que c'est les constructions en hauteur qui permettent d'avoir plus d'espaces verts à l'opposé des constructions basses qui contribuent à l'étalement urbain ? | <p>L'objet même des réunions publiques qui jalonnent une concertation comme celle que l'EPA conduit de manière volontaire depuis le 1er février est de débattre franchement de questions semblables à celle que vous rapportez. Ces réunions sont d'une part l'occasion de rappeler le souhait des collectivités locales à l'origine de la création de l'opération Bordeaux Euratlantique: rompre avec un modèle fondé sur l'étalement urbain, générateur de nombreuses nuisances, environnementales et sociales; et procéder à réinvestissement public au profit de quartiers de Bordeaux sud, Bègles et Floirac longtemps restés en marge du centre-ville métropolitain. A Bordeaux, le déséquilibre entre nord et sud pour les espaces verts accessibles fait partie du diagnostic originel, qui explique le développement du jardin d'Ars et d'un maillage en espaces verts de proximité, détaillé dans le dossier. Ces réunions sont aussi, d'autre part, l'occasion à partir de plans d'aménagement de voir ensemble comment assumer une hauteur plus importante que le gabarit traditionnel de l'échoppe est effectivement un levier pour libérer davantage d'espace au sol et développer encore plus d'espaces verts de proximité.</p> |
| Espaces verts Projet urbain | ZAC | Quels enseignements tirez-vous de notre vote massif sur Euratlantique pour M. Hurmic ? J'ai actuellement vue sur le Parc Brascassat pas de béton demain j'aurais des tours en face. Ce projet sera-t-il modifié pour plus de vert conformément à ce que les bordelais ont exprimé ? | <p>La première partie de votre questionnaire est transmise à M. Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et président du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique. En ce qui concerne Brascassat, la requalification des espaces publics est en cours d'études, et concernera notamment la mise en valeur et l'extension du parc Brascassat existant, classé au PLU (EBC, espace boisé classé) dont la surface actuelle est de 6400 m2. Le projet prévoit un parc étendu à 2ha d'espaces plantés, avec 242 arbres au total (contre 91 aujourd'hui).</p> <p>La seconde partie de l'étude concerne la réhabilitation des résidences sociales (par leur propriétaire, le bailleur social Clairisienne). Les questions d'insécurité ont été évoquées, et partagées avec les différents partenaires, et le projet urbain intègre cette dimension, qui peut être traitée en partie par l'animation du parc (jeux, mobilier) et techniquement, par le renforcement de l'éclairage et la suppression de "recoins".</p> <p>Enfin le projet de construction (d'immeubles et non de tours) accueillera une programmation mixte (bureaux, commerces, pied d'immeuble, locaux d'activité, jardins partagés animés par une association d'agriculture urbaine..) et dont la diversité des usages est de nature à ouvrir et animer le quartier.</p> |

| | | | |
|---|-------------------------------|--|---|
| Mobilité Projet urbain | ZAC | Il semble que certains objectifs primordiaux seraient revus à la baisse. Pouvez vous nous rassurer ? fev 2012 "Les apports de la concertation" Treize parkings silo ou parkings imbriqués dans les bâtiments proposeront plus de 6 000 places de stationnement sur le quartier, sans compter les parkings de la gare. Ils seront conçus, pour certains d'entre eux comme des espaces de services avec conciergerie, éco-points, voitures et vélos en libre-service (VCub, AutoLib...). | Nous pouvons effectivement vous rassurer sur ce point. Le dimensionnement en place de stationnement est toujours conçu et contrôlé par l'EPA de manière à couvrir les besoins sans que ceux-ci ne se répercutent sur l'espace public. L'offre est très majoritairement localisée dans les parkings silos (qui sont toujours livrés en avance de phase) ou en structure (imbriqués dans des bâtiments). Par ailleurs un maillage de stations VCub et d'autopartage est prévu sur la ZAC en coordination avec Bordeaux Métropole et les opérateurs concernés. La stratégie en matière de déplacements et de mobilités est synthétisée de la page 35 à la page 39 du dossier de concertation consultable sur bordeaux-euratlantique.fr |
| Projet urbain | Belcier | Que compte faire la ville (propriétaire) de la salle Son-Tay et du "phénix" de Belcier (qui est un beau bâtiment patrimonial, mais en mauvais état et sous-valorisé) ? | Nous nous permettons de transmettre votre question à la municipalité. Néanmoins nous pouvons vous indiquer que le projet urbain conçu et mis en oeuvre dans le cadre de la ZAC ne prévoit pas de modifier le cœur historique de Belcier, dont fait partie la salle municipale Son Tay et le "phénix" |
| Projet urbain Mobilité, circulation | ZAC Berges | Quid des plans de circulations et des aménagements des rues & des espaces publics (et non privatisés...) ? Comment comptez-vous éviter que le quai de Paludate (et les rues adjacentes qui y débouchent) se retrouvent surchargés de circulations et voitures une fois le réaménagement des berges effectué ? | Bien que l'objectif soit de permettre un aménagement plus urbain, le réaménagement des Berges permettra de conserver 2 X 2 sens de circulation, et donc ne pas engendrer de report excessif sur les autres voies. Le projet d'aménagement dans son ensemble a fait l'objet d'études de trafic permettant de vérifier l'impact des modifications apportées, dans un contexte global de renforcement de la desserte en transport en commun (voir le dossier de la concertation à partir de la page 35) et de diminution de la place de la voiture. |
| Projet urbain Sécurité | ZAC Belcier et Paludate | Quand allez-vous enfin intervenir sur la rue de la Seiglière et l'« exploitation » des prostituées, jusqu'en journée au devant des écoles, de l'église, etc. (avec des sanitaires publics pl. F. Buisson qui servent d'indignes et terrifiantes « maison de passe », de même que le terrain adjacent à l'école et au MIN) ? | Il y a plusieurs projets d'aménagement sur la rue de la Seiglière, dont plusieurs projets immobiliers déjà en travaux L'EPA Bordeaux Euratlantique n'est toutefois pas compétent en matière de sécurité et de salubrité publique, bien qu'il se fasse fréquemment le relai des habitants et commerçants auprès de la municipalité et de la préfecture. L'achèvement du projet urbain dans un petit nombre d'années (réfection de la voirie existante, aménagement d'une nouvelle voirie et de nouveaux espaces publics, livraison des projets immobiliers, aménagement des berges de Garonne) devrait de facto conduire à "pacifier" les usages de la rue de la Seiglière, sans toutefois résoudre la question de l'exploitation humaine au profit de réseaux de proxénétisme à l'échelle de la métropole. |
| Projet urbain | Min Belcier | Une interface entre le MIN et le quartier de Belcier est-il envisagé/envisageable pour les habitants et riverains : marché de produits régionaux, etc. ? | Nous avons bien pris note de votre proposition et vous invitons à participer aux ateliers qui seront consacrés au devenir du MIN, qui seront très prochainement fixés. RDV sur notre site internet, rubrique Actualités pour en savoir plus. |
| Projet urbain Commerces, services Equipements | Belcier | Pourquoi ne saisissez-vous pas plus l'intérêt, la qualité et la centralité de la place F. Buisson (et de la rue de la Seiglière), vivante notamment par ses écoles (+ brasserie) pour augmenter le vivre ensemble, apporter des améliorations, un marché, des petits commerces indépendants, notamment de bouche (plutôt que de créer d'autres places ou emplacements moins centraux, en pieds d'immeubles hauts qui « cernent » le vieux quartier de Belcier tels les camps romains entourant le village d'Astérix le Gaulois) ? | La place Ferdinand Buisson comporte en effet plusieurs commerces et restaurants apportant une animation de quartier. En l'absence de nouveaux projets immobiliers directement sur la place, il n'y a pas d'opportunités pour augmenter l'offre de commerce à cet endroit dans une proportion importante. Toutefois, l'arrivée d'autres commerces, volontairement concentrés autour de la place d'Armagnac, avec un objectif de rayonnement plus large, ne remet pas en cause cette centralité de quartier, dont l'attractivité sera encore renforcée par la requalification de plusieurs voies qui y mènent (rue de la Seiglière, place Bac Ninh /rue Son Tay). Par ailleurs, hors période de crise sanitaire, la place Ferdinand Buisson fait régulièrement l'objet d'animations (festival Belcier un quartier qui bouge, fête des écoles, cinéma en plein air, etc.). Concernant la rue de la Seiglière, le programme "Coeur de Garonne" situé à proximité immédiate de la place (en cours de travaux), comporte plusieurs locaux à RDC susceptibles de contribuer à l'animation de l'espace public (notamment une crèche). |
| Mobilité | ZAC | On est d'accord que les nouvelles infrastructures cyclables sont parfois des contre-exemples Armagnac ? Avez-vous des contacts avec les assos vélos ? | Pouvez-vous nous préciser les difficultés que vous rencontrez rue d'Armagnac ? Ou place d'Armagnac certainement, dans l'attente de l'achèvement des travaux de réalisation de la place ? Nous avons par ailleurs des contacts avec Vélocité. |
| Mobilité, circulation | Amédée Saint- Germain | Quels aménagements routiers prévoyez vous afin d'éviter que les voitures empruntent les petites voies de circulation résidentielles du quartier Amédée Saint Germain, notamment les rues Faidherbe, de Nérac, d'Aubidey ? Il ne faudrait pas que ces voies deviennent des voies de délestage lorsque les axes principaux sont chargés de voiture. Comment allez vous garantir le maintien de la tranquillité et le calme de ces quartiers ? | Une nouvelle voie sera bientôt créée "la rue des Ateliers", afin de délester la rue Amédée Saint-Germain et les rues adjacentes. Cette nouvelle rue permettra de rejoindre le pont de la Palombe et les quartiers Armagnac et Belcier directement, sans emprunter la rue Amédée ou les petites rues du quartier du sacré coeur. Elle sera ouverte aux bus, voitures et vélos. |
| Mobilité, stationnement | ZAC | Bonsoir Pouvez-vous me dire où sont prévus les parcs d'échanges ? Merci | Si votre question concerne les parkings relais (P+R), Bordeaux Métropole, dont c'est la compétence, a pour politique de les localiser à proximité de la Rocade, en cohérence avec le développement des lignes de tramway notamment. Au sein de la ZAC Saint-Jean, la politique de développement de parkings accessibles au public mutualisant les usages (pour les riverains, les employés et les visiteurs) est décrite de manière détaillée dans le dossier de concertation (pages 35 à 39), consultable sur notre site bordeaux-euratlantique.fr |
| Mobilité, déplacements | ZAC | Qu'est-il prévu comme traitement pour le pont "en U", reliant Belcier/Paludate au cours de la Marne et à la future rue Bordelaise (dont je me réjouis, y compris de ses récentes évolutions - positives) : mise en sens unique permettant de réserver 1 voie aux circulations douces (piétons, vélos etc.) ; dédié aux seules mobilités douces ? | Le Pont en U (tablier) sera requalifié en vue de faire la part belle aux circulations vélo et piéton. Le pont actuellement en double sens sera aménagé en sens unique entrant de Belcier vers la Gare, ce qui permettra la création de larges trottoirs et de pistes cyclable unidirectionnelles dans chaque sens. Les places de stationnement existantes sur le pont seront supprimées. |
| Mobilité, sécurité | Quartier de l'ARS | Bonjour, avez-vous pu échanger avec la métropole et la mairie à propos de l'accès à l'école Simone Veil, durant les travaux du pont SV ? Pouvez-vous nous confirmer qu'un accès sécurisé et de taille suffisante sera préservé pour les parents habitants le boulevard JJB ? Merci | Nous avons échangé avec les parents d'élèves de l'école Simone Veil, ainsi qu'avec la directrice, avec notamment une intervention au cours du dernier conseil d'école en mars. Les services de la ville sont également sensibilisés et échangent avec la direction du groupe scolaire sur ce sujet. |
| Autres | ZAC | Pourquoi ne pas profiter de ces réaménagements de quartiers "homogènes" pour redécouper les périmètres des Mairies de Quartier ? | La sectorisation des mairies de quartier ne relève pas des compétences de l'établissement public d'aménagement, nous transmettons naturellement votre proposition à la municipalité. |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint- Germain | Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) : - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent |

| | | | |
|--|----------------------|--|--|
| Espaces verts, Mobilité, Environnement | ZAC | En plus des espaces verts et des pistes cyclables, quelles sont les ambitions environnementales de l'opération? Je pense notamment au secteur du bâtiment. Merci | <p>Votre question est assez vaste et recouvre plusieurs modes d'action</p> <p>A un premier niveau, l'opération vise, par sa localisation en centre-ville et son niveau de desserte en transports, à limiter les déplacements, baisser la part modale de la voiture individuelle et éviter l'artificialisation des sols en zone péri-urbaine.</p> <p>En termes de conception des espaces publics, la recherche de désimperméabilisation, qui comprend la réalisation d'espaces verts, et la plus grande place accordée aux modes de transport alternatifs permet en effet au projet d'être résilient : gestion des eaux pluviales, régulation des inondations par la Garonne, préservation de la biodiversité, îlots de fraîcheur, impact sur la santé...</p> <p>Concernant les bâtiments, réalisés par les promoteurs, l'EPA exige et contrôle (avec pénalités) des éléments permettant le moindre impact carbone en travaux et en exploitation de ces immeubles : raccordement au réseau de chaleur urbain, certification haute qualité environnementale niveau excellent, promotion de la construction bois et labellisation bâtiment bio-sourcé, expérimentations E+C- etc. Ces engagements vont bien au-delà de la norme. Sur tout, depuis dix ans maintenant, l'EPA promeut dans le cadre de cette opération d'intérêt national le développement de la construction bois, véritable puits de carbone. Bordeaux Euratlantique est en la matière l'opération la plus avancée en France sur la construction bois.</p> <p>De manière générale, vous pouvez découvrir une synthèse de nos ambitions environnementales dans la publication "Retour d'expériences 2010-2019, innovations et bonnes pratiques sur le territoire de Bordeaux Euratlantique", disponible sur notre site web.</p> |
| Espaces verts, Projet urbain | ZAC | Combien de m2 d'espace vert nouveaux par nouveaux habitants ? combien de m2 d'espace vert par total habitant (nouveaux + anciens) ? combien de M2 d'espace vert rapportés aux nouveaux m2 construits ? | <p>Les éléments que vous demandez sont pour partie décrits dans le dossier de concertation, disponible sur notre site web, notamment de la page 29 à la page 32. Votre question appelle par ailleurs une remarque liminaire : de quels espaces verts parle-t-on ? Dans le cadre de l'opération d'intérêt national le décompte est fait des espaces verts publics accessibles et de taille notable (plus de 1000m²) afin de mettre en évidence les espaces verts qui ont un réel usage pour tous les habitants, en cohérence avec la méthodologie retenue par l'organisation mondiale de la santé. Cela implique que ne sont comptés ni les espaces verts privés, qui représenteront à terme une surface équivalente, ni les micro-espaces de type noues, cheminements plantés et arborés etc. Pour rappel, le total à ce titre pour la zone agglomérée de la ville de Bordeaux est d'un peu plus de 8,58 m² par habitant avant Euratlantique et non 28m² comme souvent évoqué ; ce dernier chiffre compte en effet les cimetières, les terrains de sport, les alignements d'arbre, les toitures végétalisées etc.</p> <p>Cette précision étant faite, nous arrivons sur la ZAC Saint-Jean Belcier, dans l'état d'avancement des projets, à un peu plus de 10,5 m² d'espace vert accessible créé par nouvel habitant, ce qui portera à 9,8 m² le total d'espace vert par habitant en ajoutant les habitants et les espaces verts existants (contre moins de 4 m² par habitant en moyenne sur Bordeaux sud avant le lancement de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique).</p> <p>La surface d'espace vert accessible créée sur la ZAC est de 13,43 hectares, soit 15,84 au total. Les espaces vert accessibles représenteront 11,6% de la superficie de la ZAC, contre une moyenne de 7,6% à l'échelle de la ville de Bordeaux.</p> <p>Il faut enfin noter que ces totaux ne comptabilisent pas les éventuelles surfaces créées sur les secteurs d'Amédée Saint-Germain nord et sud qui viendraient améliorer les chiffres globaux.</p> |
| Déplacements, Mobilité, | ZAC | Au vu des travaux va t il y avoir plus de circulation automobile dans le quartier ? | <p>Les études menées intègrent une modélisation des circulations, sur la base des modèles de Bordeaux Métropole qui permettent de prendre en compte l'ensemble des évolutions de l'agglomération. Cette modélisation montre une augmentation faible des déplacements en voiture d'ici 2030, liée à l'augmentation du nombre d'habitants et d'emplois mais fortement limitée par l'augmentation substantielle des offres en matière de transports en commun (grâce par exemple aux 2 nouvelles lignes de bus en site propre transitant par la gare Saint-Jean, d'une part la ligne entre le campus universitaire en rive gauche et Bassens en rive droite, d'autre part la ligne reliant Saint-Aubin du Médoc à Floirac, via le cours de la Marne) et de circulation en vélo, grâce au développement marqué des pistes cyclables, dont certaines relevant "d'autoroutes à vélo" (réseau express vélo). La création d'un nouveau franchissement des voies ferrées par le pont de la palombe doit permettre de délester l'infrastructure existante, le pont du Guit et ses abords. Par ailleurs, des propositions ont été formulées pour fluidifier certains carrefours en optimisant notamment les cycles de feu (carrefour d'Armagnac en particulier).</p> |
| Commerces, services Equipements | Amédée Saint-Germain | Est il possible de développer du commerce de proximité dans le quartier Amédée Saint Germain (supérettes, boulangerie, boucherie, restauration...) | <p>A l'échelle de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique, le développement du commerce de proximité est une priorité. Afin de répondre aux besoins des habitants et des salariés dans chacun des quartiers, plusieurs polarités de commerces de proximité sont en cours de développement dont Amédée Saint Germain.</p> <p>Pour chacune d'entre elles, l'EPA Bordeaux Euratlantique mène une action pro-active afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser une grande partie des loyers des futurs commerces afin de privilégier l'installation de commerces de proximité et de commerçants indépendants, - de respecter un plan d'implantation imposant l'accueil de commerce de proximité répondant aux besoins des quartiers. <p>Ainsi sur la Rue de la Compagnie du midi on retrouvera boulangerie, boucherie, superette et autres service de proximité type. L'implantation d'activités médicales, paramédicales, commerces santé bien être est actuellement à l'étude. Le quartier Amédée Saint-Germain accueillera également des cafés, des commerces de restauration, un chai urbain avec bar à vin. Ces commerces de proximité seront implantés autour de la place publique qui prendra place aux pieds des anciennes citernes de la SNCF, emblématiques du quartier, qui seront réhabilitées.</p> |
| Equipements et services | Amédée Saint-Germain | Qu'est il prévu pour l'ASPOM (salle multisports) qui est un équipement essentiel du quartier ? | <p>Les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC ; ce patrimoine est situé dans le périmètre de réflexion de la SNCF, propriétaire des terrains. Bien qu'ils ne soient pas directement concernés par la mise à jour de la Zac (hors périmètre), l'Epa a sensibilisé la SNCF à la question de son devenir au sein du quartier. Les réunions de concertation sont l'occasion d'échanger et d'étudier la revalorisation de cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> |
| Mobilité, sécurité | ZAC | Quand les travaux offriront une alternative pour les vélos et moins de "Cyclistes : pieds à terre !" ? | <p>Nous sommes conscients de l'impact des travaux, notamment pour les piétons et cyclistes. Sachez que nous faisons tout notre possible, avec les maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux pour que ces chantiers se réalisent dans de bonnes conditions pour tous, en garantissant la sécurité. Toutefois, il arrive que ponctuellement, et en fonction des secteurs, certains accès soient difficiles à maintenir ou préserver, mais cela est temporaire.</p> <p>Le schéma de nouveaux aménagements cyclables créés par l'EPA est ambitieux. Vous pouvez le consulter page 37 du dossier de concertation. Sa réalisation est néanmoins phasée et suit le calendrier de livraison des espaces publics. Aujourd'hui une piste est livrée entre le rond-point du pont du Guit et les quais, le long des rues des Gamins et des Maraîchers. Sont en cours de réalisation les pistes sur le pont de la Palombe et sur les berges entre le pont Saint-Jean et le pont Simone Veil. A ces aménagements dédiés, il faut ajouter les voies de bus en site propre que pourront bientôt emprunter les cycles comme la rue des Terres de Borde ou la rampe Amédée Saint-Germain. Enfin, la livraison du pont de la Palombe en 2022, permettra de réaliser une piste cyclable sur le pont du Guit. A court terme, les grands axes cyclables sécurisés permettant de relier la ZAC et de la traverser seront ainsi livrés.</p> |
| Patrimoine | Amédée Saint-Germain | Que vont devenir les ateliers sur amédée et pourquoi les démolir alors qu'ils devraient être sauvegarder? | <p>Une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur de bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires verront le jour. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services, principalement autour de la halle aux briques. Les arches sur lesquels sont jugés des citernes ont été classés (c'est-à-dire protégés patrimoniallement) à l'initiative de l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique.</p> |

| | | | |
|---|----------------------|--|--|
| Projets urbain, Mobilité | ZAC | Bonsoir, la ZAC de Belcier intègre des bureaux, des commerces mais aussi des logements. Pensez-vous que les infrastructures seront suffisantes pour ne pas engendrer de bouchons supplémentaires (je ne parle pas de les faire disparaître mais de limiter) ? Les voies bus/vélo permettent de limiter l'usage de la voiture mais cette dernière reste un transport individuel indispensable pour beaucoup de ménages. S'il y a plus d'habitats alors il y a plus de voitures. | <p>Les études menées intègrent une modélisation des circulations, sur la base des modèles de Bordeaux Métropole qui permettent de prendre en compte l'ensemble des évolutions de l'agglomération. Cette modélisation montre une augmentation faible des déplacements en voiture d'ici 2030, liée à l'augmentation du nombre d'habitants et d'emplois mais fortement limitée par l'augmentation substantielle des offres en matière de transports en commun (grâce par exemple aux 2 nouvelles lignes de bus en site propre transitant par la gare Saint-Jean, d'une part la ligne entre le campus universitaire en rive gauche et Bassens en rive droite, d'autre part la ligne reliant Saint-Aubin du Médoc à Floirac, via le cours de la Marne) et de circulation en vélo, grâce au développement marqué des pistes cyclables, dont certaines relevant "d'autoroutes à vélo" (réseau express vélo). La création d'un nouveau franchissement des voies ferrées par le pont de la palombe doit permettre de délester l'infrastructure existante, le pont du guit et ses abords. Par ailleurs, des propositions ont été formulées pour fluidifier certains carrefours en optimisant notamment les cycles de feu (carrefour d'Armagnac en particulier).</p> <p>Sur la relation directe entre densité et croissance de l'automobile, il est clair que les changements de comportements et d'usages qui sont observés depuis plusieurs années déjà et qui sont amenés à se poursuivre font qu'il n'y a pas de proportionnalité: à Bordeaux, le "taux de motorisation des ménages" baisse sensiblement et de manière continue. De même, il est constaté que les entreprises qui viennent s'installer à proximité de la gare Saint-Jean, qui est le noeud de transports en commun le mieux desservi de toute la région Nouvelle-Aquitaine, voient pour leurs employés la part modale de la voiture diminuer drastiquement au profit des transports en commun et du vélo.</p> |
| Mobilité, stationnement | ZAC | Est il prévu de revoir la tarification des parkings mutualisés qui aujourd'hui ne sont accessibles qu'aux habitants disposant de moyens substantiels ? | La tarification des parkings est fixée par les exploitants (public, comme la régie Bordeaux Métropole, MetPark, ou privés). Nous transmettons votre sollicitation à Bordeaux Métropole. |
| Equipement | Amédée Saint-Germain | Quel avenir pour le bâtiment équipement sportif de l'Aspom rue Amédée st Germain? | Même si l'ASPOM (bâtiment de l'ancien économat) est en dehors de la ZAC Saint-Jean Belcier, nous pouvons vous indiquer que le parti pris de la SNCF est de conserver ce bâtiment et de déterminer, dans sa réflexion globale sur l'ensemble du quartier Amédée Saint-Germain, les conditions et moyens qui doivent lui permettre de le rénover et de l'ouvrir davantage sur le Sacré Coeur et sur Amédée Saint-Germain. |
| Mobilité, déplacements | ZAC | Merci pour cette présentation pédagogique. Bordeaux Métropole n'a plus de capacité de stockage pour de nouveaux bus. Malgré la création de site propre, l'arrivée de 13 000 habitants et 20 000 emplois se fait sans aucune augmentation de l'offre de transport, ou du moins de manière non synchronisée. La modification du dossier de la ZAC ne me semble pas répondre à cet enjeu primordial. | <p>Bordeaux Métropole étudie actuellement la création d'un nouveau dépôt de bus, sur la rive droite dans le périmètre de l'OIN. L'enjeu est de permettre un accroissement significatif de l'offre à la livraison du pont Simone Veil, qui constituera une étape majeure pour le développement des transports en commun, notamment de rive à rive.</p> <p>En ce qui concerne la ZAC Saint-Jean Belcier, il faut d'abord signaler qu'elle est aujourd'hui déjà très bien desservie : gare Saint-Jean, trams C et D, lignes de bus 1, 9, 10, 11 et 31, réseau de bus inter-urbains, TER. L'arrivée à terme de 13000 habitants et 20000 emplois, sur les 7 quartiers de la ZAC, se fait progressivement et plusieurs projets permettent de répondre à cet accroissement démographique dans de bonnes conditions, en coordination avec Bordeaux Métropole compétent en matière de transport urbain : le BHNS Saint-Aubin - gare (2024) puis vers Floirac (2025) accroît sensiblement à court terme la desserte du territoire par le nord (en comparaison de la ligne 1 actuelle) et depuis la rive droite, la meilleure insertion urbaine des lignes (création de sites propres, comme sur le secteur Amédée Saint-Germain, le pont de la palombe, la rue des terres de borde, le pont Saint-Jean et le boulevard Joliot-Curie pour la ligne reliant le campus universitaire à Bassens) les rend plus attractives et permet d'attirer plus de voyageurs sur des lignes ayant aujourd'hui des réserves de capacité (notamment la ligne 10, à horizon 2023) et, enfin, la montée en charge progressive du RER métropolitain (entre aujourd'hui et 2028) permet d'éviter à terme un certain nombre de flux entre le centre de Bordeaux et sa périphérie.</p> <p>Les modélisations de trafic et de report modal sur la ZAC montrent d'ailleurs que le déploiement du schéma d'aménagement (pistes cyclables, sites propres) et la mise en service des lignes permettent l'accueil de population et d'emplois sur le périmètre de la ZAC Saint Jean Belcier avec un report modal comparable à celui du centre-ville et une maîtrise de la congestion routière.</p> |
| Projet urbain, Mobilité | Berges de Garonne | Pour ce dernier projet (réaménagement des berges), sait on quels types d'aménagement seront prévus ? | <p>L'aménagement des Berges permettra dans un premier temps de pacifier la circulation automobile en passant d'un aménagement autoroutier à un aménagement plus urbain de type "parkway" : tracé moins rectiligne et largeur de files réduites pour ralentir la vitesse, aménagement de stationnements le long des voies... Les nouvelles voies seront rapprochées du parvis Corto Maltese et éloignées de la Garonne. Le nouveau "parc des Berges" est constitué de tout cet espace alors libéré, avec les aménagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piste cyclable (REVE) - large promenade piétonne - végétalisation importante et plantation d'arbres. <p>Plusieurs aménagements et équipements spécifiques viendront ponctuer ces 1,5 km de promenade dans les parties les plus larges : ombrière, tables de pique-nique, bancs, espaces sportifs (demi-terrain de basket 3 contre 3, 3 tables de ping-pong, agrès en plein air "street work-out"), ainsi qu'un espace d'activité polyvalent équipé d'une estrade et d'une borne électrique (pour une sonorisation dédiée à une activité danse, gym en plein air...)</p> <p>Plusieurs traversées piétonnes généreuses et confortables permettront de rejoindre les Berges depuis le parvis Corto Maltese.</p> |
| Equipements et services | ZAC | Je n'ai pas bien compris si le projet PISCINE est bien maintenu, si oui à quelle échéance ? ET est ce que la piscine de la Benauge(Galin) sera bien toujours en service? | La municipalité a renoncé en 2014 au financement de la piscine publique inscrite au programme des équipements publics de la ZAC Saint-Jean Belcier. Afin de tenter de maintenir cette offre de service aux riverains, l'EPA travaille depuis lors sur le développement, quai de Paludate, d'une piscine qui serait exploitée par l'UCPA, avec des tarifs d'accès au bassin de natation régulés. Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison fin 2024 / début 2025. Concernant la piscine Galin, qui relève de la gestion de la ville de Bordeaux, nous vous invitons à vous rapprocher de la municipalité |
| Equipements et services | ZAC | La transformation de la piscine publique en piscine UCPA garantit-elle le même service au public dans une ville qui manque cruellement de ce genre d'installation ? | La municipalité a renoncé en 2014 au financement de la piscine publique inscrite au programme des équipements publics de la ZAC Saint-Jean Belcier. Afin de tenter de maintenir cette offre de service aux riverains, l'EPA travaille depuis lors sur le développement, quai de Paludate, d'une piscine qui serait exploitée par l'UCPA, avec des tarifs d'accès au bassin de natation régulés. Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison fin 2024 / début 2025. Il y aura aussi des créneaux réservés pour les scolaires. C'est un engagement pris par l'UCPA dans la gestion de cette piscine. |
| Projet architectural, Construction bois | Amédée Saint-Germain | Le long d'Amédée Saint Germain, le bois n'est pour l'instant très présent ! le béton en revanche y est en revanche bien représenté... | Le quartier d'Amédée est en contact direct avec la Ville de pierre. Les matériaux de façade privilégiés sont les des matériaux minéraux dans des teintes claires en rappel de la pierre bordelaise. Les finitions et les façades des immeubles en cours de construction ne sont pas encore finalisées et une grande qualité d'exécution est exigée. La construction en structure bois est encore une technique peu développée aujourd'hui dans le BTP, qui a fait l'objet de projet test sur d'autres quartiers de la ZAC St Jean Belcier (projet Hyperion par exemple) avant d'être étendue dans les projets futurs. Cette technique n'a donc pas été développée sur le quartier Amédée Centre actuellement en construction. Elle le sera davantage dans les quartiers Amédée Nord et Sud dans l'hypothèse où des projets seraient mis au point sur ces secteurs. |
| Equipements publics et services | ZAC | Pourquoi mettre en place en priorité des infrastructures en vue d'anticiper l'arrivée des futurs habitants (ex : aménagement de parkings mutualisés) au lieu de mettre en place des infrastructures en priorité pour désengorger des infrastructures en souffrance des habitants déjà en place (ex : création d'un nouveau collège pour réduire la pression sur le collège Alienor d'Aquitaine) ? | Le programme des équipements publics de la ZAC traite les deux types de besoins. De manière générale, l'objectif de rééquilibrer le maillage en équipements et services au profit de Bordeaux sud et de quartiers béglais et floiracais est un des piliers de l'opération Bordeaux Euratlantique. Cela inclut le développement, entre autres, de crèches, d'écoles, d'un collège, d'une piscine, de commerces de proximité (place d'Armagnac, place des citernes à Amédée Saint-Germain, et en lisière du jardin d'Ars). Concernant le collège, il était initialement prévu, au début de la décennie passée, de développer un nouvel établissement au sein de la ZAC. Le conseil départemental s'est ensuite ravisé, avant de changer d'avis et de le reprogrammer. Les travaux ont débuté il y a quelques semaines et le conseil départemental indique que son ouverture est programmée pour la rentrée de septembre 2022. |

| | | | |
|---|----------------------|--|---|
| Equipement, services, commerces | ZAC | Est-il possible de revoir la Carte globale montrant tous les elements (parc, installations sportives, ecoles, etc...) | Vous pouvez consulter notre site internet : bordeaux-euratlantique.fr, où vous pourrez trouver plus d'information, notamment des cartes interactives. Le dossier de concertation contient également un certain nombre de cartes. Vous pouvez le télécharger ici : https://www.bordeauxeuratlantique.fr/fileadmin/mediatheque/Concertation/concertation_zac_BSJB/Modification_ZAC_SJB_dossier_concertation_vd.pdf |
| Espaces verts, Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Merci pour cette présentation et pour le dossier. Je réside sur le secteur Amédée Sud. J'ai bien compris que les aménagement sur les secteurs Nord et Sud étaient toujours à l'état de réflexion. Ce quartier manque aujourd'hui cruellement d'espace verts. Au regard du projet exposé, le "mail vert" seul ne pourra apporter une réponse à ce "point chaud" de Bordeaux. Comment comptez vous améliorer la création d'un véritable espace vert public au sein de ce secteur ? Quand pourrons nous disposer d'une vision plus précise du projet sur ce secteur ? Merci | La thématique du développement d'espaces verts nouveaux a été identifiée dans le dossier de concertation comme un des principaux enjeux, ce que confirment les échanges en cours dans le cadre de cette concertation. Dans l'hypothèse où la concertation préalable établirait un souhait partagé de mettre au point des projets sur ces secteurs, dans un cadre qui permettrait à la SNCF de faire muter les terrains sur lesquels son activité se déploie aujourd'hui, la forme de ces espaces verts serait un point central. Les préférences exprimées dans les premières réunions, qui se poursuivent, vont en effet vers des formes moins linéaires que le mail vert d'Amédée centre. Cela conduit naturellement à diverses hypothèses d'agencement du bâti autour de ces espaces verts. La réunion de synthèse programmée qui sera programmée avant le 8 avril (terme de la concertation préalable) établira la suite du processus. Avant cela, deux nouvelles réunions consacrées à Amédée sud et nord doivent être programmées prochainement, nous vous invitons à consulter bordeaux-euratlantique.fr pour en connaître les modalités précises et à y participer. |
| Projet urbain, Programmation, commerces et services | Secteur Saget | Concernant la rue Bordelaise, est-ce que vous aller privilégier les grandes enseignes ou laisser place à commerces locaux ? | Dans le cadre de l'autorisation d'exploitation commerciale obtenue par l'opérateur (APSYS) auprès de la commission départementale d'aménagement commercial, la programmation du volet commercial du projet global de restructuration du secteur Saget (création d'espaces publics, de logements, de bureaux) doit permettre à la fois de renforcer la satisfaction des besoins du quotidien (y compris en réintégrant la supérette et la pharmacie), non entièrement pourvus dans le secteur, de développer des surfaces dédiées aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, de s'adresser aux usagers de la gare Saint-Jean et de développer une offre complémentaire de celle du reste de l'hyper-centre, destinée à faire revenir dans Bordeaux intra muros des types de commerces qui l'ont désertée depuis plus de 30 ans en assurant le développement des zones commerciales de périphérie (puériculture, jardinage, bricolage, équipement de la maison, équipement sportif, notamment), grâce à des formats adaptés. Un comité des enseignes a été institué pour accompagner la mise au point de cette programmation, associant l'opérateur (APSYS), Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux, l'EPA ainsi que la CCI et la chambre des métiers. Le volet commercial du projet global de restructuration du secteur Saget (de la rue de Saget jusqu'à l'échangeur autoroutier) doit être affiné. |
| Equipements et services | Amédée Saint-Germain | Le quartier Amédée Saint Germain manque déjà d'un lieu multi culturel de proximité et l'augmentation du nombre d'habitants fera croître ce besoin. Où est-il possible d'envisager son implantation ? | La question que vous soulevez figure parmi les enjeux de la concertation ouverte sur les secteurs Amédée nord et sud et fait partie des sujets qui doivent être travaillés avec la ville de Bordeaux, compétente pour le développement des équipements culturels de proximité. |
| Mobilité, déplacements | ZAC / OIN | Un projet de transport en commun plus global est-il prévu avec le département et la région pour permettre aux non Bordelais de venir travailler sans leur voiture avec des délais presque similaires (embouteillage inclus) ? | La mobilité est une compétence métropolitaine et régionale. L'EPA y contribue en réalisant notamment un certain nombre d'infrastructures de type sites propres sur le territoire qu'il aménage et participe aux réflexions sur l'avenir du réseau. Il y a actuellement une grande convergence des acteurs pour mettre en place des lignes performantes, en termes de vitesse et de capacité pour relier le coeur de l'agglomération à sa périphérie, en s'inspirant de la ligne de bus Créon-Bordeaux. On peut citer également et surtout le projet de RER métropolitain ou le BHNS Saint-Aubin / gare qui ira à terme à Floirac voire à Bouliac et Artigues. Ces lignes permettront de relier les quartiers desservis plus rapidement que les lignes actuelles et d'aller connecter les villes périphériques pour l'instant mal desservies en transport en commun (entre-deux-mers, vallée de la Garonne etc.). La présence de la gare au coeur du projet est à ce titre un formidable atout. |
| Mobilité, déplacements | Amédée Saint-Germain | Bonsoir, Que pensez vous de la nouvelle pollution, du bruit et de la vitesse des voitures subit par les habitants de la rue d'Aubidey dans une zone prioritaire pour les piétons et cyclistes svp merci ? | Concernant l'impact de la mise en sens unique de la rue de Bègles, sur un périmètre extérieur à l'opération Bordeaux Euratlantique, nous transmettons votre question à la municipalité de Bordeaux. Pour ce qui relève des aménagements réalisés dans le cadre de l'opération d'intérêt national, le principe de l'aménagement de la voie nouvelle (la rue des ateliers) réalisée en bordure des voies ferrées, qui empruntera le pont de la palombe, est précisément de délester la rue Amédée Saint-Germain et le quartier du Sacré-Coeur du trafic de transit. |
| Projet urbain | Bègles, Hors ZAC | Bonsoir, Quand pensez-vous commencer l'étude du secteur de Bègles et des sécheries European 14 ? | Le secteur dit "Imaginer Bègles autrement" objet d'un concours European en 2014, n'est pas à ce jour, dans le périmètre à l'étude. Des réflexions sont engagées sur le secteur Bordet / Marcel Sembat, au débouché du pont Simone veil, qui ont fait l'objet d'un premier temps d'échange et de concertation avec les habitants en 2018-2019, 2020 ayant marqué une pause dans ce processus en raison d'une part de l'impossibilité de concerter en période électorale et des contraintes créées par la pandémie de covid19. Nous travaillons avec une maîtrise d'oeuvre urbaine et les collectivités à la définition d'un projet de plan guide reprenant le travail de ces ateliers. Il s'agit d'une première esquisse de projet urbain, que nous pourrions, commencer à partager avec les habitants d'ici nous l'espérons la fin de l'année 2021. |
| Projet urbain | MIN Belcier | une interface entre le MIN et le quartier de Belcier est-il envisagé/envisageable pour les habitants et riverains : marché de produits régionaux, etc ? | Le maintien du MIN au cœur de l'agglomération est un des grands principes de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique, posé par l'EPA et toutes les collectivités publiques. Ce principe étant garanti, l'amélioration de l'interface avec les voisinages est précisément l'un des sujets à débattre à l'avenir avec toutes les parties prenantes (habitants, régie du MIN, entreprises utilisatrices du MIN, Bordeaux Métropole qui est propriétaire du site, la ville de Bordeaux, l'EPA). Une réunion spécifique au MIN est organisée le vendredi 2 avril à 12h, au sein du MIN. Nous vous invitons à participer! |
| Commerces, services Equipements | ZAC | Bonsoir, lorsque nous avons acheté notre appartement, le promoteur nous a dit que'il y aurait plein de petits commerces (boulangerie, etc) le long de la rue des maraichers. (à la place du mur du MIN). Il devait aussi y avoir une piscine à la place de la piscine. Est-ce que cela se fera, ou a-t-il biaisé la vente ? Merci à vous pour ce live. | La majorité des commerces de proximité se situeront essentiellement sur la place d'Armagnac, qui se trouvera à 5 min maximum à pied du quartier de l'Ars. Il est également prévu des commerces, dont une superette, en tête du pont Simone Veil, à l'emplacement de l'ancienne concession BMW. La piscine quant à elle se situera sur le Quai de Paludate ; sa livraison est prévue pour fin 2024/début 2025. |
| Programmation, logements | ZAC | OU sont ou seront concrètement les logements sociaux? | Sur l'opération Bordeaux Euratlantique, l'objectif poursuivi par l'EPA est de programmer 35% de logements sociaux. La programmation est pensée à l'échelle de quartiers donc d'espaces relativement restreints, appropriables par leurs habitants, d'environ 300 m de rayon. Chacun de ses quartiers à vocation à être mixte tant dans les programmes (logements, bureaux, commerces, équipements, etc) que dans le type de logements développés afin de permettre à chacun selon ses moyens de se loger au coeur de l'agglomération. Ainsi, chaque quartier accueillera une part de logements sociaux, qu'ils soient locatifs (gérés par un bailleur) ou en accession sociale. Par ailleurs, les différents types de logements - sociaux ou non - peuvent se retrouver au sein d'un même ensemble immobilier. La mixité sociale se développe ainsi à une échelle fine, pour éviter les phénomènes de concentration dont les années 60 et 70 ont fait l'expérience. |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Bonsoir, Comment allez vous gérer la transition entre les logements et les rails (nuisances visuelles et sonores) sur le quartier Amédée Saint Germain ? Merci | Les immeubles qui se construisent le long des voies ferrées sont essentiellement des immeubles de bureau à l'exception d'un immeuble de logements. Concernant ce dernier, ce sont des parkings qui sont prévus sur les premiers étages le long de voies ; sur les niveaux supérieurs, a été mis en place un système d'accès par course à des logements traversants dans lesquels les pièces de vie (salon, salle à manger, chambres, terrasses) s'ouvrent uniquement du côté du coeur d'îlot. |

| | | | |
|------------------------------|----------------------------|---|---|
| Programmation, logements | ZAC ; Amédée Saint-Germain | qu'il n'y ait pas de logements sociaux ne doit pas occulter le fait que de nombreuses familles précaires sont déjà implantées ! Disposez vous de chiffres permettant de comparer les différents quartiers de bordeaux non pas en nb de logements sociaux, mais en nombre de familles précaires ? | Nous supposons que votre question porte sur le quartier du Sacré-Cœur. Il est difficile d'obtenir des données à une maille très fine. Elles sont par exemple disponibles sur le site de l'INSEE ou sur géoportail pour des grands périmètres. Sur l'ensemble de la commune de Bordeaux, le taux de pauvreté défini par l'INSEE est de 16% en 2018. Sur les quartiers de l'OIN, la part des ménages pauvres est comprise entre 18,5 et 32,6% selon les mailles de l'INSEE. Pour le Sacré-Coeur, elle est de 20,7 à 22,2%. Le quartier comporte donc une part de ménages pauvres légèrement supérieure à la moyenne bordelaise mais globalement plutôt dans le bas de la fourchette de l'OIN. Si l'on regarde maintenant le niveau de vie par an et par individu, la médiane se situe à 22 060 € à Bordeaux en 2015. Ce niveau de vie était en moyenne de 22 060 à 26 472 sur le Sacré-Coeur. Pour les quartiers bordelais de l'OIN, elle fluctue entre 12 119 et 26 472. Ce que l'on peut dire, c'est donc que le quartier du Sacré-Coeur est, d'un point de vue socio-économique, dans la moyenne haute de la ville de Bordeaux et dans le haut de la fourchette des quartiers de l'OIN. Il faut enfin rappeler que les logements sociaux permettent aux ménages les moins aisés de pouvoir se loger en cœur de métropole, dans des quartiers où les prix de l'immobilier et le niveau de vie moyen ont augmenté tendanciellement. |
| Programmation, logements | Amédée Saint-Germain | au vu du nombre de logements qui devraient voir le jour sur Amédée Saint Germain, à combien de % estimez vous le nombre de logements sociaux? par ailleurs, les batiments seront t ils mixés (propriétaires occupants/propriétaires privés bailleurs, et logements sociaux) et ce afin que la cohésion sociale se fasse au mieux. | La part de logements sociaux dans les quartiers aménagés dans le cadre de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique est de 35%. Cela concerne également Amédée Saint-Germain. Certains lots sont sous maîtrise d'ouvrage de bailleurs sociaux en directe tandis que d'autres accueillent une mixité de statuts des logements au sein de l'opération (mixité de logements sociaux, en accession sociale et en accession libre mais plafonnée). La mixité sociale est donc encouragée de manière très fine. |
| Commerces et services | Amédée Saint-Germain | comment s'intègrent dans le projet Amédée St Germain les commerces de proximité ? | Dans le quartier Amédée Centre, on retrouvera boulangerie, boucherie, superette et d'autres commerces de proximité, grâce à un encadrement des loyers imposé par l'EPA. Des cafés / restaurants, un bar à vin sont également attendus, notamment dans la "halle aux briques" restaurée. Ces commerces seront concentrés autour de la place publique créée autour des Citernes, place qui pourra également accueillir un marché hebdomadaire si la ville de Bordeaux en décide ainsi et des terrasses de cafés/restaurant. L'implantation d'activités médicales et paramédicales est également à l'étude. |
| Autres | ZAC | L'éclairage sera t'il limité les nuits afin de favoriser aussi la faune? | Les modalités d'éclairage seront adaptées aux spécificités et aménagements de chaque secteur (Jardins, places, cheminements). Les aménagements de maîtrise d'œuvre respectent des orientations communes, notamment : - La puissance et l'orientation des points lumineux sont adaptées afin d'éviter l'éclairage du feuillage des arbres et le sur-éclairage de la chaussée ; - Un éclairage plus doux sera retenu sur les espaces exclusivement piétons ; - Un abaissement des niveaux en cœur de nuit est étudié dans chaque secteur, notamment dans le Jardin de l'Ars qui constituera une continuité écologique majeure pour la faune. |
| Autres | Autres | Peut on aussi traiter des questions non complaisantes ? | Les questions traitées en direct ont été sélectionnées parce qu'elles représentaient des thématiques récurrentes parmi le flux de commentaires arrivant. Les questions n'ont pas été retravaillées, vous trouverez l'exhaustivité des questions réponses posées depuis le début de cette concertation sur notre site internet. Chacune aura reçu une réponse individualisée au terme de la concertation préalable, le 8 avril 2021. |
| Projet urbain, programmation | ZAC / OIN | N'est-il pas possible de reprendre le projet Shamengo dans cet espace Euratlantique ? Par exemple le long de la Garonne avant le pont Simone Veil | Comme pour tous les porteurs de projet qui s'adressent à nous; les équipes de l'EPA sont à l'écoute de porteurs de projet Shamengo s'ils souhaitent étudier le redéveloppement d'un projet nouveau. |
| Projet urbain, programmation | Min Belcier | Le MIN est une chance pour la ville. Son interface sur Belcier (ou, sinon, Paludate) peut-elle intervenir à la marge pour les habitants et riverains (au lieu des prostituées...) | Le MIN est effectivement une chance pour la ville (et la métropole de manière générale), d'où le souhait de tous les partenaires publics, dont l'EPA, exprimé dès l'origine de l'opération d'intérêt national, de le conserver en cœur d'agglomération, contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres villes de France. Le développement des interfaces avec les autres quartiers (Ars, Paludate, Belcier) doit permettre de répondre à des besoins, des utilisateurs du MIN et des riverains, tout en fournissant une "ceinture acoustique" de protection des voisinages. Nous vous invitons à participer à la réunion consacrée au MIN le vendredi 2 avril à 12h. |
| Projet urbain, programmation | Paludate, Belcier | Que comptez-vous faire du pont en U ? Les parcelles Guyart (la plage) et Son-Tay une fois construites éviteront-elles une densité dangereuse (circulations autos) et une hauteur excessive (lignes d'horizons et "dégagements latéraux" du pont), par ex. pour les échoppes de la rue Bobillot, qui deviennent cernées... | Le Pont en U (tablier) sera requalifié en vue de faire la part belle aux circulations vélo et piéton. Le pont actuellement en double sens sera aménagé en sens unique entrant de Belcier vers la Gare, ce qui permettra la création de larges trottoirs et de pistes cyclable unidirectionnelles dans chaque sens. Les stationnements existants sur le pont seront supprimés. Au débouché du pont côté Belcier, le large rond-point sera supprimé. L'espace libéré permettra d'une part : - la réalisation, de chaque côté du pont, d'embranchements confortables avec piliers de repos s plantés d'arbres, permettant ainsi de créer une transition plus douce entre le niveau du pont et les rues adjacentes - au débouché du pont, la création d'une placette très arborée, en lien avec la place Ferdinand Buisson. Par ailleurs, dans l'espace actuellement constitué d'immeubles démolis ou très dégradés, une nouvelle construction viendra s'intégrer, en s'adossant sur le Point en U d'un côté et aligné sur les rues Cambon et Son -Tay de l'autre, permettant d'améliorer l'intégration du Pont dans son environnement. Cet ensemble immobilier, composé de logements et de bureaux, pourra être traversé par les piétons : - Un passage aménagé au centre de l'opération permet aux piétons de traverser l'îlot de la rue Cambon jusqu'au pont en U Un deuxième accès piétons est créé à l'angle du bâtiment de bureau, pour relier via un escalier monumental le trottoir de la rue des Terres de Borde à la partie la plus haute du pont en U |
| Projet urbain, programmation | Belcier | Bonjour, Parmi les programmations à venir, quelle sera la nouvelle physionomie du pont en U et de l'aménagement des "ruines" actuelles ? (Végétalisation, parking...) Merci | Le Pont en U (tablier) sera requalifié en vue de faire la part belle aux circulations vélo et piéton. Le pont actuellement en double sens sera aménagé en sens unique entrant de Belcier vers la Gare, ce qui permettra la création de larges trottoirs et de pistes cyclable unidirectionnelles dans chaque sens. Les stationnements existants sur le pont seront supprimés. Au débouché du pont côté Belcier, le large rond-point sera supprimé. L'espace libéré permettra d'une part : - la réalisation, de chaque côté du pont, d'embranchements confortables avec piliers de repos s plantés d'arbres, permettant ainsi de créer une transition plus douce entre le niveau du pont et les rues adjacentes - au débouché du pont, la création d'une placette très arborée, en lien avec la place Ferdinand Buisson. Par ailleurs, dans l'espace actuellement constitué d'immeubles démolis ou très dégradés, une nouvelle construction viendra s'intégrer, en s'adossant sur le Point en U d'un côté et aligné sur les rues Cambon et Son -Tay de l'autre, permettant d'améliorer l'intégration du Pont dans son environnement. Cet ensemble immobilier, composé de logements et de bureaux, pourra être traversé par les piétons : - Un passage aménagé au centre de l'opération permet aux piétons de traverser l'îlot de la rue Cambon jusqu'au pont en U Un deuxième accès piétons est créé à l'angle du bâtiment de bureau, pour relier via un escalier monumental le trottoir de la rue des Terres de Borde à la partie la plus haute du pont en U. |

| | | | |
|--|--------------------------|--|---|
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | Allez vous conserver les arbres situés au pied du pont de guit derrière le CE de la SNCF, au droit du parking SNCF (donc sur territoire de la SNCF) ? | Comme vous l'indiquez, ces emprises appartiennent à la SNCF, à laquelle nous transmettons donc votre questionnement. Les orientations sur lesquelles travaille la SNCF prévoient une désartificialisation partielle de ces emprises et une végétalisation marquée, donc avec une croissance importante du nombre d'arbres. Pour les sujets que vous mentionnez, la SNCF a prescrit des études phytosanitaires pour connaître leur état de santé actuel. |
| Autres | Carle Vernet, Brascassat | Bonjour. Que deviendra le cours d'eau qui longe la rue Carle Vernet ? Sur le compte rendu du projet actuel, je n'ai rien vu qui le mentionne (hormis la récupération des eaux pluviales à ciel ouvert qui le concerne peut être). Actuellement, le cours d'eau est canalisé dans un lit de béton qui crée une véritable frontière entre le quartier Brascassat et la future place Armagnac. Ma vision serait de le remettre dans un lit naturel et arboré plus en retrait de la rue Carle Vernet. | Le cours d'eau (ruisseau de l'Ars) canalisé sera maintenu à son emplacement actuel, cet ouvrage permettant en effet le recueil des eaux pluviales, mais également la gestion des risques d'inondation, raison pour laquelle l'ouvrage en béton ne peut être supprimé. En revanche, une partie du mur sera abattue au niveau du carrefour rue Léon Jouhaux/rue Carle Vernet pour réaliser un nouveau franchissement (pont) permettant de créer une nouvelle liaison entre les quartiers Armagnac et Carle Vernet. |
| Mobilité, déplacements, projet urbain | ZAC | Bonjour, je propose de prolonger le tram D depuis la rue Beck, via le Jardin de l'Ars ou le bld JJ Bosc vers le pont Veil, de le traverser et d'aller jusqu'à l'Arena, cela à moindre coût a plusieurs avantages: - distinguer le terminus du tram C du D - doubler la ligne A qui franchit le pont de Pierre par un transport lourd efficace, en temporaire faute de moyens de la métropole, créer les couloirs de bus réservés par anticipation. - finir l'anneau cyclable VIP rue de Terres de Borde, quais, Armagnac. - Enfin suivre la charte de construction de l'EPA: couleur pierre des façades, voire rénover, refaire les façade en métal gris/noir, en béton gris des premiers immeubles livrés avant 2014. - Faire la rue Bordelaise: beau projet qui va enfin embellir l'avant-gare, idem rue Domercq/Pelleport, embellir le coin (quitte à raser le garage Renault pour élargir la rue). - Face à la gare ancienne: détruire la barre hideuse, ou créer un immeuble beau et moderne pour la cacher. - Raser l'hideux internat avec ses traverses routières cours de la Marne. | Nous prenons bonne note de vos propositions et vous en remercions. Pour les éléments relatifs à la mobilité, des éléments de réponse ont été apportés en réaction à votre message du 3 février. |
| Mobilité, déplacements, projet urbain | Amédée Saint-Germain | En tant qu'habitant du quartier, je m'associe à tous les termes du message ci-dessous, que ce soit sur l'aménagement (le massacre ?) du quartier ou sur les conséquences de la mise en sens unique de la rue de Bègles entre la rue Amédée Saint-Germain et la rue Pelleport. Je soutiens également M. Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et fait partie de ceux qui lui ont permis d'accéder à cette fonction. Je suis par ailleurs d'accord avec l'idée de réaménager la circulation dans Bordeaux au profit des piétons et des vélos. Mais un certain pragmatisme doit prévaloir lorsque les conséquences sur le bien-être et la sécurité des riverains sont importantes. J'espère que Monsieur le Maire saura écouter les habitants et mettre un terme à la bétonisation galopante à Bordeaux. | Nous prenons note de votre message et le transmettons à M. le maire de Bordeaux. En ce qui concerne la mise en sens unique de la rue de Bègles, le report de la circulation sur les petites rues du quartier et l'étalement de certains trottoirs, ces secteurs sont situés en dehors du périmètre de l'opération Bordeaux-Euratlantique, leur aménagement ne relève donc pas de sa compétence. La ville de Bordeaux a choisi de modifier la circulation de la rue de Bègles et reste l'interlocuteur compétent sur les sujets d'aménagement de ces voies. Pour votre information, concernant le développement des espaces au profit des piétons et des vélos, à titre d'exemple, les espaces publics aménagés dans le secteur Amédée centre seront réservés à 85% aux piétons et aux vélos. |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) : - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services. |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we.G209 | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services. |
| Projet architectural | ZAC / OIN | Bonsoir, Juste une petite question, y a t-il eu un cahier des charges sur l'architecture des bâtiments? Précédemment vous avez parlé de bâtiments tournés vers le XXIe siècle mais les architectes ont-ils eu des contraintes ou une entière liberté sur l'architecture pour avoir une certaine cohérence (hauteur, dimension des bâtiments...) pour avoir un minimum d'uniformisation. | L'EPA impose une charte architecturale à tous les projets depuis 2016, ce qui permet désormais de garantir la mise en cohérence des différentes immeubles conçus dans le périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) et de la ZAC Saint-Jean Belcier, après que le constat d'une architecture parfois "patchwork" a été constaté pour les projets développés dans la 1ère phase (2010-2015). L'EPA Bordeaux Euratlantique a ainsi pris le parti d'imposer aux architectes un cahier des charges très précis visant à créer une continuité entre la ville constituée et les nouveaux quartiers en travaillant sur les qualités et éléments caractéristiques de la première dans le cadre d'une écriture contemporaine. Ces orientations sont au nombre de sept : L'utilisation de matériaux minéraux en façades : pierre, brique, enduit à la chaux, béton architectonique Une teinte blonde Un rythme vertical des façades Un travail des volumes permettant de réduire la densité perçue Un dialogue entre architecture et espace public au travers du rapport au sol Une attention à la cinquième façade (le toit) en évitant les édicules S'appuyer sur le "déjà là" pour donner de la patine à nos quartiers Ces lignes architecturales laissent une place certaine à la créativité des architectes tout en permettant à l'EPA Bordeaux Euratlantique de coordonner l'ensemble du projet urbain pour produire des quartiers unifiés dans être monotones. Cette stratégie a été mise en place pour sujets initiés à compter de l'année 2016, qui seront livrés à compter de 2021. |

| | | | |
|---|----------------------|--|---|
| Patrimoine | Amédée Saint-Germain | Le bâtiment de l'ancien économat a bien plus de valeur architecturale que la cantine SCNF | Nous prenons note de votre message et le transmettons à la SNCF. Même si l'ASPOM (bâtiment de l'ancien économat) est en dehors de la ZAC Saint-Jean Belcier, nous pouvons vous indiquer que le parti pris de la SNCF est de conserver ce bâtiment et de déterminer, dans sa réflexion d'ensemble sur l'ensemble du quartier Amédée Saint-Germain, les conditions et moyens qui doivent lui permettre de le rénover et de l'ouvrir davantage sur le Sacré Coeur et sur Amédée Saint-Germain. |
| Projet urbain | MIN | Réflexion sur l'aménagement du MIN Favoriser la livraison par le fleuve (fruits et légumes du Lot et Garonne par exemple). Pour ce faire il faut geler les terrains disponibles après la piscine. Ce qui signifie ne pas autoriser le grand immeuble dénommer "le fer à repasser" prévu à coté de la piscine. | Nous prenons note de votre contribution et vous invitons à participer à la réunion consacrée au quartier du MIN le vendredi 2 avril. |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Bonsoir, Quand on voit la hauteur des nouvelles habitations rue Amédée SAINT GERMAIN à l'instant T. Comptez vous faire d'autres habitations plus hautes ? Et faire des dérogations car il me semble que le quartier est classée..? Svp merci | Concernant le quartier Amédée Saint-Germain, à ce jour un certain nombre de lots bâtis dans le secteur central ("Amédée centre"), que ce soit autour des futures rues des ateliers ou de la compagnie du midi, ou autour de la place des citernes, ont atteint leur hauteur maximale. C'est le cas du plus haut d'entre eux, l'immeuble accueillant en bord des voies ferrées les agents publics de la branche retraite de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui doit rester le plus haut du quartier. Il n'est pas prévu d'engager une modification du plan local d'urbanisme pour accompagner la mise en oeuvre de projets urbains sur les autres secteurs du quartier. |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour,</p> <p>Suite aux réunions de concertation, et habitant le quartier qui reçoit et va recevoir les multiples constructions, je souhaite vous transmettre mon opinion :</p> <ul style="list-style-type: none"> . La densité des constructions est insupportable, je n'imagine aucune famille vivre dans ces îlots de béton. Et qui ne sont pas terminés. . Les constructions sont dessinées seulement pour optimiser l'espace donc la rentabilité des promoteurs immobiliers pas des futurs habitants. . Dans vos projets, ou sont les espaces verts ? Les quantités sont elles suffisantes ? Quels sont les M2 préconisés par habitant ? Quels sont les M2 prévus dans vos projets ? Ces informations manquent dans vos documents. . Vous créez des îlots de chaleur, en opposition totale avec l'actualité du changement climatique et ce qui est recommandé. . Pourquoi les documents ne précisent jamais la hauteur des bâtiments ? . Les plans présentés sont minuscules, illisibles en termes de perspective, vous manquez de logiciels ? C'est intentionnel pour que les "simples" ne comprennent pas ? . Quid de l'avenir des bureaux créés au vu de la croissance prévue du télétravail ? . Euratlantique a créé plus de M2 de logements que prévus initialement, qu'elles en sont les explications ? Ou est l'étude d'impact ? <p>C'est pourquoi j'adhère complètement aux demandes du collectif Amédée saint germain, au vu de l'en cours de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'arrêt total des autres projets, voyons ce que cela donne avec le commencé. . Conserver les bâtiments présents, HLM, halles, bâtiment de pierre et activités sportives. . Rénover les halles mais pour les habitants et en concertation avec eux. . Créer un parc bien sûr, il y a tant de place. . Créer des jardins partagés, en cohérence avec le quartier. . Rénover l'immeuble HLM d'Amédée saint Germain | <p>Concernant le souhait des familles bordelaises, métropolitaines ou girondines, plusieurs milliers d'entre elles souhaitent résider dans le coeur de Bordeaux, à proximité immédiate de la gare Saint-Jean et de son offre en transports en commun qui est la plus riche de la région Nouvelle-Aquitaine, dans des logements dont le prix de vente est encadré par la puissance publique, avec un écart au m² de plus de 1500€ par rapport au reste de Bordeaux intra-boulevard, bénéficiant d'un extérieur pour un très grand nombre d'entre eux, voisins de commerces de proximité, dont le même dispositif d'encadrement du prix du m² a été conçu pour permettre l'installation de commerçants indépendants. 25% des logements sont des T4 ou plus pour pouvoir accueillir les familles. 35% des logements sont des logements sociaux, ce qui, avec le dispositif d'encadrement des prix de sortie imposé par l'EPA, infirme l'idée d'un projet conçu pour maximiser la rentabilité des opérateurs immobiliers.</p> <p>Concernant les espaces verts, nous vous invitons à prendre connaissance du dossier de concertation, en particulier des pages 29 à 32, qui répondent directement à vos questions: https://www.bordeaux-euratlantique.fr/fileadmin/mediatheque/Concertation/concertation_zac_BsJB/Modification_ZAC_SJB_dossier_concertation_vd.pdf</p> <p>Dans le reste du dossier, vous verrez notamment le phasage dans le temps de la réalisation du réseau d'espaces verts conçu à l'échelle des 7 quartiers de la ZAC Saint-Jean Belcier. Il est rare pour les aménageurs de pouvoir réaliser les espaces verts préalablement ou concomitamment à la réalisation des lots par les opérateurs immobiliers, les contraintes de chantier ou de travaux de ces derniers risquant très souvent de les dégrader. Lorsque les emprises sont suffisamment autonomes, l'EPA réalise les espaces verts en avance de phase, comme cela a pu être le cas en rive droite pour le parc aux angéliques.</p> <p>La lutte contre les îlots de chaleur passe d'abord par la désartificialisation des sols. A l'échelle d'Amédée centre, le taux de désartificialisation, par rapport aux emprises historiquement bitumées de la SNCF, est de 25%. De même, près de 200 arbres seront plantés dans ce secteur, y compris au niveau de la rue Amédée Saint-Germain, aujourd'hui exclusivement minérale.</p> <p>La hauteur des bâtiments a été partagée avec les participants des différents cycles de concertation qui ont accompagné la mise au point du projet urbain sur Amédée centre, entre 2010 et 2015 ; le projet urbain a par ailleurs été repris de sorte à prévoir une progressivité des hauteurs en direction des voies ferrées. Concernant l'accompagnement à la lecture des plans, outre les réunions, qu'elles soient formelles ou informelles (type visite de quartier, comme la dernière organisée par l'EPA en novembre 2019 à Amédée Saint-Germain avant les restrictions sanitaires, l'ensemble des communications de l'EPA renvoie au dispositif de médiation disponible à la Maison du projet, rue Carle Vernet, et à la ligne téléphonique dédiée aux questions relatives au projet Bordeaux Euratlantique. Une équipe dédiée est à votre écoute.</p> <p>Concernant l'évolution des besoins des entreprises en locaux professionnels, il convient de noter que l'offre nouvelle créée dans le cadre de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique s'inscrit dans un contexte bordelais sous-doté par rapport aux besoins exprimés par les entreprises (locales ou non) ; par ailleurs, les premiers enseignements, provisoires, tirés de la crise sanitaire qui dure depuis un an maintenant tendent à montrer que les quartiers mixtes se trouvant à proximité de noeuds de transports en commun puissants (comme c'est le cas pour Saint-Jean Belcier) sont encore davantage recherchés qu'avant la crise.</p> <p>Les réponses à votre dernière question sont en pages 40 et 41 du dossier de concertation. Dans le cadre de la démarche de concertation volontaire initiée par l'EPA, l'étude d'impact de la ZAC mise à jour sera portée à la connaissance du public dans le cadre d'une enquête publique qui aura lieu, sous réserve de l'impact de la crise sanitaire, à l'automne/hiver 2021.</p> |
| Espaces verts | ZAC | Envisagez vous la création d'un parc à chiens? Comme il en existe au parc bordelais et au jardin public. C'est très fréquenté et satisfait à la fois les animaux, leurs propriétaires et les personnes fréquentant les parcs | Dans les secteurs à l'étude ouverts à la concertation, la réflexion ne fait que débiter. La concertation préalable doit notamment éclairer la décision sur l'opportunité de mettre au point des projets urbains sur ces secteurs. Le cas échéant, nous prenons note de votre suggestion, qui vient enrichir les souhaits exprimés jusque là sur la conception des espaces publics de ces quartiers. |

| | | | |
|--|------------------------|---|--|
| Mobilité, déplacements | ZAC, Belcier, Paludate | <p>Circulations automobile, transit (Belcier, Paludate, pont en U)</p> <p><i>Objectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter qu'avec l'évolution, prochaine et positive, des quais entre pont Simone Veil et pont St-Jean, les quartiers Paludate et le vieux Belcier, dont les rues sont étroites, deviennent des « itinéraires bis » auto pour du transit depuis/vers la gare et la ville - partager les usages entre les circulations douces (vélos, piétons) et automobiles, réduire l'emprise de la voiture, sécuriser <p><i>Moyen :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sens uniques de circulation : inverser les de la rue de Saïgon (pour obliger à ralentir au débouché rue Son Tay) et de la rue de la Seiglière (pour éviter de créer une entrée de ville « directe » A631/bvd fr. Moga -> pl. Ferdinand Buisson - <i>pont en U</i> : poser une borne/zone d'accès au début du pont pour favoriser & sécuriser l'accès depuis la gare à la rue Bordelaise côté Saget ; prohiber tout stationnement au début du pont en U ; parallèlement encourager côté Belcier les usages piéton-vélo entre gare et quai Paludate (Méca, Boca) ; valoriser le pont en U et en faire un élément de liens « doux » - à défaut, prévoir au moins de mettre le pont en U à sens unique de circulation, et réserver l'autre voie aux circulations douces (piétons, vélos) - <i>reprendre la zone Paludate</i> sous borne (qui est aujourd'hui hors d'usage à cause des chantiers) - veiller que l'accès au parking du futur ilot 3.1 Guyart-la Plage s'effectue hors zone, donc soit rue terres de Bordes soit quai de Paludate mais pas rue Richard ou Cabanac (étroites) - ne pas reproduire la faute coupable et répétée des accès aux parkings des grands immeubles de bureau Opus 33, « Nouveau Monde » et « Port de la Lune » dont les accès de parkings ne sont pas sur le quai, engendrant une circulation excessive et dangereuse dans les rues étroites Bobillot, du Commerce & Cabanac - <i>placer une borne à chaque bout de la rue Bac-Ninh</i>, entre la rue terre de Bordes et le rond-point, plutôt qu'au bout des rues du Commerce et Cabanac (pour re-crée une zone sous borne rues Richard, Cabanac, Bobillot, Commerce, Mascaret et aussi Bac-Ninh qui, sinon, est constamment et dangereusement empruntée à double sens, au mépris du sens interdit) - sinon mettre éventuellement une borne rue de Son-Tay (entre la rue de Saïgon et le rond-point) pour créer une zone englobant tout le rond-point et allant jusqu'à Terres de Bordes (à partir de la rue Cambon, Morion ou Laffiteau) ; à défaut, améliorer la zone 30 (inverser le sens unique de circulation de la rue de Saïgon, créer un stationnement de surface en chicanes rue de Saïgon et rue de Son-Tay - veiller que l'accès au parking du futur ilot 3.21 Morin-Cambon s'effectue hors zone, donc rue terres de Bordes pour ne pas reproduire la faute coupable et répétée des accès aux parkings des grands immeubles de bureau Opus 33, « Nouveau Monde » et « Port de la Lune » (dans les rues étroites Bobillot, du Commerce & Cabanac). | <p>Nous vous remercions pour votre contribution très complète.</p> <p>Le réaménagement des Berges permettra en effet de passer d'une circulation de type "autoroutière" à un aménagement plus urbain avec feux, traversées piétonnes, stationnement longitudinal, tracé plus sinueux. Néanmoins 2 x 2 voies de circulation sont conservées dans chaque sens et la circulation restera donc possible et sans doute plus efficace que dans les rues des quartiers Belcier/Paludate (limitation 50 km/heure)</p> <p>Par ailleurs, le réaménagement de la plupart des voies des quartiers Belcier/Paludate est également prévu (études en cours, premiers travaux à partir de 2022, avec notamment pour objectifs de renforcer les liaisons piétonnes et cyclistes, avec les grandes composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaménagement du Pont en U : suppression des stationnements, mise à sens unique (depuis Belcier vers la Gare), création d'une piste cyclable unidirectionnelle dans chaque sens, et au débouché du pont, réaménagement de la place Bac -Ninh (suppression du rond-point, plantations d'arbres...) et créations d'embarcements au pied du pont pour améliorer sont intégration urbaine et faciliter l'accès des piétons - Quai de Paludate : création d'une piste cyclable, voies bus en site propre, et mise en en unique dans le sens gare -> Bègles - rue de la Seiglière : maintien du double sens pour des raisons d'accès aux programmes de la rue (puis sens unique descendant à partir de la rue Plantevigne). Réaménagement avec nombreuses plantations, piste cyclable, agrandissement des trottoirs - inversion du sens de circulation rue de commerces. - Les rue Cabanac, Commerce, Bobillot sont remises à neuf une améliorations du confort des piétons : reprises de trottoirs (cales céramiques), plantations dès que possible, zone 30 avec contresens cyclable. <p>Dès qu'un élargissement de l'espace public, plusieurs placettes de quartiers sont par ailleurs créés, apportant ainsi des ponctuations plantées, quelques respirations nouvelles étant ainsi introduite (place Bac Ninh, placette Richard, placette Sainte-Anne...)</p> |
| Equipements | Amédée Saint-Germain | Quid des équipements sportifs déjà existants (DOJO, etc.) ? | Nous comprenons que votre question concerne l'ASPOM et la transmettons à la SNCF. Même si l'ASPOM (bâtiment de l'ancien économat) est en dehors de la ZAC Saint-Jean Belcier, nous pouvons vous indiquer que le partis pris de la SNCF est de conserver ce bâtiment et de déterminer, dans sa réflexion globale sur l'ensemble du quartier Amédée Saint-Germain, les conditions et moyens qui doivent lui permettre de le rénover et de l'ouvrir davantage sur le Sacré Coeur et sur Amédée Saint-Germain. |
| Equipements | Amédée Saint-Germain | Quels sont les services et équipements proposés sur le quartier Amédée Saint-Germain en particulier sportif et qu'est il prévu l'ASPOM (salle multisports) ? | Concernant l'ASPOM, nous transmettons votre message à la SNCF. Même si l'ASPOM (bâtiment de l'ancien économat) est en dehors de la ZAC Saint-Jean Belcier, nous pouvons néanmoins vous indiquer que le partis pris de la SNCF est de conserver ce bâtiment et de déterminer, dans sa réflexion globale sur l'ensemble du quartier Amédée Saint-Germain, les conditions et moyens qui doivent lui permettre de le rénover et de l'ouvrir davantage sur le Sacré Coeur et sur Amédée Saint-Germain. La concertation en cours sur les secteurs de projet à l'étude Amédée Nord et sud, est l'occasion d'aborder cette question des besoins, en particulier sur les équipements sportifs ou culturels, qui pourraient être intégrer dans le futur quartier. En fonction de la proportion entre espaces vides et espaces bâtis, des solutions peuvent être trouvées pour intégrer ces demandes dans ces espaces vides. Est-ce que ce sera un terrain de basket ou autre ? C'est tout l'enjeu du cycle de concertation en cour. En tout cas, faisons en sorte d'être en capacité d'accompagner cela dans un projet global. |
| Autres : Economie sociale et solidaire | ZAC | Bonsoir comment les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont-ils été saisis dans ce projet? Quelle place peuvent avoir ces acteurs dans la construction de ce quartier? notamment dans les réponse qu'ils peuvent apporter dans les services aux riverains? | C'est une question qui peut être posée dans le cadre des secteurs qui sont en cours de développement. Nous n'avons pas travaillé spécifiquement sur ces problématiques jusqu'à présent, même si un gros travail d'accompagnement, en particulier avec les acteurs associatifs sur le quartier est réalisé en parallèle. Cette question là peut être soulevée dans le cadre des ateliers de concertation, en prenant en compte l'ensemble des paramètres d'usage et économique. Nous vous invitons à consulter notre site internet pour participer aux ateliers spécifiques (actualités). |
| Mobilité, Projet urbain | Berges | Quid du réaménagement du quai de paludate ? Merci | Nous supposons que vous faites référence au réaménagement des Berges de Garonne. Dans ce cadre, le quai de Paludate accueillera la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) reliant Saint-Aubin du Médoc à Floirac, via la gare Saint-Jean et le pont Simone Veil. Plus globalement, le réaménagement des Berges permettra de passer d'une circulation de type "autoroutière" à un aménagement plus urbain avec feux, traversées piétonnes, stationnement longitudinal, tracé plus sinueux. Néanmoins 2 x 2 voies de circulation sont conservées dans chaque sens et la circulation restera donc possible et sans doute plus efficace que dans les rues des quartiers Belcier/Paludate (limitation 50 km/heure) |
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions | Amédée Saint-Germain | <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement de ces secteurs en termes d'espaces verts, d'équipements publics et autre feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de ces emprises, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et un réalisme économique.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF et sont destinés à leurs agents. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent techniquement en dehors du périmètre de la ZAC et ne sont donc pas touchés par le process de concertation et par des risques d'évolution. En revanche, il peut être pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, seuls deux bâtiments ont été démolis : l'atelier des roues, qui constitue aujourd'hui une frontière avec le quartier existant, démoli en totalité (élargissement du trottoir et ouverture du quartier) et la halle Amédée, démolie partiellement. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|--|------------------------|--|---|
| Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions Mobilité, déplacements | Amédée Saint-Germain | <p>Mesdames, messieurs, Je veux avant tout vous dire que j'ai voté pour le nouveau Maire de Bordeaux et lui garde encore tout mon soutien !</p> <p>Ainsi, je compte sur vous pour appliquer le programme annoncé, en développant l'écoute et la concernation des habitants. Habitante du quartier, je m'associe aux demandes formulées par le collectif Amédée Sacré-Coeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud ; - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud ; - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain ; - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent ; - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Je souhaite également vous faire part des incidences fortement négatives et dangereuses du passage en sens unique de la rue de Bègles sur le tronçon Rue Pelleport / Rue Amédée Saint-Germain. Les voitures arrivant de Nansouty, faute de pouvoir emprunter la rue de Bègles, tournent rue Daubidey. Elles circulent à vive allure dans cette rue qui n'est pas dimensionnée pour accueillir un tel flot, et qui fait partie d'une zone "apaisée", où les enfants jouent, où les vélos sont autorisés à circuler en contre-sens... Les trottoirs sont très étroits, et en tant que piéton, pouvoir marcher sur la chaussée est parfois nécessaire. J'ai assisté à plusieurs reprises à des situations qui ont bien failli se terminer en accident !</p> <p>D'autre part, la rue de Bègles sur ce tronçon est large, de même que les trottoirs et je ne me souviens pas y avoir jamais vu de bouchon ! Par avance merci de l'attention que vous porterez à ce message. Bien à vous.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> <p>En ce qui concerne la mise en sens unique de la rue de Bègles, le report de la circulation sur les petites rues du quartier et l'étroitesse de certains trottoirs, nous ne pouvons pas vous transmettre de réponse, puisque ces secteurs sont situés en dehors du périmètre de l'opération Bordeaux-Euratlantique. La ville de Bordeaux a choisi de modifier la circulation de la rue de Bègles et reste l'interlocuteur compétent sur les sujets d'aménagement de ces voies. Nous vous invitons ainsi, à contacter ses services (maire de quartier) pour faire part de vos remarques.</p> |
| Déplacements, mobilité | Belcier | la circulation des véhicules autour de la place Ferdinand Buisson et rue Son Tay est de plus en plus dense et dangereuse, la cohabitation, piéton, automobiliste est de plus en plus dangereuse, n'est-il pas possible de créer une zone douce (limitation de vitesse, ou des chicanes fleuris par exemple)? | <p>La plupart des voies du quartier Paludate Belcier vont faire l'objet d'un réaménagement de (études en cours, premiers travaux à partir de 2022), avec notamment pour objectifs une circulation automobile apaisée et le renforcement des liaisons douces.</p> <p>Plus spécifiquement autour de la place Ferdinand Buisson plusieurs aménagements seront de nature à pacifier la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement de la Place Bac Ninh et du Pont en U : suppression du giratoire, aménagement d'une placette avec notamment de nombreuses plantations d'arbres. La rue Son Tay débouchera ainsi sur une placette où la vitesse sera largement réduite du fait de ce nouvel aménagement. Dans le prolongement, le Pont en U fera également l'objet d'un réaménagement : mise à sens unique (depuis Belcier vers la Gare), création d'une piste cyclable unidirectionnelle dans chaque sens, suppression des stationnements, et au débouché du pont, créations d'embarchements pour améliorer son intégration urbaine et faciliter l'accès des piétons - rue de la Seiglière : Réaménagement avec nombreuses plantations, création d'une piste cyclable, agrandissement des trottoirs. Le débouché de la rue sur la place Ferdinand Buisson sera également modifié, entraînant là mécaniquement une réduction de la vitesse. |
| Déplacements, mobilité, stationnement | MIN | Bonjour, Participant à la réunion d'aujourd'hui au MIN, il m'est venu une réflexion après coup concernant l'approvisionnement des marchandises sur le site. Il a été évoqué notamment la possibilité de pontons pour péniches ou barges sur la Garonne, face au MIN, ce qui aurait pour inconvénient majeur de couper la future promenade des berges et créerait des nuisances en extension du MIN sur le fleuve. Avez-vous pensé à la solution de trams cargo, comme il en existe par exemple à Dresde? Les tram C et D frôlent le MIN et une extension/entrée du côté de la rue Beck. A votre disposition pour en parler. Merci pour votre retour. Bien à vous. Patrick Raynaud | Merci pour votre participation. Nous avons bien pris note de votre proposition de "trams cargo". Elle sera intégrée dans le bilan de la concertation, au même titre que les autres propositions de modes de déplacement alternatif (vélo cargo, transport fluvial). Elle sera ainsi communiquée à Bordeaux Métropole, au titre de sa qualité d'autorité organisatrice des transports et de propriétaire du MIN, afin de contribuer activement aux réflexions en cours sur ce périmètre.. |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Comment sont calculés les montants des restes à financer pour les différents scénarios proposés pour Amédée Sud ? | Les restes à financer sont issus de la balance entre les dépenses (reconstitution des équipements et infrastructures ferroviaires, mise en état des terrains, viabilisation, aménagements des espaces publics) et les recettes (cessions des droits à construire à des opérateurs immobiliers). Le reste à financer est donc plus important lorsque la taille des espaces publics et la constructibilité ne s'ajustent pas de concert. |
| Environnement | Amédée Saint-Germain | Ne serait-il pas possible d'envisager une zone naturelle à Amédée sud, en impliquant les habitants, en procédant à une dépollution par le végétal ? | Sur Amédée Sud, la dépollution est à la charge de la SNCF. Aucune solution de dépollution n'est écartée pour le moment car elle est choisie en fonction de l'usage futur. La phytoremédiation peut en faire partie. Elle possède toutefois certains inconvénients. D'une part, les végétaux vont concentrer la pollution, ce qui ne va pas dans le sens d'une autorisation d'ouverture du site au public. D'autre part, la phytoremédiation est un processus dont la durée peut être significativement longue. Enfin, il faut en général jeter les végétaux comme des déchets spéciaux, ce qui n'est pas neutre en matière d'entretien. C'est pourquoi cette solution n'est pas souvent retenue en milieu urbain. |
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | Sur Amédée Sud, pourquoi ne pas conserver les 4 derniers platanes centenaires et en bon état sanitaire comme des témoins du passé du quartier et garants de la continuité écologique. | La SNCF et ICF propriétaires des terrains, ont demandé une étude phyto sanitaire de ces arbres. Dans le cadre du projet d'aménagement, qui prévoit une renaturation importante (désartificialisation nette, création d'un espace vert d'un seul tenant d'au moins 1ha sur Amédée sud, plantations) le résultat de cette étude conduira les réflexions sur l'avenir de ces arbres. |
| Environnement | ZAC Saint Jean Belcier | ... pourrait on envisager un label ecoquartier ? | Oui c'est envisageable, à l'image de la démarche qui a été engagée par l'EPA sur plusieurs quartiers rive droite, au sein de la ZAC Garonne-Eiffel. |
| Concertation | OIN | Méthodologie de la concertation : comment améliorer dans les prochaines concertations le partage des informations et des contributions (par exemple le registre de contribution mis en ligne n'a pas bougé depuis le 25 mars - 200 contributions annoncées) ? La démocratie participative est nécessaire à la bonne intégration des projets urbains comme l'a indiqué Monsieur le Maire. | L'EPA a reçu plus de 250 questions dans le cadre de cette concertation préalable à la mise à jour de la ZAC Saint-Jean Belcier. Chaque question a fait l'objet d'une réponse personnalisée avec un envoi individualisé. De plus l'exhaustivité de ces questions réponses est disponible sur notre site internet, le fichier est régulièrement mis à jour. La date du 25 mars ne correspond pas à la date de mise à jour du fichier mais à la création de l'actualité sur le site internet. Pour les dernières contributions reçues, elles seront toutes traitées dans le registre annexé au bilan de la concertation, qui sera publié sur le site de l'établissement public. |
| | Amédée Saint-Germain | Si la proposition de Monsieur le maire d'arrêter le projet sur Amédée Sud est validée par le conseil d'administration de Atlantique, dans quelle temporalité s'inscriront les prochains rendez-vous avec les habitants à fin de continuer la concertation à ce sujet. | Si, à l'issue de cette phase de concertation préalable et des débats en conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique, la SNCF, propriétaire de ces terrains et décisionnaire de leur devenir, est amenée à laisser ses sites en l'état alors il n'y aura plus d'objet à concerter. |
| Qualité construction | Amédée Saint-Germain | Bonjour, Les nouveaux bâtiments de la Rue Amédée Saint-Germain, qui font face à un quartier d'échoppes, ont-ils des restrictions (esthétique, dimensionnel) ? Car les bâtiments en cours de construction sont déjà imposants !!! | Les permis de construire du nouveau quartier Amédée Saint Germain ont fait l'objet de prescriptions strictes de la part de l'EPA, en collaboration avec la Ville de Bordeaux, notamment sur les aspects architecturaux et volumétriques (qualité et pérennité des matériaux de façade, des menuiseries, par exemple). Le quartier Amédée est en contact direct avec la Ville historique de Bordeaux et s'inspirera de cette architecture, mais dans une forme d'expression plus moderne. Les matériaux de façade privilégiés sont les des matériaux minéraux dans des teintes claires en rappel de la pierre bordelaise. Les finitions et les façades des immeubles en cours de construction ne sont pas encore réalisées et une grande qualité d'exécution est exigée. Les hauteurs des constructions ont été dimensionnées par palier progressif (en direction des voies ferrées) et en s'appuyant sur le dénivelé naturel du site. |
| Projet urbain | Belcier | Nous oeuvrons sur le quartier Belcier depuis quelques temps déjà. Nous avons fait une demande Bureau associatif (Mairie, Bailleur,...) Aucune solution ne nous a été proposée que doit-on faire? | Bonjour, votre question ne semble pas en lien direct avec l'objet de la concertation préalable ou avec les compétences de l'établissement public. Pouvez-vous nous en dire davantage à concertation@bordeaux-euratlantique.fr afin que nous puissions relayer votre demande auprès de la municipalité? |

| | | | |
|---------------|------------------------|--|---|
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour,</p> <p>je suis fou de rage et effaré de l'annonce de M Hurmic de vouloir suspendre Amédée Sud, projet qui inclut des logements, un parc, des services en plein ceintre ville sur des friches ferroviaires polluées.</p> <p>Son attitude est à la fois inacceptable et insupportable, comment peut-il pour ses quelques électeurs du quartiers en plus hors ZAC, bloquer tout le travail admirable de l'équipe EPA depuis des années?</p> <p>Je sais que l'EPA est public, que les terrains sont à la SNCF et qu'au fond il ne maîtrise rien (côté PC et foncier), mais franchement comment peut-on faire un tel déni de démocratie alors que la majorité (silencieuse) est favorable au projet.</p> <p>J'exige qu'il y ait le projet maintenu, et surtout qu'il arrête de le parasiter continuellement alors qu'il n'a aucune vision stratégique de long terme! Ne pas construire ici, ce sera plus de pavillons en banlieue et une crise du logement empirée!</p> <p>Bon courage en tout cas, ne lâchez rien, Stephan de Fay a lancé un travail admirable (que vous poursuivez avec courage malgré ce maire dramatique).</p> | Bonjour, nous accusons réception de vos remarques, qui seront jointes au bilan de la concertation. |
| Espaces verts | ZAC Saint Jean Belcier | <p>Bonjour Messieurs, vous avez indiqué dans votre communication que des plantations d'arbres seront faites et que vous allez utiliser pour maintenir la pérennité des espaces verts un revêtement de sol innovant qui laisse passer l'eau et qui "lutte" contre l'artificialisation des sols. Ma question d'importance : Comment, sur quels critères physico-chimiques avérés, prouvés, pouvez-vous me garantir que ce revêtement possèdera les mêmes caractéristiques vitales pour la survie des arbres et de la végétation que notre sol naturel ? Merci de répondre.</p> | <p>La lutte contre l'artificialisation des sols passe par la désimperméabilisation des terrains aujourd'hui imperméabilisés et occupés depuis des décennies par des activités ferroviaires ou logistiques le plus souvent polluantes pour les sols. A ce titre le projet prévoit, la création d'espaces verts, quasiment inexistant sur le secteur de la ZAC St Jean Belcier aujourd'hui. Pour réaliser ces espaces verts, l'EPA dépollue lorsque c'est nécessaire, puis apporte de la terre végétale pour planter. Les autres revêtements de sol mis en oeuvre dans les espaces verts sont ceux nécessaires aux cheminements et sont tout à fait classiques (revêtement stabilisé par exemple). Il n'y a pas d'innovation dans les revêtements, en revanche nous essayons de maximiser dans l'aménagement des espaces publics les surfaces végétalisées et perméables.</p> |
| Espaces verts | ZAC Saint Jean Belcier | <p>Pourrait on aller vers un quartier durable ? On présente les « espaces verts » et la réduction d'étages des bâtiments comme un coût mais il faudrait dire plus justement « manque à gagner » ce qui est totalement différent !</p> <p>Encore que ce « manque à gagner » est tout à fait discutable : il est évident que les espaces verts ajoutent une plus-value immédiate aux appartements et aux bureaux car ils sont alors plus qualitatifs et plus attractifs.</p> <p>Sans compter le bienfait physique des espaces verts sur la santé des habitants.</p> <p>Sans compter la vie sociale que génèrent de tels espaces : cela génère de l'Urbanité !</p> | <p>Nous sommes totalement en accord avec votre remarque. La création d'espaces verts est un gain pour la collectivité dans son ensemble. C'est pour cela que l'établissement public d'aménagement les développe dans les quartiers de l'opération d'intérêt national en suivant les recommandations scientifiques pour que leur implantation, leur taille et leur aménagement maximisent les bénéfices pour la population. On peut citer plusieurs dimensions cruciales en matière de santé que vous pouvez retrouver dans nos projets. Comme l'OMS le recommande tous les habitants de l'OIN se situent à moins de 300 m d'une aire ouverte publique d'une superficie de l'ordre de 0,5 hectare (bénéfices avérés sur la santé physique, sociale et mentale) et une multitude de plus petits espaces verts seront créés très près des résidences et du lieu de travail ou d'études des individus. Nous tenons compte par ailleurs dans la conception des espaces verts des résultats des études scientifiques qui montrent que les bénéfices sur la santé mentale sont majorés si ils sont bien aménagés et entretenus (installation propices aux activités, espaces ouverts, terrains de jeux, sentiers favorisant la rencontre et présence d'ombre). L'objectif de réaliser 20% d'espaces désimperméabilisés supports de végétalisation fait également écho au seuil de 20% de nature de proximité qui permet de réduire significativement la dépression et le stress (santé psychique).</p> |
| Environnement | ZAC Saint Jean Belcier | <p>Publication de ces études environnementales ?</p> | <p>L'étude d'impact mise à jour de la ZAC Saint-Jean Belcier fera l'objet d'une enquête publique à l'automne 2021.</p> |
| Concertation | Amédée Saint-Germain | <p>Je souhaite vous faire part de mon retour d'expérience suite à ma participation à la concertation organisée par Euratlantique concernant les zones Amédée Nord & Sud. Étant directement impactée par le projet (j'habite rue Amédée St-Germain) et ayant découvert avec effroi l'ampleur des travaux à l'issue du premier confinement au printemps 2020, je suis de très près tout ce qui concerne Euratlantique en cherchant à me documenter sur votre site internet, sans grand succès au vu du peu de documentation mis à notre disposition. J'ai donc participé à la réunion d'information du 02 février 2021 organisée au marché des Douves. Cette première expérience a été quelque peu déconcertante, en effet lorsque l'on pointe les différences entre les permis de construire déposés et la réalité des travaux, il nous est répondu que l'EPA doit s'adapter, que nous devons être patients et attendre la fin des travaux car selon eux, ce n'est pas la bonne période (chantier en cours, nuisances sonores, béton apparent) pour apprécier le résultat final. J'ai également essayé d'en savoir plus sur les services publics et les commerces qui feront partie de cette zone ainsi que la nature des espaces verts, là encore c'est trop tôt pour nous répondre. Il est précisé que nous devons participer aux ateliers à venir pour pouvoir exprimer nos souhaits sur les zones dont les permis ne sont pas encore déposés. Dont acte.</p> <p>Je participe donc à l'atelier du 04 mars 2021 organisé dans les bureaux de Spaces. Dès notre arrivée, on nous explique le déroulement de cette réunion : 30 minutes de présentation du projet par Euratlantique, 2 fois 30 minutes d'atelier en petit groupe et 30 minutes de synthèse avec l'ensemble des participants. Les représentants d'Euratlantique et de la SNCF se succèdent donc pour nous présenter le projet et ce durant... 1h30, réduisant à peau de chagrin le temps disponible pour les ateliers et la synthèse. L'atelier consiste à dessiner sur des feuilles A4 représentant des vues aériennes du quartier ce que nous souhaitons pour les zones restant à aménager. Dans mon groupe nous préconisons, un "poumon vert" sur Amédée-Sud, incluant une plaine des sports (nos enfants scolarisés dans le quartier n'ont aucun équipement pour effectuer leur programme scolaire d'EPS), un jardin partagé, une ferme pédagogique, un parc. Nous précisons également qu'il est indispensable que les personnes logées dans les HLM puissent conserver des logements dans la même zone. Concernant Amédée Nord, nous proposons, un pôle petite-enfance (crèche et ALSH). Monsieur Villatte vient prendre connaissance de nos propositions et nous explique que pour que la SNCF accepte de vendre ses terrains, il faut prendre en compte leur réhabilitation (déconstruction, dépollution, désamiage, etc...) et que dans les faits ce que nous proposons n'est pas rentable. En effet, les services publics ne rapportent pas d'argent, au contraire, ils en coûtent et donc ce n'est pas envisageable qu'une parcelle ne contienne pas de bâtis, immeubles de bureaux ou de logements. Lorsque nous argumentons sur les 10 000m2 supplémentaires construits sur les autres zones qui pourraient contrebalancer le fait de ne pas construire sur cette zone, évidemment ça n'a rien à voir, ce n'est pas comparable. Nous proposons alors que la mairie investisse sur cette zone pour créer ces espaces verts dont nous manquons cruellement dans le quartier, et dans la ville en général. Réponse "C'est trop cher, la mairie ne peut pas se le permettre". Je demande alors pourquoi nous demander notre avis, si d'office il nous est répondu que nos propositions sont irréalisables et que nous devons laisser construire comme bon lui semble l'OIN ? On me répond qu'il faut être raisonnable, que si la SNCF ne vend pas ses terrains à Euratlantique, la friche industrielle sera close et que cela risque de mener à une occupation illégale et "nous savons tous ce que cela veut dire...". Que dois-je en comprendre ? Soit je cautionne la bétonisation à outrance de mon quartier, soit la sécurité de mes enfants est compromise ? Je suis ressortie avec une profonde amertume et le sentiment d'avoir été méprisée et instrumentalisée. Je supporte également très mal la condescendance avec laquelle les représentants de l'EPA se sont adressés à moi. Et il y aurait encore beaucoup à dire.</p> | <p>Ce message semble principalement adressé à M. le maire de Bordeaux et lui sera donc relayé. Nous vous invitons à prendre connaissance du bilan de la concertation qui sera mis en ligne après approbation par le CA de l'établissement. Ce bilan vise à faire un retour "à froid", tant quantitatif que qualitatif, sur la concertation afin d'en tirer des enseignements qui permettront d'améliorer les prochaines sessions de concertation. L'EPA a en particulier noté une demande récurrente d'un tiers "modérateur", qui permettrait de donner des garanties à toutes les parties pour un déroulement plus apaisé de la concertation.</p> |

| | | | |
|--|------------------------|--|---|
| Autres (Gouvernance, ESS, emplois, procédures...) | OIN | Quelle est la position de l'EPA pour les acquisitions foncières privées. | <p>Les acquisitions foncières privées ne sont a priori pas interdites dans le périmètre d'Euratlantique.</p> <p>L'EPA a néanmoins une prérogative de préemption, qu'il utilise pour l'atteinte de deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les emprises foncières nécessaires à la réalisation du projet, sur des parcelles identifiées dans les plans guide comme pouvant/devant participer à la concrétisation des espaces publics et des constructions. - Lutte contre la spéculation foncière : Afin d'enrayer une spirale inflationniste, l'EPA peut préempter en révision de prix les biens qui sortent des valeurs de références. Pour cela, l'EPA préempte en proposant un prix différent du montant de la DIA. Le propriétaire a alors la possibilité de retirer le bien de la vente, accepter le prix ou demander à l'EPA de saisir le Juge de l'expropriation pour obtenir une fixation judiciaire du prix. <p>Concrètement, ce droit de préemption se déroule de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois le compromis signé, le notaire envoie à la Commune où se situe le bien une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) pour l'informer de cette vente. - la Commune transmet en suivant les DIA à l'EPA Bordeaux Euratlantique sur le périmètre qui le concerne. - l'EPA dispose d'un délai de deux mois (trois mois maximum dans certains cas) pour préempter le bien et se substituer à l'acquéreur initial. |
| Déplacements, mobilité, stationnement | Amédée Saint-Germain | rue amédée saint germain sens unique, quand ? et autre voie de circulation de l'autre de coté ? | En effet la rue Amédée Saint Germain sera mise partiellement en sens unique en 2022, dans le sens descendant de la gare vers Bègles, sur le tronçon compris entre le pont du guit et la jonction avec le pont de la Palombe (rue des Ateliers). La nouvelle rue des Ateliers longeant les voies ferrées sera dans le sens inverse pour les véhicules légers (vers la gare Belcier) et en double sens pour les bus sur une voie en site propre. Cela permettra un délestage de la rue Amédée Saint-Germain et une circulation sous forme de boucle y compris sur les ponts du Guit et de la Palombe. |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | ZAC Saint Jean Belcier | Nous avons eu une concertation sur la rue commerçante privée de la gare aux quais ; j'ai appris que Juppé était parti en ayant signé des conditions si ce projet ne s'effectuait pas. cependant déjà à l'époque de cette première concertation dont les conditions de communication avaient, comme celle-ci, laissé montré de graves manquements (ex : pourquoi cet affichage sur des lieux abandonnés, rue de saget, pourquoi rien dans les boîtes aux lettres?...) nous avons déclaré que cette rue commerçante s'avérait inutile, que la gare routière était honteuse et que les constructions étouffantes et ne respectaient pas le PLU; il est inutile d'effectuer des concertations parce que vous y êtes obligés ou pour la communication (encore bien réduite... il suffit de suivre les remarques) qu'en est-il de la suite donnée à cette première concertation pourtant bien réduite? | <p>La concertation et l'ensemble des procédures réglementaires relatives à la rue Bordelaise ont fait l'objet des communications classiques pour ce type de procédures, notamment des affichages et des parutions dans la presse.</p> <p>L'EPA a tenu compte des lacunes de ce type de dispositifs pour l'organisation de la présente concertation, via des affichages, mailings et distribution de flyers dans les boîtes aux lettres) afin d'assurer une large diffusion de l'information et ainsi favoriser une participation active et importante des habitants des quartiers de la ZAC et des quartiers riverains.</p> <p>Comme indiqué à plusieurs reprises lors des réunions et ateliers, la présente concertation n'est pas une fin en soi. L'EPA s'est engagé à poursuivre le cycle de concertation, selon des temporalités propres à chaque quartier concerné. La définition précise des projets urbains se fera donc en association avec les élus, habitants et riverains.</p> |
| Espaces verts | ZAC Saint Jean Belcier | Mis à part les recoins de délinquance, où les gosses vont-ils pouvoir se remuer, s'ébrouer, prendre l'air, s'éduquer - sur ce dernier point, les écoles environnantes étant déjà saturées?- En l'absence de toute solution, à combien de millions - oui, justement - faudra-t-il évaluer les dégâts - civiques et humains notamment -? | <p>L'appellation "recoins de délinquance" ne fait pour l'EPA écho à aucune situation précise au sein du périmètre d'Euratlantique et n'appelle donc pas à ce stade, faute de précision, de réaction particulière. Les besoins scolaires des nouveaux habitants des quartiers de la ZAC sont couverts par les nouveaux groupes scolaires créés à l'initiative de l'EPA (groupe scolaire Simone Veil, déjà livré, et groupe scolaire Armagnac) ainsi que par des extensions potentielles des groupes scolaires existants (Beck/Buisson et Carle Vernet). La création du collège de l'Ars permettra de desserrer la pression du collège Aliénor, aujourd'hui saturé, et de répondre aux besoins des futures habitations.</p> <p>Pour les temps non scolaires, il est primordial que les espaces publics permettent et même favorisent des usages de toutes les générations et notamment des enfants. Un des objectifs de la présente concertation est à cet effet de recueillir l'expression des besoins pour enrichir la programmation et la typologie des espaces et équipements publics</p> |
| Qualité construction | Amédée Saint-Germain | Bonjour, Le projet pour ce quartier c'est juste un tartinage de béton ou y a t-il un urbaniste en chef ? | Le quartier bénéficie d'une maîtrise d'ouvrage publique, via l'EPA Bordeaux Euratlantique, qui a un rôle de définition du projet urbain et de pilotage de sa mise en oeuvre, donc d'urbaniste en chef. L'émergence d'infrastructures (tel le Pont de la Palombe) et, surtout, de nombreux bâtiments implique l'utilisation de béton. L'EPA cherche à minimiser le "tartinage" via la construction d'immeubles à ossature bois et la mise en service d'espaces publics privilégiant la pleine terre. A l'échelle de chaque quartier, les analyses menées par le Cerema montrent une désartificialisation nette : il y a moins d'espaces goudronnés ou bétonnés après qu'avant. Au delà de ce constat, les terres apparentes sont dépolluées pour permettre des usages grand public. |
| Qualité construction | Amédée Saint-Germain | Nous sommes très fiers que des architectes bordelais, Lacaton & Vassal, aient obtenu le prix Pritzker : Lacaton & Vassal, Prix Pritzker : "Arrêtez de démolir !" https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-culture/lacaton-vassal-prix-pritzker-larchitecture-de-lessentiel "Comment mieux habiter ? Telle est la question qui semble traverser les projets d'Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. Ils se sont rencontrés à l'école d'architecture de Bordeaux et ont formé leur propre cabinet en 1987. Depuis, c'est une succession de projets pour le duo qui préfère transformer plutôt que détruire, trouver de la liberté dans les contraintes (notamment les budgets réduits) et offrir des espaces toujours plus importants que ceux prévus dans la commande. On a des envies communes, des rêves communs, et c'est dans le dialogue permanent qu'on sait qu'à la fin on est d'accord sur un sujet. En général, on n'a pas du tout la même approche au départ. (Anne Lacaton) Si on ne répond qu'aux besoins, on ne touche jamais à la possibilité de la liberté, du rêve, d'inventer, cette possibilité que des choses auxquelles on n'avait pas pensé puissent exister. (Jean-Philippe Vassal)" Pourquoi ne pas utiliser ces compétences locales qui ont fait leur preuve à Bordeaux (réhabilitation du Grand Parc) pour rénover les bâtiments existants sur Amédée Nord et Sud. Ceci permettrait de rendre les projets plus vertueux en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Avec le réchauffement climatique, il est temps de ne plus démolir et de préserver les ressources. | <p>Au travers de toute la ZAC Saint Jean Belcier, de nombreux projets illustrent une volonté de mobiliser et valoriser l'existant (tri postal Armagnac, auberge de jeunesse Paludate, citernes d'Amédée et Halle des citernes, Halle Gattebourse, etc.). Les démolitions opérées à ce jour l'ont très majoritairement été sur des bâtiments trop dégradés pour permettre leur réemploi ou ne présentant pas d'intérêt particulier (hangars commerciaux ou industriels de l'Ars ou d'Armagnac, par exemple).</p> <p>L'EPA est par ailleurs soumis aux règles de la commande publique, qui impose des appels d'offres pour le recrutement des entreprises, et notamment des architectes, oeuvrant sur le territoire. La candidature des architectes locaux cités à nos prochains appels d'offres est bien sûr possible.</p> |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Dans le dossier de concertation vous nous donnez les chiffres suivants : Dossier de réalisation de la ZAC (2014) : 780 000 m² de constructions nets Réalisation selon permis de construire déposés : 728 000 + 141 000 = 869 000 m² (soit plus 79 000 m² qu'initialement prévus). Vous envisagez +179 000m² sur les secteurs soumis à concertation Soit au total 1 048 000 m² (Rappel : nous attendons avec impatience l'étude d'impact censée "éclairer la soutenabilité" du projet). Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ces chiffres ne correspondent pas à ceux présentés dans le rapport de la cour des comptes (page 27) : 1 126 000 m² soit 78 000 m² soit une augmentation de 44% des constructions prévues initialement ? La soutenabilité va être dure à démontrer ! | Entre les données utilisées dans le rapport de la cour des comptes et le dossier de concertation, une année s'est écoulée. Dans cet intervalle, la programmation a évolué d'une part, de façon usuelle en fonction de la mise au point précise de certains projets, et d'autre part il a été réalisé un travail plus fin et plus complexe de comptabilisation des démolitions qui a montré qu'elles étaient plus importantes qu'estimées. Ceci explique l'écart entre l'estimation brute de la cour des comptes - c'est-à-dire sans tenir compte des démolitions - et la programmation nette du dossier de concertation. |
| Concertation | Amédée Saint-Germain | Je vous écris ayant participé à l'atelier de concertation du samedi 13 mars 2021 qui s'est tenu dans les locaux de l'Union Saint-Jean. Je n'ai pas le sentiment d'avoir été entendue lors de cette rencontre. En effet, les interlocuteurs d'Euratlantique ne semblaient prendre en compte que les contraintes financières : "il faut que le projet rapporte", "construire des espaces verts ne rapporte pas d'argent, on doit construire des logements et des bureaux car les loyers apportent de l'argent". Les personnes d'Euratlantique n'entendent pas l'avis des riverains lors de ces ateliers et ces personnes ne semblent pas penser le projet en terme de qualité de vie pour les habitants (actuels et futurs) mais en terme de bénéfice financier uniquement. | <p>Ce message semble principalement adressé à M. le maire de Bordeaux et lui sera donc relayé. Nous vous invitons à prendre connaissance du bilan de la concertation qui sera mis en ligne après approbation par le CA de l'établissement. Ce bilan vise à faire un retour "à froid", tant quantitatif que qualitatif, sur la concertation afin d'en tirer des enseignements qui permettront d'améliorer les prochaines sessions de concertation. L'EPA a en particulier noté une demande récurrente d'un tiers "modérateur", qui permettrait de donner des garanties à toutes les parties pour un déroulement plus apaisé de la concertation.</p> |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Quelle est la hauteur précise des bâtis pour les familles 2 et 3... le 1er scénario est celui qui équilibrera le trop de construction de amédée centre | La hauteur précise des bâtis des familles 2 et 3 dépendra des études techniques à venir et de la suite de la concertation. |

| | | | |
|--|------------------------|---|---|
| Commerces et services | Descas / secteur Saget | Concernant la rue Bordelaise, est-ce que vous aller privilégier les grandes enseignes ou laisser place à commerces locaux ? | Dans le cadre de l'autorisation d'exploitation commerciale obtenue par l'opérateur (APSYS) auprès de la commission départementale d'aménagement commercial, la programmation du volet commercial du projet global de restructuration du secteur Saget (création d'espaces publics, de logements, de bureaux) doit permettre à la fois de renforcer la satisfaction des besoins du quotidien (y compris en réintégrant la supérette et la pharmacie), non entièrement pourvus dans le secteur, de développer des surfaces dédiées aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, de s'adresser aux usagers de la gare Saint-Jean et de développer une offre complémentaire de celle du reste de l'hyper-centre, destinée à faire revenir dans Bordeaux intra muros des types de commerces qui l'ont désertée depuis plus de 30 ans en assurant le développement des zones commerciales de périphérie (puériculture, jardinage, bricolage, équipement de la maison, équipement sportif, notamment), grâce à des formats adaptés. Un comité des enseignes a été institué pour accompagner la mise au point de cette programmation, associant l'opérateur (APSYS), Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux, l'EPA ainsi que la CCI et la chambre des métiers. Le volet commercial du projet global de restructuration du secteur Saget (de la rue de Saget jusqu'à l'échangeur autoroutier) doit être affiné. |
| Programmation logements / bureaux | ZAC Saint Jean Belcier | qu'il n'y ait pas de logements sociaux ne doit pas occulter le fait que de nombreuses familles précaires sont déjà implantées ! Disposez vous de chiffres permettant de comparer les différents quartiers de bordeaux non pas en nb de logements sociaux, mais en nombre de familles précaires ? | Nous supposons que votre question porte sur le quartier du Sacré-Cœur. Il est difficile d'obtenir des données à une maille très fine. Elles sont par exemple disponibles sur le site de l'INSEE ou sur géoportail pour des grands périmètres. Sur l'ensemble de la commune de Bordeaux, le taux de pauvreté défini par l'INSEE est de 16% en 2018. Sur les quartiers de l'OIN, la part des ménages pauvres est comprise entre 18,5 et 32,6% selon les mailles de l'INSEE. Pour le Sacré-Coeur, elle est de 20,7 à 22,2%. Le quartier comporte donc une part de ménages pauvres légèrement supérieure à la moyenne bordelaise mais globalement plutôt dans le bas de la fourchette de l'OIN. Si l'on regarde maintenant le niveau de vie par an et par individu, la médiane se situe à 22 060 € à Bordeaux en 2015. Ce niveau de vie était en moyenne de 22 060 à 26 472 sur le Sacré-Coeur. Pour les quartiers bordelais de l'OIN, elle fluctue entre 12 119 et 26 472. Ce que l'on peut dire, c'est donc que le quartier du Sacré-Coeur est, d'un point de vue socio-économique, dans la moyenne haute de la ville de Bordeaux et dans le haut de la fourchette des quartiers de l'OIN. Il faut enfin rappeler que les logements sociaux permettent aux ménages les moins aisés de pouvoir se loger en coeur de métropole, dans des quartiers où les prix de l'immobilier et le niveau de vie moyen ont augmenté tendanciellement. |
| Programmation logements / bureaux | Amédée Saint-Germain | Dans les 3 familles de solutions pour Amédée Sud, il n'est jamais question de la possibilité de conserver le bâtiment ICF avec réhabilitation, pourquoi? Cette construction ne représente que 2400 m ² d'emprise au sol pour 6000 m ² dans le projet de bâtiments sociaux. Cela laisse de la place pour un aménagement différent des espaces verts. | La démolition/reconstruction permet d'optimiser l'utilisation du foncier pour créer plus de logements et plus d'espaces publics de qualité. Cette option permet en particulier de trouver d'autres usages au parking en plein air de ces logements et à ses rampes et voies d'accès, qui sont des espaces totalement imperméabilisés et peu qualitatifs. Les analyses menées par ICF ont donc privilégié ce scénario, au détriment en effet d'une réhabilitation dont le financement est complexe. |
| Autres (Gouvernance, ESS, emplois, procédures...) | ZAC Saint Jean Belcier | Vous annoncez des coûts, mais pouvons-nous avoir accès aux chiffrages ? | Les coûts sont évalués à 32 M€ pour Amédée nord et sud. Ils incluent les dépenses relatives à la libération du site (relocalisation, études et honoraires, dépollutions) estimées à 22 M€. Ils comprennent également le financement des équipements et espaces publics, dont le coût est proche de 10 M€. Les chiffrages par scénarios ont été présentés lors des ateliers de la phase 3 d'Amédée Saint Germain, et sont donc disponibles dans les supports de présentation mis en ligne sur le site de l'EPA. |
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | Notre quartier manque cruellement d'espaces verts depuis de très nombreuses années. Il est indispensable que la ville prenne en compte ces observations unanimes des habitants du quartier. Malgré cela, la tournure que prennent les travaux du chantier EurAtlantique vont totalement à l'encontre des besoins... toujours plus de béton, toujours plus de logement malgré une circulation déjà problématique dans le quartier et aux abords de la gare... des projets d'espaces verts promis mais finalement abandonnés pour tout ou partie de façon totalement incompréhensible... c'est franchement inadmissible. Que fait la ville à ce jour pour répondre aux attentes des habitants du quartier ? Pourquoi la création d'un vrai espace vert de quelques hectares n'est pas possible ? Nous pensions que le changement de maire appartenant à un parti politique a priori sensible à toutes ces problématiques permettrait d'améliorer les choses... malheureusement ce n'est pas le cas... la situation a même tendance à empirer ! | Ce message est adressé à M. le maire de Bordeaux et lui sera donc relayé. |
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | Devenir du projet phase 2 Amédée St Germain : espace vert sportif? | Au regard de l'intérêt suscité par les secteurs Amédée Saint Germain Nord et Sud et des nombreuses contributions, l'EPA a ajouté une phase complémentaire d'échanges, afin de poursuivre les réflexions collectives sur la base d'informations supplémentaires : proposition de plusieurs familles de scénarios, construites à partir des propositions formulées par les participants, et estimations financières associées. Cette phase complémentaire a mis en évidence des incidences financières contrastées (d'un bilan équilibré à un déficit de 30 millions €), à mettre en regard des espaces publics et donc des services offerts à la population allant d'un parc de 1 ha à un parc de 2 ha. La poursuite d'études et concertation sur Amédée Saint Germain dépend ainsi d'une décision politique, qui relève du Conseil d'Administration de l'EPA en association avec le propriétaire, c'est-à-dire la SNCF. Cette décision doit statuer sur plusieurs points cruciaux : - La dissociation ou le traitement conjoint d'Amédée Nord et Amédée Sud, dont la concertation a montré l'hétérogénéité d'appréhension par les habitants, avec des attentes faibles sur Amédée Nord et très fortes sur Amédée Sud - Les modalités de concertation et d'association des habitants dans le processus de définition du projet d'aménagement - La temporalité : les bâtiments d'Amédée Centre seront livrés d'ici 2 ans, les espaces publics d'ici 3 ans. La concertation pourrait commencer 1 an voire 1 an et demi avant la livraison des espaces publics, en associant donc les nouveaux occupants d'Amédée centre, ou ne débiter qu'à la livraison des espaces publics. La poursuite des études et concertations sur Amédée Saint Germain Nord et Sud va donc dépendre de cette décision intermédiaire. |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | ZAC Saint Jean Belcier | Problématique d'îlot de chaleur : manque d'espace vert Problématique de commerces de proximité à développer | Concernant la problématique des îlots de chaleur, les données présentées, relativement au projet de la mise à jour de la Zac Saint-Jean Belcier, montrent que celui-ci permet de produire plus de 13 ha de nouveaux espaces verts, dans des secteurs initialement quasi exclusivement minéralisés. Le projet répond donc aux enjeux de développement durable, notamment via la résorption des îlots de chaleur. Sur le quartier Amédée Saint-Germain, l'objet des discussions et du projet d'évolution des secteurs Amédée Nord et Sud portait justement sur la possibilité d'aménager un espace vert sur le sud du quartier. Concernant la problématique des commerces de proximité, le projet d'aménagement qui est en cours de réalisation sur la portion "centrale" du quartier Amédée Saint-Germain prévoit l'implantation de commerces et services de proximité. Ainsi sur la Rue de la Compagnie du midi, on retrouvera boulangerie, boucherie, superette et autres services de proximité type. L'implantation d'activités médicales, paramédicales, commerces santé bien être est actuellement à l'étude. Le quartier Amédée Saint-Germain accueillera également des cafés, des commerces de restauration, un chai urbain avec bar à vin. Ces commerces de proximité seront implantés autour de la place publique qui prendra place aux pieds des anciennes citernes de la SNCF, emblématiques du quartier, qui seront réhabilitées. |

| | | | |
|--|----------------------------|--|--|
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | Notre quartier manque cruellement d'espaces verts et d'infrastructures sportives. Il convient d'en intégrer dans le projet. Des logements sont prévus sans que des infrastructures scolaires soient prévues, ces dernières sont indispensables, celles déjà en place n'étant pas suffisantes pour accueillir des nouveaux habitants. Enfin, dans le cadre du projet, il conviendrait de refaire les trottoirs des rues (notamment rue de Bègles) pour le confort des habitants. | Sur le quartier Amédée Saint-Germain, l'objet des discussions et du projet d'évolution des secteurs Amédée Nord et Sud portait notamment sur la possibilité d'aménager un espace vert sur le sud du quartier. Au regard de l'intérêt suscité par les secteurs Amédée Saint Germain Nord et Sud et des nombreuses contributions, l'EPA a ajouté une phase complémentaire d'échanges, afin de poursuivre les réflexions collectives sur la base d'informations supplémentaires : proposition de plusieurs familles de scénarios, construites à partir des propositions formulées par les participants, et estimations financières associées. Cette phase complémentaire a mis en évidence des incidences financières contrastées (d'un bilan équilibré à un déficit de 30 millions €), à mettre en regard des espaces publics et donc des services offerts à la population allant d'un parc de 1 ha à un parc de 2 ha. La poursuite d'études et concertation sur Amédée Saint Germain dépend ainsi d'une décision politique, qui relève du Conseil d'Administration de l'EPA en association avec le propriétaire, c'est-à-dire la SNCF. Cette décision doit statuer sur plusieurs points cruciaux : - La dissociation ou le traitement conjoint d'Amédée Nord et Amédée Sud, dont la concertation a montré l'hétérogénéité d'appréhension par les habitants, avec des attentes faibles sur Amédée Nord et très fortes sur Amédée Sud - Les modalités de concertation et d'association des habitants dans le processus de définition du projet d'aménagement - La temporalité : les bâtiments d'Amédée Centre seront livrés d'ici 2 ans, les espaces publics d'ici 3 ans. La concertation pourrait commencer 1 an voire 1 an et demi avant la livraison des espaces publics, en associant donc les nouveaux occupants d'Amédée centre, ou ne débiter qu'à la livraison des espaces publics. La poursuite des études et concertations sur Amédée Saint Germain Nord et Sud va donc dépendre de cette décision intermédiaire. Concernant la problématique des infrastructures scolaires. De manière générale, l'objectif de rééquilibrer le maillage en équipements et services est un des piliers de l'opération Bordeaux Euratlantique. Cela inclut le développement, entre autres, de crèches, d'écoles, d'un collège, d'une piscine, de commerces de proximité (place d'Armagnac, place des citernes à Amédée Saint-Germain, et en lisière du jardin d'Ars). Concernant le collège, il était initialement prévu, au début de la décennie passée, de développer un nouvel établissement au sein de la ZAC. Le conseil départemental s'est ensuite ravisé, avant de changer d'avis et de le reprogrammer. Les travaux ont débuté il y a quelques semaines et le conseil départemental indique que son ouverture est programmée pour la rentrée de septembre 2022, sur le quartier de l'Ars. |
| Espaces verts | Amédée Saint Germain | Etant donné que le quartier Sacré-cœur/Amédée est un des îlots de chaleur les plus importants de la métropole bordelaise, et qu'il n'y a un vrai manque d'espace vert dans ce quartier, il serait donc plus judicieux d'éviter le béton et les bureaux climatisés, et de mettre des espaces verts pour notre quartier respire. Avez-vous prévu cela : d'éviter le béton le long de la rue Amédée et d'y insérer des espaces verts ? Pour info, ce vrai besoin a été formulé par 1055 habitants du quartier Amédée à travers une pétition. | A l'instar des aménagements en cours sur Amédée Centre, l'aménagement d'Amédée Sud permettrait d'élargir les trottoirs et d'y planter des arbres. Le besoin d'espaces verts a été dument noté. Ainsi, tous les scénarios présentés par l'EPA lors de la phase 3 de la concertation comprennent un parc d'au moins 1 ha, soit quasiment la moitié des surfaces disponibles. |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | Le quartier est déjà suffisamment bétonné et sans espace vert. Profitons de ces travaux pour permettre une évolution plus écologique de notre quartier devant l'urgence climatique. | A l'instar des aménagements en cours sur Amédée Centre, l'aménagement d'Amédée Sud permettrait d'élargir les trottoirs et d'y planter des arbres. Le besoin d'espaces verts a été dument noté. Ainsi, tous les scénarios présentés par l'EPA lors de la phase 3 de la concertation comprennent un parc d'au moins 1 ha, soit quasiment la moitié des surfaces disponibles. |
| Equipements publics et services | ZAC Saint Jean Belcier | Bonsoir, Quels sont les différents types d'équipements sportifs mis à disposition dans le quartier euratlantique ? (privé / publique) | Dans le cadre de l'opération Bordeaux Euratlantique, plusieurs types d'équipements sportifs seront accessibles. Une partie sera ainsi localisée sur les espaces publics aménagés par l'EPA (parcs, jardins, places) et gérée par la suite par les collectivités compétentes. Il s'agit d'équipements comme les terrains de pétanque, les terrains de mûlky, les city-stades qui peuvent accueillir différentes pratiques (football, basket, etc.), les agrès sportifs, les jeux pour enfants mais aussi des promenades et cheminements pour la marche, la course ou le vélo qui permettent de relier les grands espaces verts entre eux. L'autre partie des équipements concerne ceux qui seront situés dans des bâtiments et pourront être gérés soit par les collectivités, soit par des gestionnaires privés. A titre d'exemple, on trouvera un gymnase et autres salles sportives liés au collège de l'Ars, mais aussi la piscine installée sur le quai de Paludate. On peut intégrer dans les équipements privés les salles de fitness et de musculation dont une est intégrée au complexe de la piscine par exemple. |
| Concertation | ZAC Saint Jean Belcier | Quel est le niveau d'adhésion des habitants de ces quartiers existants à toutes ces extensions urbaines ? | Hors période sanitaire, les concertations régulières et l'ouverture permanente de la Maison du projet permettent un échange itinéraire avec les habitants, anciens et nouveaux. Les remarques et propositions sont ainsi prises en compte en continu. |
| Déplacements, mobilité, stationnement | Amédée Saint-Germain | Habitante du quartier je souhaiterais que l'on ne nous oublie pas. Les personnes âgées et les enfants notamment en créant des espaces verts dignes de ce nom et pas seulement une allée bétonnée plantée d'arbres. Profitons du réaménagement de ce quartier pour lui donner une couleur verte et y apporter de la vie, les espaces verts sont des lieux de sociabilisation, de rencontre entre habitants. Les enfants des groupes scolaires avoisinant n'ont actuellement que la cour de leurs écoles pour pratiquer leurs activités sportives profitons de l'espace aménageable pour leur créer un véritable espace de pratique sportive en plein air. Concernant la circulation, notre quartier est déjà fortement impacté par la mise en sens unique de la rue de Bègles et ceci même si la circulation est nettement diminuée du fait de la mise en télétravail de la population. De même les accès à la gare sont impraticables et occasionnent déjà des engorgements autour du rond point du pont du gui. La bretelle et le pont permettant d'arriver directement rue Amédée saint germain vont accentuer les problèmes lorsque la situation sera revenue à la "normale". Habitante de la rue de Bègles, j'utilise le vélo pour mes déplacements le plus souvent mais lorsque je suis amenée à prendre ma voiture c'est un véritable casse-tête pour rentrer chez moi et les bouchons sont à venir sur ce trajet que je n'étais pas obligée de prendre avant...merci pour votre attention | Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement de ces secteurs en termes d'espaces verts, d'équipements publics et autre feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de ces emprises, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et un réalisme économique. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF et sont destinés à leurs agents. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent techniquement en dehors du périmètre de la ZAC et ne sont donc pas touchés par le processus de concertation et par des risques d'évolution. En revanche, il peut être pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Concernant la question de la circulation Le Pont de la Palombe s'inscrit dans une évolution globale des circulations du secteur, avec le Pont du Guit (fonctionnement en "giratoire"), ce qui devrait permettre d'améliorer les conditions actuelles de circulation dans le secteur, problématiques en effet à certaines heures. |
| Projet urbain | Carles Vernet / Brascassat | L'impact du projet de la résidence Althéa (Marignan) sur la vie des habitants actuels a-t-il été étudié? La baisse de valeur des logements à proximité à cause de la hauteur du bâti et la proximité forte avec la résidence du parc de Richelieu plongeant ainsi le parc de Richelieu dans l'ombre. La forte densité de population dans le quartier et l'impact sur l'effet zone d'ombre et l'insécurité déjà forte dans le secteur (deal, vandalisme, points de vitesse, tirs de mortier, cambriolages et incendies) Est-il possible d'envisager autre chose que de nouveaux logements? - école de police ou poste de police, permettant d'agir passivement contre l'insécurité du quartier. - galerie marchande (restaurant, bar, boucherie, artisan boulanger/pâtisseries, commerce de vrac) - établissements associatifs | Le projet Althéa est aujourd'hui très avancé (permis accordés). Une réorientation semble difficile. Une rencontre entre la copropriété et l'EPA a eu lieu au mois de mai 2021 et a permis d'identifier les axes de travail (étude de sécurité publique, ouverture de la résidence vers le parc rénové de Brascassat, plantations...) |
| Projet urbain | MIN | D'anciennes infrastructures ferroviaires abandonnées existent aux abords du MIN. Une étude a-t-elle été menée afin d'envisager la remise au goût du jour d'un mode d'approvisionnement ferroviaire du marché, qui semble approprié aux volumes de livraisons et aux nécessités de cadence? Ce mode présenterait à la fois des avantages en terme de capacité de volume de livraison, d'émission carbone moindre sur le transport et réduirait le bal de camions dans le quartier pour alléger les flux sur les artères avoisinantes... Efficacité et vertu en contrepartie d'investissements sur certaines infrastructures sur le site du MIN et en amont? | Le fret ferroviaire dédié aux produits alimentaires frais n'est pas développé en France et au niveau européen car il nécessite des infrastructures réseaux, des matériels roulants spécifiques et des sites logistiques embranchés au réseau ferroviaire permettant soit le chargement des wagons soit le transport combiné rail/route. A ce jour, il ne perdure qu'une seule ligne ferroviaire transportant des produits alimentaires frais, notamment des fruits et légumes, appelée « train des primeurs » desservant le Marché d'Intérêt National de Rungis depuis Perpignan. Cette ligne régulière connaît des difficultés, notamment économiques, depuis plusieurs années. Concernant le MIN Bordeaux Brienne, aucun train n'a desservi le site depuis plusieurs décennies. Plus généralement, le fonctionnement du MIN relève des compétences de la métropole, propriétaire du site et de la régie du MIN, gestionnaire. Le secteur du MIN fait parti des projets actuellement en concertation et a fait l'objet d'un atelier spécifique avec Bordeaux Métropole et l'EPA. Le MIN est une fonction fondamentale de la ville. L'un des enjeux de la concertation est de contribuer à définir le devenir de ce site, à la fois « ventre de Bordeaux » et pleinement intégré dans un environnement urbain en mutation. |

| | | | |
|--|----------------------|--|---|
| Espaces verts | Amédée Saint-Germain | <p>C'est d'un VRAI PARC de pleine terre de minimum 2,5 hectares dont nous avons besoin!!! Il serait judicieux de sauvegarder les 4 platanes .</p> <p>Rmq:(plus pragmatique)toutes les nuits (WEnd compris)des « spots » une lumière blanche intense éclaire le chantier. Or nous savons que cela représente une pollution visuelle ...</p> <p>Pouvez vous éteindre ces lumières svp.</p> | <p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude qui sont ouvert à la concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et un réalisme/équilibre économique.</p> <p>Par ailleurs nous avons pris note de votre remarque au sujet des éclairages. Il est probable qu'il s'agisse des éclairages de voies ferroviaires. Nous ferons donc remonter ce point à la SNCF mais également aux entreprises de travaux intervenant sur Amédée Centre, afin qu'elles minimisent l'utilisation des spots vers un usage raisonné.</p> |
| Equipements publics et services | Ars | <p>Des équipements sportifs ont été détruits sur le secteur de l'Ars : tennis, fronton. Des équipements rares et précieux dans l'agglomération, qui malgré leur abandon et leur délabrement les derniers mois, étaient largement utilisés car en accès libre... Ces types d'équipements spécifiques seront-ils remplacés. Notamment un fronton (équipement rare) au potentiel paysager réel et potentiellement structurant en terme d'espace (esplanade, place de village éphémère) ? et plus généralement quelle serait la place des équipements sportifs en marge d'éventuels City Stade et appareils de Gym très en vogue ces dernières années</p> | <p>Ces anciens équipements sportifs appartenaient au CE de la SNCF et ont été rélocalisés par la SNCF afin de permettre la réalisation du groupe scolaire Simone Veil, du nouveau collège, en cours de travaux et de leurs dessertes. Ils ont été reconstruits par la SNCF à Bègles, dans le périmètre de l'opération d'intérêt national. Le collège de l'Ars pour sa part comprendra un gymnase, une salle non spécialisée, un plateau sportif extérieur (1 terrain de handball et 3 terrains de basket ball en transversal) et un anneau de course à pied. Le directeur du collège aura la possibilité de les mettre à disposition d'associations. Cela est déjà le cas avec les équipements sportifs du groupe scolaire Simone Veil.</p> <p>Par ailleurs, des agrès sportifs, des boudodromes, des terrains de moly, des tables de ping pong et un espace pour skateurs débutants sont prévus dans la première phase du jardin de l'Ars. Des équipements de proximité seront développés au coeur de la promenade des forges (agrès, paniers de baskets, ...) actuellement en travaux, c'est-à-dire entre le pont de la Palombe et la place d'Armagnac. Au sein des nouveaux aménagements des berges de Garonne (terrain de basket 3 contre 3, 3 tables de ping-pong, agrès en plein air, un espace d'activité polyvalent équipé d'une estrade et d'une borne électrique pour une sonorisation dédiée à une activité danse, gym en plein air...).</p> |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>1. Pouvez-vous nous fournir un plan à l'échelle concernant les espaces verts prévus sur le quartier Amédée Centre ? 2. Il existe une vingtaine d'arbres sur le secteur Amédée Nord (platanes, marronniers, tilleuls, lilas des Indes, micocouliers, etc.), pour certains en souffrance du fait de leur environnement (bitume, stationnement). Pouvez-vous nous indiquer comment ces arbres seront soignés et protégés ? 3. Quelques sujets intéressants existent encore sur Amédée Sud, après que 13 platanes ont été abattus pour réaliser Amédée Centre (il reste 4 platanes sur rue Amédée Saint Germain et un très beau sujet à proximité de la cantine SNCF, vieux de 50 ans minimum). Nous souhaitons la protection de ces derniers arbres. Que comptez-vous faire en ce sens ? 4. D'une manière générale, les informations sur les quantités d'espaces verts sont peu claires dans le rapport de concertation, comme aussi dans les éléments de questions-réponses. Pourriez-vous garantir le fait que le projet permettra, en chacun de ses différents quartiers, de souscrire aux recommandations de l'OMS en matière d'accès à des espaces verts / habitant (à minima 10m2/hab). A ce titre, le quartier Amédée Centre ne rentre pas dans ce cadre (1500 nouveaux habitants attendus pour 7500 m2 d'espaces verts, alors qu'il en faudrait 15000 m2), en sachant que le quartier du Sacré Coeur ne bénéficie que de 4m2 d'espaces verts/hab, comme il est indiqué dans votre rapport (p. 30). Afin d'avoir une vue d'ensemble des trames vertes et brunes, nous souhaitons avoir un plan précis recensant les espaces verts de plus de 1000m2 sur toute la ZAC. Merci pour votre attention.</p> | <p>Concernant le quartier Amédée Saint-Germain</p> <p>1. Des plans sont disponibles à la Maison du projet ou peuvent être demandés aux médiateurs y assurant des permanences</p> <p>2 et 3. Ces arbres ont bien été répertoriés et notamment le sujet remarquable à proximité de la cantine. La SNCF et ICF propriétaires des terrains, ont demandé une étude phyto sanitaire de ces arbres existants. Le résultat de cette étude conduira les réflexions sur l'avenir de ces arbres en fonction du projet d'aménagement. Concernant les platanes qui ont été abattus, 6 d'entre eux avaient été diagnostiqué comme condamnés à court terme et nous avons en effet pu constater lors de leur abattage qu'ils étaient creux. Il est toujours difficile de choisir de supprimer des arbres dans un projet, mais, outre le fait que la moitié d'entre eux étaient condamnés, ce choix a été fait pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ces arbres étaient très proches de la rue mais situés en contrebas (3,5 m environ), leur conservation aurait rendu l'accès au nouveau quartier difficile à aménager et la valorisation de ces arbres au sein d'un jardin difficile également (c'est le projet qui avait été proposé en 2013 et qui n'avait pas été retenu car le jardin était difficile d'accès et très encaissé) - la suppression de ces arbres a permis d'élargir la rue Amédée de 3 à 4 mètres pour donner plus de places aux piétons qui en manquent cruellement aujourd'hui et pour végétaliser la rue sur toute la longueur du projet (une vingtaine d'arbres plantés sur le trottoir de la rue ainsi que des plantations basses dans une noue) <p>4. Dans le cadre de l'opération d'intérêt national, le décompte est fait des espaces verts publics accessibles et de taille notable (plus de 1000m²), afin de mettre en évidence les espaces verts qui ont un réel usage pour tous les habitants, en cohérence avec la méthodologie retenue par l'organisation mondiale de la santé. Cela implique que ne sont comptés ni les espaces verts privés, qui représenteront à terme une surface équivalente, ni les micro-espaces de type noues, cheminements plantés et arborés etc. Pour rappel, le total à ce titre pour la zone agglomérée de la ville de Bordeaux est d'un peu plus de 8,58 m² par habitant avant l'oin Euratlantique, et non 28m² comme souvent évoqué ; ce dernier chiffre compte en effet les cimetières, les terrains de sport, les alignements d'arbre, les toitures végétalisées etc. Cette précision étant faite, nous arrivons sur la ZAC Saint-Jean Belcier, dans l'état d'avancement des projets, à un peu plus de 10,5 m² d'espace vert accessible créé par nouvel habitant, ce qui portera à 9,8 m² le total d'espace vert par habitant en ajoutant les habitants et les espaces verts existants (contre moins de 4 m² par habitant en moyenne sur Bordeaux sud avant le lancement de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique). Il faut enfin noter que ces totaux ne comptabilisent pas les éventuelles surfaces créées sur les secteurs d'Amédée Saint-Germain nord et sud, dont le développement est suspendu. A l'échelle de la ZAC Saint-Jean Belcier, plus de 15 hectares de nouveaux espaces verts accessibles au public sont créés à terme par l'établissement public, mêlant jardin de rayonnement intercommunal (le jardin d'Ars, pour Bordeaux et Bègles) et espaces verts de proximité, reliés entre eux, dans une logique de réseau.</p> |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>Comment avez-vous eu le droit de monter des immeubles à 30m de haut alors que Bordeaux est classé Patrimoine mondial de l'UNESCO? Où sont les espaces verts promis? . La densité des constructions est insupportable, je n'imagine aucune famille vivre dans ces îlots de béton: ce sera un enfer! Les constructions sont dessinées seulement pour optimiser l'espace donc la rentabilité des promoteurs immobiliers pas des futurs habitants. . Dans vos projets, ou sont les espaces verts ? Les quantités sont elles suffisantes ? Quels sont les M2 préconisés par habitant ? Quels sont les M2 prévus dans vos projets ? Ces informations manquent dans vos documents. . Vous créez des îlots de chaleur, en opposition totale avec l'actualité du changement climatique et ce qui est recommandé pour lutter contre le réchauffement de la planète. . Pourquoi les documents ne précisent jamais la hauteur des bâtiments ? Auriez-vous des choses à cacher? On a démoli des tours de la cité Saint-Jean près de la gare il y 10 ans environ pour refaire des immeubles plus bas, plus intégrés dans la ville, pourquoi nous infliger aujourd'hui des tours ??? . Les plans présentés sont minuscules, illisibles en termes de perspective, vous manquez de logiciels ? Ou bien est-ce intentionnel pour que les "simples" ne comprennent pas ? . Quid de l'avenir des bureaux créés au vu de la croissance prévue du télétravail ? . Euratlantique a créé plus de M2 de logements que prévus initialement, qu'elles en sont les explications ? Où est l'étude d'impact ? C'est pourquoi j'adhère complètement aux demandes du collectif Amédée saint germain, au vu de l'en cours de construction : . Arrêt total des constructions. . Conserver et rénover les bâtiments présents, halles, bâtiment de pierre et activités sportives. . Rénover les halles mais pour les habitants et en concertation avec eux. . Créer un parc bien sûr, un vrai: pas trois arbustes ou buissons. Il y a urgence à aménager un parc en pleine terre, accessible à tous et notamment aux scolaires qui ne disposent pas d'infrastructures pour des activités en plein air. . Créer des jardins partagés, en cohérence avec le quartier. . Rénover l'immeuble HLM d'Amédée saint Germain</p> | <p>Nous avons bien pris connaissance de votre messages et de vos nombreuses remarques. Voici quelques éléments de réponses qui seront complétés dans le bilan de la concertation, qui sera, après approbation du CA de l'établissement, publié sur notre site.</p> <p>L'Etat et les collectivités membres du conseil d'administration de l'EPA ont en effet assumé le choix, compte tenu de l'implantation du projet en coeur d'agglomération, de réaliser une ville dense agréable à vivre, pour les nouveaux habitants comme pour les actuels. Le rôle de l'EPA, en tant qu'aménageur public, est ainsi de travailler en permanence cet équilibre entre les bâtiments et ce qui apporte des bénéfices pour les habitants : espaces verts, équipements, transports etc. Son action vise ainsi à maîtriser les formes architecturales (contrôle des promoteurs sur la qualité des logements, transition des hauteurs avec les quartiers existants) et à réinvestir la densité au profit la création d'équipements, d'espaces publics et des espaces verts les plus qualitatifs possibles.</p> <p>Sur ce dernier point, dans le cadre de l'opération d'intérêt national le décompte est fait des espaces verts publics accessibles et de taille notable (plus de 1000m²) afin de mettre en évidence les espaces verts qui ont un réel usage pour tous les habitants, en cohérence avec la méthodologie retenue par l'organisation mondiale de la santé. Cela implique que ne sont comptés ni les espaces verts privés, qui représenteront à terme une surface équivalente, ni les micro-espaces de type noues, cheminements plantés et arborés etc. Pour rappel, le total à ce titre pour la zone agglomérée de la ville de Bordeaux est d'un peu plus de 8,58 m² par habitant avant Euratlantique et non 28m² comme souvent évoqué ; ce dernier chiffre compte en effet les cimetières, les terrains de sport, les alignements d'arbre, les toitures végétalisées etc. Cette précision étant faite, nous arrivons sur la ZAC Saint-Jean Belcier, dans l'état d'avancement des projets, à un peu plus de 10,5 m² d'espace vert accessible créé par nouvel habitant, ce qui portera à 9,8 m² le total d'espace vert par habitant en ajoutant les habitants et les espaces verts existants (contre moins de 4 m² par habitant en moyenne sur Bordeaux sud avant le lancement de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique). Il faut enfin noter que ces totaux ne comptabilisent pas les éventuelles surfaces créées sur les secteurs d'Amédée Saint-Germain nord et sud, dont le développement est suspendu.</p> <p>Aujourd'hui, la demande pour habiter ou travailler dans les quartiers d'Euratlantique est forte, et le reste depuis le début de la crise sanitaire. C'est justement la raison de la croissance des m² de logements par rapport à ce qui était prévu en 2013 : le succès d'Euratlantique a eu un effet d'entraînement sur le développement de projets sur les fonciers privés de la ZAC qui expliquent cette hausse. L'EPA a accompagné ces projets et a réinjecté les participations perçues pour améliorer le projet urbain : agrandissement et création de parcs notamment. Vous pouvez par ailleurs consulter les derniers chiffres de l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises de Bordeaux Métropole (OIEB) qui montrent que ce sont justement les secteurs, comme Saint-Jean Belcier, avec les meilleurs atouts en matière de centralité, de desserte par le réseau de transport ou de cadre de vie, qui sont depuis le début de la crise sanitaire les plus recherchés par les entreprises souhaitant s'installer et développer de l'emploi. Concernant le télétravail et son effet sur les volumes projetés dans les prochains mois et années, les usages des entreprises vont effectivement évoluer, sans forcément modifier leur besoin de surface. En effet, le télétravail pourra amener les entreprises à louer ou acheter moins de surface de bureaux, à condition de proposer à leurs salariés des postes de travail nomades permettant d'accueillir tous leurs salariés. A contrario, les nouveaux usages, fortement accentués par la crise sanitaire en cours obligent les entreprises à mettre à disposition de leurs salariés des espaces plus généreux pour les circulations, les salles de pause/détente/déjeuner et les salles de réunions. Selon les études et les recherches disponibles et nos nombreux échanges avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises et les entreprises elles-mêmes, ces deux phénomènes devraient se compenser globalement et n'avoir que peu d'effet sur le besoin des entreprises à l'échelle de l'opération Bordeaux Euratlantique. La réalisation d'un projet urbain sur ce territoire pour loger les habitants et accueillir de nouveaux emplois reste donc d'actualité.</p> <p>Concernant la question de la préservation du patrimoine sur le secteur Amédée saint Germain, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour faire écho à la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p> |

| | | | |
|--|------------------------|--|--|
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>Suite aux réunions de concertation, et habitant le quartier qui reçoit et va recevoir les multiples constructions, je souhaite vous transmettre mon opinion :</p> <ul style="list-style-type: none"> . La densité des constructions est insupportable, je n'imagine aucune famille vivre dans ces îlots de béton. Et qui ne sont pas terminés. . Les constructions sont dessinées seulement pour optimiser l'espace donc la rentabilité des promoteurs immobiliers pas des futurs habitants. . Dans vos projets, ou sont les espaces verts ? Les quantités sont elles suffisantes ? Quels sont les M2 préconisés par habitant ? Quels sont les M2 prévus dans vos projets ? Ces informations manquent dans vos documents. . Vous créez des îlots de chaleur, en opposition totale avec l'actualité du changement climatique et ce qui est recommandé. . Pourquoi les documents ne précisent jamais la hauteur des bâtiments ? . Les plans présentés sont minuscules, illisibles en termes de perspective, vous manquez de logiciels ? C'est intentionnel pour que les "simples" ne comprennent pas ? . Quid de l'avenir des bureaux créés au vu de la croissance prévue du télétravail ? . Euratlantique a créé plus de M2 de logements que prévus initialement, qu'elles en sont les explications ? Ou est l'étude d'impact ? <p>C'est pourquoi j'adhère complètement aux demandes du collectif Amédée saint germain, au vu de l'en cours de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'arrêt total des autres projets, voyons ce que cela donne avec le commencé. . Conserver les bâtiments présents, HLM, halles, bâtiment de pierre et activités sportives. . Rénover les halles mais pour les habitants et en concertation avec eux. . Créer un parc bien sûr, il y a tant de place. . Créer des jardins partagés, en cohérence avec le quartier. . Rénover l'immeuble HLM d'Amédée saint Germain | <p>Merci de partager votre opinion. L'Etat et les collectivités membres du conseil d'administration de l'EPA ont en effet assumé le choix, compte tenu de l'implantation du projet en cœur d'agglomération, de réaliser une ville dense agréable à vivre, pour les nouveaux habitants comme pour les actuels. Le rôle de l'EPA, en tant qu'aménageur public, est ainsi de travailler en permanence cet équilibre entre les bâtiments et ce qui apporte des bénéfices pour les habitants : espaces verts, équipements, transports etc. Son action vise ainsi à maîtriser les formes architecturales (contrôle des promoteurs sur la qualité des logements, transition des hauteurs avec les quartiers existants) et à réinvestir la densité au profit la création d'équipements, d'espaces publics et des espaces verts les plus qualitatifs possibles.</p> <p>Sur ce dernier point, dans le cadre de l'opération d'intérêt national le décompte est fait des espaces verts publics accessibles et de taille notable (plus de 1000m²) afin de mettre en évidence les espaces verts qui ont un réel usage pour tous les habitants, en cohérence avec la méthodologie retenue par l'organisation mondiale de la santé. Cela implique que ne sont comptés ni les espaces verts privés, qui représenteront à terme une surface équivalente, ni les micro-espaces de type noues, cheminements plantés et arborés etc. Pour rappel, le total à ce titre pour la zone agglomérée de la ville de Bordeaux est d'un peu plus de 8,58 m² par habitant avant Euratlantique et non 28m² comme souvent évoqué ; ce dernier chiffre compte en effet les cimetières, les terrains de sport, les alignements d'arbre, les toitures végétalisées etc. Cette précision étant faite, nous arrivons sur la ZAC Saint-Jean Belcier, dans l'état d'avancement des projets, à un peu plus de 10,5 m² d'espace vert accessible créé par nouvel habitant, ce qui portera à 9,8 m² le total d'espace vert par habitant en ajoutant les habitants et les espaces verts existants (contre moins de 4 m² par habitant en moyenne sur Bordeaux sud avant le lancement de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique). Il faut enfin noter que ces totaux ne comptabilisent pas les éventuelles surfaces créées sur les secteurs d'Amédée Saint-Germain nord et sud, dont le développement est suspendu.</p> <p>Malgré votre ressenti, la demande pour habiter ou travailler dans les quartiers d'Euratlantique est forte, et le reste depuis le début de la crise sanitaire. C'est justement la raison de la croissance des m² de logements par rapport à ce qui était prévu en 2013 : le succès d'Euratlantique a eu un effet d'entraînement sur le développement de projets sur les fonciers privés de la ZAC qui expliquent cette hausse. L'EPA a accompagné ces projets et a réinjecté les participations perçues pour améliorer le projet urbain : agrandissement et création de parcs notamment. Vous pouvez par ailleurs consulter les derniers chiffres de l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises de Bordeaux Métropole (OIEB) qui montrent que ce sont justement les secteurs, comme Saint-Jean Belcier, avec les meilleurs atouts en matière de centralité, de desserte par le réseau de transport ou de cadre de vie, qui sont depuis le début de la crise sanitaire les plus recherchés par les entreprises souhaitant s'installer et développer de l'emploi. Concernant le télétravail et son effet sur les volumes projetés dans les prochains mois et années, les usages des entreprises vont effectivement évoluer, sans forcément modifier leur besoin de surface. En effet, le télétravail pourra amener les entreprises à louer ou acheter moins de surface de bureaux, à condition de proposer à leurs salariés des postes de travail nomades permettant d'accueillir tous leurs salariés. A contrario, les nouveaux usages, fortement accentués par la crise sanitaire en cours obligent les entreprises à mettre à disposition de leurs salariés des espaces plus généreux pour les circulations, les salles de pause/détente/déjeuner et les salles de réunions. Selon les études et les recherches disponibles et nos nombreux échanges avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises et les entreprises elles-mêmes, ces deux phénomènes devraient se compenser globalement et n'avoir que peu d'effet sur le besoin des entreprises à l'échelle de l'opération Bordeaux Euratlantique. La réalisation d'un projet urbain sur ce territoire pour loger les habitants et accueillir de nouveaux emplois reste donc d'actualité.</p> |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | MIN | <p>Je souhaiterais préserver des espaces pour mes descendants en limitant les constructions massives sans intérêts pour la communauté.</p> <p>Par exemple je pense que le front du MIN devant la Garonne devrait être protégé de toute construction .</p> <p>Il y a un décalage, intuitivement choquant, entre des activités qui correspondent à des intérêts à court terme, et leurs conséquences irréversibles.</p> <p>Nous privons nos descendants de biens dont ils auraient pu tirer parti.</p> <p>Le devoir d'une génération est de laisser les générations futures, dont les besoins et les aspirations nous sont inconnus, libres de choisir les formes d'utilisation des « ressources » naturelles qui leur conviendront.</p> <p>Nous privons nos descendants de biens dont ils auraient pu tirer parti.</p> <p>En effet, si dans l'avenir il devait être décidé de privilégier le ravitaillement de Bordeaux par voie maritime (exemple les fruits et légumes du Lot et Garonne) , ce projet serait bloqué par manque de réserve foncière.</p> <p>Je demande donc de protéger ces parcelles en les classant N où éventuellement en installant un city stade dans la continuité de future piscine</p> | <p>Les réflexions sur le futur du MIN reprennent et doivent en effet permettre d'intégrer diverses problématiques. Les premières études réalisées il y a quelques années proposaient notamment de nouvelles construction autour du MIN (et dans son emprise) afin que ces constructions jouent un rôle de transition entre les entrepôts du MIN et son environnement. Ce principe reste aujourd'hui à retravailler et à réinterroger, notamment en augmentant la part de la végétation dans ces espace de transition.</p> |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | <p>Bonjour, Au regard de la conjoncture actuelle, est-ce qu'on va continuer à construire des tonnes de bureaux !? VIDES ?!</p> | <p>Effectivement, du fait de la crise sanitaire, le besoin des entreprises en matière de bureaux a diminué de façon substantielle en 2020 après plusieurs années très forte demande sur la métropole bordelaise en général et sur Bordeaux Euratlantique en particulier. Ces données sont consultables auprès de l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises de Bordeaux Métropole (OIEB). Cependant ces données montrent que ce sont justement les secteurs, comme Saint-Jean Belcier, avec les meilleurs atouts en matière de centralité et de service, de desserte par le réseau de transport ou de cadre de vie, qui sont depuis le début de la crise sanitaire les plus recherchés par les entreprises souhaitant s'installer et développer de l'emploi. Concernant le télétravail et son effet sur les surfaces de bureaux projetées dans les prochains mois et années, les usages des entreprises vont effectivement évoluer, sans forcément modifier leur besoin de surface. En effet, le télétravail pourra amener les entreprises à louer ou acheter moins de surface de bureaux, à condition de proposer à leurs salariés des postes de travail nomades permettant de tous les accueillir. A contrario, les nouveaux usages, fortement accentués par la crise sanitaire obligent les entreprises à mettre à disposition de leurs salariés des espaces plus généreux pour les circulations, les salles de pause/détente/déjeuner et les salles de réunions. Selon les études/recherches disponibles et nos nombreux échanges avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises et les entreprises elles-mêmes, ces deux phénomènes vont globalement se compenser et, de fait, peu influencer le besoin des entreprises à l'échelle de l'opération Bordeaux Euratlantique.</p> |
| Autres (Gouvernance, ESS, emplois, procédures...) | ZAC Saint Jean Belcier | <p>Qu'en est-il dans le domaine de l'insertion et de ces retombées concrètes en terme d'emploi pérennes au sein de l'EPA ?</p> | <p>Rappelons en premier lieu que chaque projet/chantier réalisé sur Bordeaux Euratlantique fait l'objet d'une mise en oeuvre de clauses d'insertion (pour 5% des heures) dédiées à des personnes éloignées de l'emploi salarié de retrouver une activité professionnelle, première étape vers la formation ou un emploi pérenne. A ce jour, 241 000 heures d'insertion ont été réalisées sur la ZAC Saint Jean Belcier et ont bénéficié à plus de 700 personnes. A noter que suite à la période d'insertion près de la moitié de ces personnes ont pu trouver une formation ou trouver un emploi pérenne.</p> <p>En matière d'emploi, à fin 2019 (dernières données disponibles), le territoire Bordeaux Euratlantique a accueilli l'implantation de plus de 100 entreprises représentant le développement de près de 7000 emplois.</p> |

| | | | |
|--|------------------------|---|--|
| Espaces verts | ZAC Saint Jean Belcier | Bonjour, Je m'interroge sur la faible proportion (à mon sens) d'espaces verts dans le projet Euratlantique. Face à des bâtiments très hauts et très béton, et à l'heure du réchauffement climatique : ne sera t'il pas temps de planter et replanter, le plus possible, pour que l'espace public soit agréable (et vivable pendant les canicules). Exemple des arbres qui ont été arrachés place d'Armagnac, et de la zone du MIN ultra minérale. Il pourrait être tellement agréable d'y intégrer de la végétation (et réduire ainsi le bruit, la chaleur en été, le niveau de stress des habitants, stocker du carbone dans le sol, améliorer la biodiversité et la qualité de l'air). Que pensez vous faire dans ce sens ? Quid de l'idée de paysager les rives du cours d'eau qui passe sous le secteur ? Merci par avance. | Sur l'impression générale d'une faible proportion d'espaces verts dans le projet Euratlantique, il faut prendre en compte l'état d'avancement de l'opération, en pleine phase de réalisation : Les travaux sur les espaces publics sont en grande partie réalisables seulement une fois que les chantiers de construction sont terminés, sinon le risque est que tout soit détérioré. Les plantations interviennent à la toute fin de la réalisation des espaces publics car ce sont les plus fragiles, et par ailleurs les plantations ne peuvent avoir lieu qu'à certaines périodes de l'année. Pour autant, le projet comporte la création de nombreux espaces verts et parcs, qui viennent à la place de secteurs urbanisés ou minéraux (friches ferroviaires...). Le secteur Saint Jean - Belcier comportera ainsi plusieurs nouveaux espaces verts majeurs (Jardin de l'Ars- travaux de la première tranche démarrés), jardin des Berges ("Promenade de la Ribeira" - démarrage des travaux à l'été), et des espaces verts à l'échelle du quartier (futur coeur d'îlot Armagnac sud par exemple). Ces différents espaces seront par ailleurs reliés entre eux par des espaces piétons et largements plantés. Sur les exemples cités : - La projet d'Aménagement de la place d'Armagnac (3 X plus étendue à terme que l'espace actuel) comprend la plantation d'une vingtaine d'arbre. Encore une fois, la phase de travaux est en revanche complexe et les arbres existants étaient très peu adaptés à leur localisation. Pour cette raison, ces arbres n'ont pas été arrachés mais transplantés vers la noue créée sur le future promenade des Forges. - Le MIN a en effet été identifié comme un îlot de chaleur important, et à ce jour totalement minéral. Les réflexions à venir sur l'évolution du secteur incluent l'objectif d'apporter plus de végétal dans cette grande emprise, notamment avec un but de rafraîchissement. s. - concernant la renaturation des berges du Ruisseau de l'Ars : une intervention globale n'est malheureusement pas envisageable, car l'ouvrage en béton qui canalise le cours d'eau a été réalisé pour contenir les risques d'inondation. En revanche, dans le cadre de l'aménagement du quartier Armagnac sud, un nouveau franchissement de ce ruisseau sera réalisée face à la rue Léon Jouhaux. |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | ZAC Saint Jean Belcier | Bonjour, aujourd'hui aucun parc n'existe dans le quartier et ce n'est pas le jardin de l'ars qui va suffir. On annonce 11 hectares au départ, on se retrouve avec 7 hectares. Où sont passés les 4 hectares de jardin? De plus, aucun parc pour les personnes possédant un chien comme il en existe à Jardin Public, allez-vous faire un parc fermé pour chiens? Je dois vous rappeler qu'une pétition a déjà réuni plus de 12000 signataires pour l'aménagement de un parc pour chiens sur Bordeaux Sud. Il manque d'arbres, les aménagements rue d'Armagnac ne sont pas suffisants, beaucoup de bétons, peu de verdure. Comptez-vous ajouter des arbres sur les rues déjà Aménagés ? La propreté du quartier laisse à désirer, rue d'Armagnac encore, des déchets jonchent le sol en permanence, vous allez me dire que ce n'est pas de votre compétence. Je dis que oui, car il y'a un défaut d'aménagement, une allée de plantes retient tous les détritiques, remplacez tout ça par des arbres et pas 3 ou 4 arbres mais une bonne vingtaine. | Le Jardin de l'ARS comptera en effet 8 ha d'espaces verts au total, réalisé en deux tranches de travaux. La première tranche de travaux est en cours et sera achevée pour fin 2022 (1100 arbres plantés, aires de jeux pour enfants, agrès sportifs, boulodrome, système de récupération des eaux de pluie au travers de noues paysagères...). La seconde tranche de travaux de ce Jardin concernera les espaces publics entre le tram Carle Vernet, la rue Léon Paillère, le boulevard JJ Bosc, secteur en réflexion et objet de la présente concertation publique, avec notamment la revalorisation et mise en valeur du bois dit de Gattebourse (angle Léon Paillère / JJ Bosc) qui est un espace boisé classé au PLU. |
| Déplacements, mobilité | ZAC Saint Jean Belcier | Bonjour, le secteur s'est dégradé ces 4 dernières années. La construction massive d'immeubles ont dégradé les routes, des déchets sont jetés au bord des routes (macdo, canettes, emballages fastfood,.....) et surtout les excréments des chiens, ainsi que les urines des automobilistes. Il y a de plus en plus de risque pour les piétons de traverser le passage piéton, car non respecté par les automobilistes (voiture et camion), ils sont non visible au sol, dégradation des peintures, manque de panneau. Comme vous le savez très bien, beaucoup d'automobilistes viennent dans le quartier pour satisfaire leur plaisir sexuelle, on retrouve des préservatifs dans le parc de place Ferdinand Buisson, devant les écoles et tout au long des rues du secteur. Quel image donne ton à nos enfants, car ni la mairie, la police municipale, la police nationale,, ne souhaitent intervenir. On dirait qu'elles ont un passe droit que les citoyens n'ont pas. Le quartier devient une déchetterie. En vous écrivant, je suis conscient que ce n'ai pas votre priorité, votre priorité est économique et politique. Mes salutations à votre réussite. | Nous avons bien pris note de vos remarques. Les questions de sécurité et salubrité publique relèvent des compétences de la ville ou de la métropole (gestion des déchets, sécurité sur la voie publique, incivisme etc.). Nous sommes bien conscients de ces questions sont essentielles au bien-vivre ensemble, hélas l'EPA ne dispose pas de prérogatives dans ces domaines. Toutefois, sachez que nous faisons "remonter" régulièrement les problèmes qui nous nous parfois signalés, auprès des services compétents. |
| Projet urbain | Amédée Saint-Germain | Les permis de construire du nouveau quartier Amédée Saint Germain ont fait l'objet de prescriptions strictes de la part de l'EPA, en collaboration avec la Ville de Bordeaux, notamment sur les aspects architecturaux et volumétriques (qualité et pérennité des matériaux de façade, des menuiseries, par exemple). Le quartier Amédée est en contact direct avec la Ville historique de Bordeaux et s'inspirera de cette architecture, mais dans une forme d'expression plus moderne. Les matériaux de façade privilégiés sont les des matériaux minéraux dans des teintes claires en rappel de la pierre bordelaise. Les finitions et les façades des immeubles en cours de construction ne sont pas encore réalisées et une grande qualité d'exécution est exigée. Les hauteurs des constructions ont été dimensionnées par palier progressif et en s'appuyant sur le dénivelé naturel du site. | Les hauteurs ont été présentées sous différentes formes : - sous forme de modélisation en maquette physique à la maison du projet - sous forme de perspectives des projets présentés en réunion publique et visibles sur internet - sous forme de coupe par exemple dans le rapport de réponse au commissaire enquêteur à la modification du PLU Pour Amédée Nord et Sud, les orientations urbaines qui s'inscrivent dans la continuité d'Amédée Centre (mail central piéton tourné vers la gare, connexions transversales vers le quartier du Sacré Coeur, notamment) ont été présentées en atelier. Ces orientations peuvent se décliner ensuite sous différentes plans "préliminaires", qui ont également été exposés dans les ateliers sous forme de scénarios possibles. Les hauteurs proposées sur Amédée Nord et Sud s'inscrivent également dans la continuité d'Amédée centre mais sont soumises au débat et peuvent être modulées en fonction de l'emprise au sol des immeubles. |
| Projet urbain : espaces verts, constructions, patrimoine | Amédée Saint-Germain | Les principes directeurs définis dans le §3 page 13 du dossier de concertation indiquent : L'opération d'intérêt national est une extension naturelle du centre métropolitain inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Une structuration autour d'un espace vert et d'un espace public majeur et garantissant ainsi des quartiers agréables à l'image de ceux du centre historique. Une cohérence avec la ville historique en matière architecturale L'EPA veille à donner à chaque quartier de l'opération une identité propre, en tenant compte de son histoire, son patrimoine et sa localisation. Le projet réalisé actuellement sur Amédée Centre est perçu à la fois par de très nombreux participants aux réunions de concertation et par de nombreuses contributions écrites comme en contradiction avec les principes directeurs de l'opération. Espaces verts La place laissée aux espaces verts est perçue comme insuffisante. Et d'ailleurs en réponse à la contribution n°7, il est indiqué que « La taille et la forme des espaces verts à développer sont l'enjeu n°1 qui a été identifié par l'EPA dans le dossier de la concertation préalable. Ils feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants, la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'EPA. » Incohérence avec le centre historique et avec le PLU Les immeubles en construction sur Amédée centre sont en majorité des R+4, avec un immeuble en R+5 à l'angle de la rue des Echoppes et un autre en R+6 à l'angle du passage Billaudel. Ainsi que des immeubles en R+8 et R+9 et un en R+10. Ces immeubles sont construits en face d'un quartier constitué très majoritairement d'échoppes et de maison de pierre qui dépassent rarement le R+1 ou R+2. La rupture est d'ailleurs très visible sur la maquette de la maison du projet Euratlantique. La rue Amédée Saint Germain devient la frontière étroite entre ce quartier historique principalement constitué de R+1 et ces R+4 rapidement suivis par des R+8 à R+10. Cela est vécu par les habitants du quartier comme une rupture de cohérence avec le centre historique. Le soleil qui est maintenant caché par ces hauteurs est vécu comme a contrario d'un quartier agréable. Et cet agrégat compact d'immeuble façon année 1970 n'est pas une extension naturelle de ce qui a amené l'UNESCO à classer Bordeaux au patrimoine mondial. L'illustration page 14 du rapport de présentation Bordeaux-Amédée Saint Germain du PLU 3.1 ne permet pas de percevoir que les nouvelles constructions proposées sont des R+4. Pour le néophyte et pour de nombreux experts du domaine, on y perçoit plutôt des R+2. Comment sont réaffirmés et déclinés les principes directeurs du dossier de concertation dans l'élaboration des projets Amédée Sud et Amédée Nord ? | Bonjour, Les principes de cohérence et de transition architecturale avec la ville historique ont été présentés pour le quartier Amédée Saint-Germain lors des phases de concertation précédentes et ont abouti lors de la concertation en 2017 et l'enquête publique en 2018 préalables à la mise en compatibilité du PLU sur ce secteur. L'épannelage, c'est-à-dire le principe d'une hauteur par paliers progressifs en allant du quartier du Sacré Coeur vers les voies ferrées, a à ce titre fait l'objet de présentations et de schémas lors de ces phases. Les gabarits que vous évoquez sont totalement cohérents avec ce schéma : R+1/2 puis R+4 puis R+8/9/10. Il faut ajouter que la rue Amédée Saint-Germain a été élargie en particulier pour permettre une distance avec les bâtiments existants supérieure à la hauteur des bâtiments créés. Les hauteurs ont été présentées sous différentes formes : - sous forme de modélisation en maquette physique à la maison du projet - sous forme de perspectives des projets présentés en réunion publique et visibles sur internet - sous forme de coupe par exemple dans le rapport de réponse au commissaire enquêteur à la modification du PLU Ce respect de la ville historique se traduit également dans l'architecture des nouveaux bâtiments qui s'en inspire mais dans une forme d'expression plus moderne. Les permis de construire du nouveau quartier Amédée Saint Germain ont fait l'objet de prescriptions strictes de la part de l'EPA, en collaboration avec la Ville de Bordeaux, l'architecte des bâtiments de France et le comité Unesco, notamment sur les aspects architecturaux et volumétriques (qualité et pérennité des matériaux de façade, des menuiseries, par exemple). Les matériaux de façade privilégiés sont les des matériaux minéraux dans des teintes claires en rappel de la pierre bordelaise. Les finitions et les façades des immeubles en cours de construction ne sont pas encore réalisées et une grande qualité d'exécution est exigée. Pour Amédée Nord et Sud, il est difficile de vous répondre précisément à ce jour. Les orientations urbaines qui visent à inscrire ces 2 projets dans la continuité d'Amédée Centre (mail central piéton tourné vers la gare, connexions transversales vers le quartier du Sacré Coeur, complémentarité en matière de réalisation d'équipements et d'espaces verts notamment) ont été présentées en atelier et en réunion de synthèse. |

| | | | |
|--|-----------------------------|--|--|
| <p>Programmation logements / bureaux</p> | <p>Amédée Saint-Germain</p> | <p>Premier point - rénovation Lors de la réunion de concertation du 24/03/2021, il a été proposé de rénover les logements sociaux existants de la SNCF plutôt que de raser et de reconstruire. Car rénover a beaucoup moins d'impact environnemental et le bâtiment actuel ne souffre pas de problème structurel. De plus, il contient des logements jugés agréables par des anciens habitants. Il faut juste les rénover et améliorer l'isolation du bâtiment ce qui est tout à fait réalisable techniquement. Mais la SNCF a indiqué que ce bâtiment contient beaucoup de T5 qui ne correspondent pas à la demande des locataires sociaux. Cela semble en contradiction avec le dossier de concertation qui indique page 15 que l'objectif est d'avoir 10% de logement de type T5 afin de prévoir un minimum de grands logements pour les familles. Cette contradiction apparente doit-elle s'expliquer par le fait qu'il y a peu de famille demandant des logements sociaux ? Cela semble étonnant en première approche. Les raisons qui amènent à ne pas retenir la rénovation de ce bâtiment correspondent-elle à des critères qui sont partagés par tous les acteurs de la concertation et finalement quelles sont ces raisons « consolidées » ?</p> <p>Deuxième point - qualité Ce bâtiment est un exemple de logement social agréable avec ses balcons et sa lumière, à taille humaine (tant en nombre de logements qu'en nombre d'étages) qui a parfaitement été intégré au quartier Amédée Saint Germain et participé à sa mixité. Je pense que les logements sociaux qui pourraient être construits sur Amédée Sud et Amédée Nord devraient l'être sur les mêmes principes. Habiter un logement social ne doit pas signifier forcément habiter au dixième étage d'un immeuble ou ne pas voir la lumière du soleil quand on habite au rez-de-chaussée ou ne pas avoir d'espace vert digne de ce nom à proximité. Les barres de logements sociaux qui ont été détruites récemment dans le quartier de la Gare Saint Jean en ont déjà été les témoins. Ne reproduisons pas les erreurs du passé. Soyons pour un logement social de qualité. Est-il prévu d'avoir des logements sociaux dans des bâtiments lumineux et à taille humaine ? Ces logements sociaux seront-ils bien mélangés aux autres logements dans des mêmes bâtiments ?</p> <p>Troisième point – objectifs de logements sociaux Où peut-on trouver les principales caractéristiques et objectifs concernant les logements sociaux pour Amédée Sud et pour Amédée Nord (nombre de logements de type T1-T2-T3-T4-T5, répartitions géographiques sur la zone, ... etc ...), informations qui ne me semblent pas figurer dans le dossier de concertation ?</p> | <p>Sur le premier point La rénovation de ce bâtiment représente un coût qui n'est pas compétitif par rapport à la démolition / reconstruction. De plus la démolition reconstruction permet d'optimiser l'utilisation du foncier pour créer plus de logements et plus d'espaces publics de qualité (en lieu et place par exemple du parking en plein air de ces logements, espace totalement imperméabilisé et peu qualitatif)</p> <p>sur le deuxième point - qualité Sur les projets développés sur Amédée Centre, les prescriptions architecturales et les critères et labels de qualité sont les mêmes sur les logements libres que sur les logements sociaux (certification HQE). Les logements sociaux seront pourvus de balcons ou loggias par exemple. Les logements sociaux sont présents dans tous les ensembles de logements. Ils sont réalisés par Domofrance en direct (logements situés sur la promenade des Cheminots) ou bien acquis en VEFA par Domofrance auprès de Bouygues immobilier (logements situés sur la rue de la Compagnie du Midi ou la rue Amédée Saint Germain)</p> <p>sur le troisième point - objectifs de logements sociaux Il y aura 35% de logements sociaux sur Amédée Sud et Amédée Nord (calculé sur le nombre de m² total de logements, qui comprend également des logements en accession à la propriété). Le nombre de m² et le nombre de logements sociaux dépend du nombre total de logements qui seront construits in fine. Ce nombre de logements construits n'est pas connu puisqu'il fait l'objet de la concertation. De même la localisation pourra être précisée lorsqu'un plan d'ensemble aura été validé. La répartition typologique n'est pas précisément définie mais suivra dans les grandes lignes les mêmes règles que le reste de la ZAC à savoir : T1 entre 0 et 5%, T2 25%, T3 45%, T4 20%, T5 10%.</p> |
|--|-----------------------------|--|--|